

BILAN STATISTIQUE DES PRETS A 0 % EMIS EN 2016

Au 31 mars 2017, la production totale de PTZ pour 2016 est de 116 745 dont 90 249 (77 %) dans le neuf, 24 289 (21 %) dans l'ancien avec quotité de travaux d'au moins 25 % et 2 207 (2 %) en Logements HLM, pour un montant total de 7 535,7 M€ 114 943 Prêts à 0 % PTZ ont été déclarés émis en France métropolitaine en 2016 pour un montant prêté global de 7 401,8 M€ 1 802 PTZ ont été émis dans les DOM pour un montant de 133,9 M€

Au total, les effectifs sont en nette augmentation de 95 %, soit un quasi doublement. Outre l'effet conjoncturel pur (y compris baisse des taux et des taux d'aide), les composantes de cette augmentation sont multiples :

1. La réforme des plafonds réglementaires du 1er janvier 2016 (+8 577 PTZ, soit 7,3 % de la génération 2016 qui n'auraient pas été éligibles en 2015).
2. La mesure « Ancien avec quotité de travaux » étendue à l'ensemble des communes (+18 989 PTZ, dont 1 193 au-dessus des plafonds antérieurs au 1er janvier 2016).
3. L'augmentation de la quotité du PTZ à 40 % pour toutes les tranches et quelle que soit la zone.
4. L'amélioration des profils de prêt de chaque tranche.

Dans le neuf : 90 249 offres ont été enregistrées pour 56 641 en 2015 soit une progression de 59 %. Dans l'ancien HLM, 2 207 offres ont été enregistrées pour seulement 1 876 en 2015.

Le montant moyen d'opération est en très légère baisse (192 965 €, soit une baisse de 0,2 %), et le taux d'apport recule à 6,9 % (9,6 % en 2015).

Une comparaison des principales caractéristiques des PTZ entre 2015 et 2016 est sans doute plus pertinente lorsque l'on sépare les PTZ selon le type d'opération :

	2015			2016		
	Neuf	Ancien avec travaux	HLM	Neuf	Ancien avec travaux	HLM
Surface moyenne en m ²	89.1	106.1	79.1	90.1	101.4	79.6
Montant moyen d'opération	196 723 €	114 060 €	125 046 €	205 579 €	144 655 €	124 629 €
Prix au m ² moyen	2 429 €	1 160 €	1 632 €	2 503 €	1 542 €	1 620 €
RFR moyen	25 238 €	19 876 €	25 534 €	25 987 €	21 866 €	25 308 €
Taille moyenne du ménage	2.6	2.2	2.9	2.6	2.4	2.7
Pourcentage en zone A	24.8	0.0	32.2	24.6	4.0	27.2
Pourcentage en zone B1	21.7	0.4	30.1	21.4	12.8	34.5
Pourcentage en zone B2	17.9	2.6	20.5	18.2	23.3	22.1
Pourcentage en zone C	35.5	97.0	17.2	35.7	59.9	16.2
Pourcentage en tranche 1*	47.6	45.6	66.0	42.8	48.9	64.1
Pourcentage en tranche 2*	13.0	8.7	11.3	12.1	9.7	9.7
Pourcentage en tranche 3*	39.4	45.8	22.7	45.1	41.4	26.2

* Tranches du barème 2016

La répartition régionale a sensiblement évolué, avec les poids des régions (au sens des régions avant la réforme territoriale du 1^{er} janvier 2016) Île-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur qui ont nettement diminué (respectivement 18,5 % en 2016 contre 23,5 % en 2015, et 8,6 % en 2016 contre 11,5 % en 2015), au profit de la plupart des autres régions françaises. L'Île-de-France et la région Rhône-Alpes (11,4 %) représentent près de 30 % des opérations.

Le présent bilan comporte un éclairage sur l'éligibilité des emprunteurs PTZ à l'aide personnalisée au logement (APL) et ses effets sur leur taux d'effort.

BILAN STATISTIQUE DES PTZ ÉMIS EN 2016

1	ÉMISSIONS DE PTZ EN MÉTROPOLE.....	5
1.1	Caractéristiques des logements	10
	Caractéristiques globales.....	10
	Caractéristiques par zone géographique.....	15
	Caractéristiques par type de communes	16
1.2	Caractéristiques des ménages bénéficiaires.....	24
	Caractéristiques socio-démographiques	25
	Typologie des ménages selon le revenu	26
	Tranches du barème, revenu de l'année de référence	29
	Évolution du revenu mensuel des ménages entre l'année de référence et l'année N.....	32
	Éligibilité des emprunteurs PTZ à l'APL et taux d'effort.....	37
1.3	Caractéristiques des moyens de financement	54
	Apport personnel et quotité globale d'endettement	54
	Quotités moyennes prêt par prêt.....	56
	Taux nominal et durée des prêts.....	57
	Garanties.....	58
	Plans de financement.....	59
1.4	Répartition par régions.....	61
	Comparaison des émissions Île-de-France / Province.....	61
	Autres Différenciations géographiques	64
2	ÉMISSION DE PTZ DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.....	68
2.1	Caractéristiques des logements	71
2.2	Caractéristiques des ménages bénéficiaires.....	72
2.3	Comparaison entre les emprunteurs dans les DOM et en métropole.....	73

Note méthodologique

1. Les chiffres du bilan statistique sur les prêts à taux zéro sont fournis, pour chaque année, au même stade d'avancement (soit au 31 mars de l'année N+1), ce qui est le cas depuis le bilan 2010, mais pas pour les bilans antérieurs à 2009. Les statistiques sont établies à partir des émissions de prêts (offres acceptées par les emprunteurs).

2. Calcul de l'apport personnel : il est estimé en calculant la différence entre le montant d'opération et le montant de tous les prêts déclarés. Quand cette différence est strictement inférieure à zéro, on considère que l'apport personnel est nul.

3. Les moyennes prenant en compte plusieurs variables présentes dans ce bilan (comme la quotité) sont déterminées en prenant le rapport de chacune des moyennes.

4. Le taux d'effort correspond à la première mensualité consolidée (calculée par la SGFGAS) des prêts déclarés pour l'acquisition du bien immobilier bénéficiant d'un PTZ rapportée au revenu mensuel (hors aides personnelles)

5. La quotité moyenne d'endettement des ménages se calcule en faisant le rapport entre les encours de crédit accordés et le montant d'opération. Ce rapport se calcule hors droit de mutation et frais de notaire.

1 ÉMISSIONS DE PTZ EN METROPOLE

Evolution du marché immobilier

En 2016, le nombre de ventes de logements neufs réservés s'élève à 125 058 soit une hausse de 20,6 % par rapport à 2015 (après +19,0 % en 2015, -2,6% en 2014 et +0,5 % en 2013, -15,3 % en 2012 et -8,9 % en 2011).

Les mises en vente ont été de 119 005 (soit +16,1 % par rapport à 2015) dont 55 283 au 2^{em} semestre contre 63 722 au 1^{er} semestre. En 2016, les mises en vente sur le marché des appartements ont augmenté de 15,6 %, et celles des maisons individuelles de 21,4 % par rapport à l'année 2015¹.

Au niveau de la construction, près de 453 200 logements ont été autorisés en 2016, soit 14,2 % de plus qu'en 2015. La hausse est plus marquée pour les logements collectifs (+19 %) que pour les logements individuels (respectivement +11,9 % et +7,8 %, pour les logements individuels purs et groupés). Les mises en chantier atteignent 376 500 logements, soit une hausse de 10,4 % par rapport aux chiffres constatés l'année précédente².

Après une baisse de 2,4 % en 2014 et 1,1 % en 2015, les prix des logements anciens ont augmenté de 1,9 % en 2016.

Le mouvement de hausse des prix concerne aussi bien les appartements (+1,9 %) que les maisons (+1,5 %) entre le 4^e trimestre 2015 et le 4^e trimestre 2016³.

¹ Source : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2668/1438/commercialisation-logements-neufs-resultats-quatrieme-6.html>

Définitions

Mises en vente : nouveaux logements proposés à la commercialisation au cours du trimestre.

Réservations : réservations à la vente avec dépôts d'arrhes.

² Source : <http://sous-développement/publications/p/2668/1417/construction-logements-resultats-fin-decembre-2016-france.html>

³ https://www.bdm.insee.fr/bdm2/affichageSeries?idbank=001587576&page=tableau&request_locale=fr

https://www.bdm.insee.fr/bdm2/affichageSeries?idbank=001587578&page=tableau&request_locale=fr

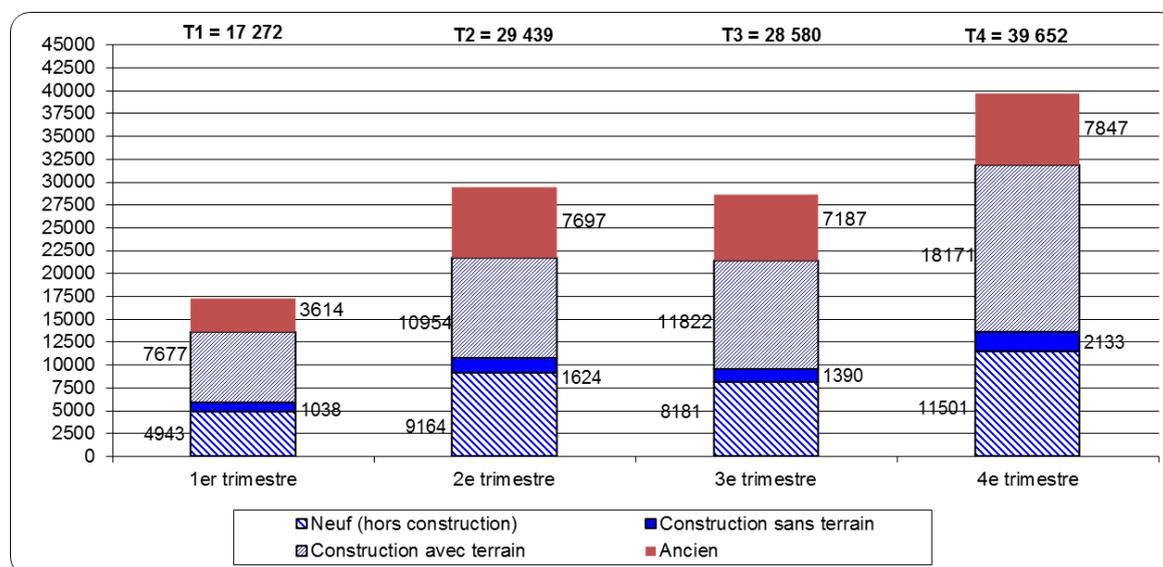
La production de PTZ (114 943 émissions).

Le nombre d'émissions de PTZ au 1^{er} trimestre 2016 s'est élevé à 17 272, production en hausse par rapport au 1^{er} trimestre 2015 (8 858). Cette tendance à la hausse s'est maintenue sur le reste de l'année, avec une très forte croissance pour les derniers mois de l'année :

- 29 439 au 2^e trimestre, soit + 91,0 %
- 28 580 au 3^e trimestre, soit + 63,1 %
- 39 652 au 4^e trimestre, soit + 133,1 %

Le 4^{ème} trimestre était celui avec le plus grand nombre d'émissions de PTZ, ce qui n'était, exceptionnellement pas le cas en 2015. La production élevée au quatrième trimestre d'une année donnée s'explique notamment par le changement d'année de référence dans l'appréciation des ressources des ménages, qui ont généralement plus intérêt à voir leur offre de prêt émise en fin d'année plutôt qu'en début. La baisse de la production au 4^{ème} trimestre 2015 pouvait s'expliquer par l'anticipation de la réforme du PTZ applicable au 1^{er} janvier 2016, annoncée en octobre 2015 et qui était généralement plus avantageuse pour les emprunteurs.

Figure 1 Émissions trimestrielles de PTZ en 2016 (France Métropolitaine)



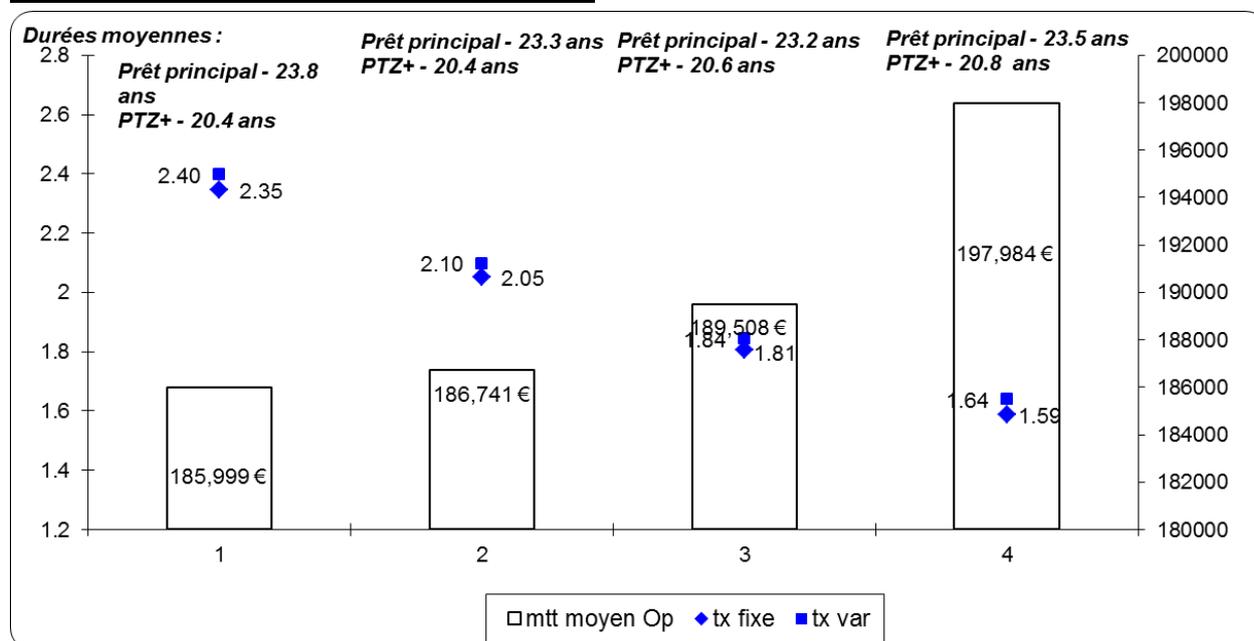
Champ : PTZ émis en 2016 en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

En France Métropolitaine, le montant total prêté en PTZ en 2016 s'élève à 7,4 milliards d'euros.

Sur l'ensemble de l'année, la hausse du nombre de prêts émis est de 95,5 %, alors que le montant total prêté s'est accru de 234,3 %. Le montant total des opérations financées a augmenté de 93,8 %, passant de 11,3 milliards d'euros en 2015 à 21,9 milliards d'euros en 2016.

Figure 2 Taux nominaux moyens (fixes et variables) et montants moyens d'opération par trimestre des PTZ émis en 2016 (France Métropolitaine)



Champ : PTZ émis en 2016 en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

Le montant moyen de l'opération financée est de 190 270 €, soit une légère baisse de 0,9 % par rapport à celui des PTZ émis en 2015.

Le montant moyen du PTZ augmente de 71,0 % par rapport au PTZ 2015, atteignant 64 390 € contre 37 660 €

La quotité du PTZ est en augmentation de 14,2 point par rapport à 2015, à 33,8 %.

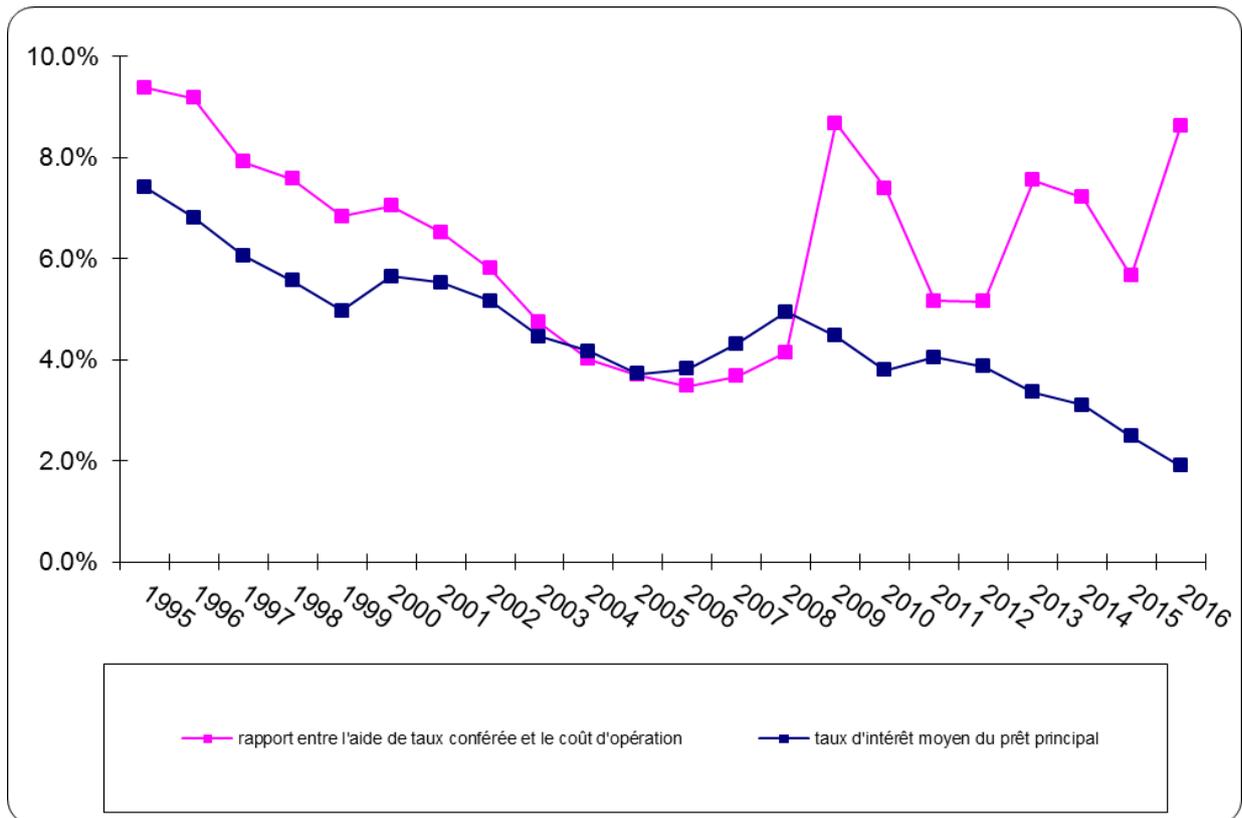
Les taux nominaux moyens des prêts principaux ont progressivement baissé tout au long de l'année 2016, passant de 2,3 % au 1^{er} trimestre à 2,0 % au 2^{ème} trimestre, 1,8 % au 3^{ème} trimestre et 1,6 % au 4^{ème} trimestre, pour les taux fixes, et passant respectivement de 2,4 % à 2,1 % puis 1,8 % puis 1,6 % pour les taux variables⁴.

⁴ Taux nominal moyen quel que soit le type et la durée du prêt principal

L'évolution de l'aide perçue par les bénéficiaires.

Le graphique suivant retrace l'évolution de l'aide moyenne perçue par les ménages et du taux moyen du prêt principal depuis la création du PTZ. Il se base sur les seuls prêts dans le neuf afin d'avoir des données homogènes sur une longue période.

Figure 3 Aide moyenne perçue par les ménages et taux d'intérêt moyen du prêt principal



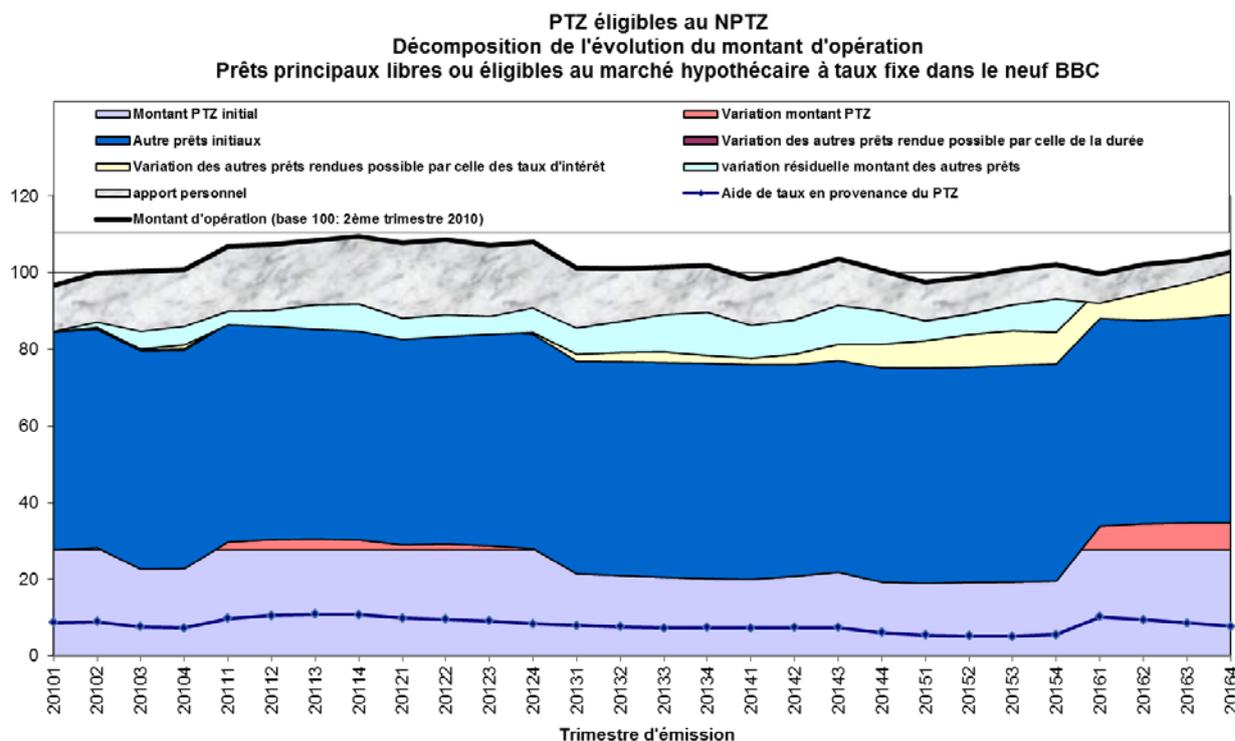
Champ : Prêts dans le neuf uniquement

Source : SGFGAS.

Après une baisse de 2013 à 2015, l'aide **moyenne** perçue par les ménages dans le neuf en 2016 est en hausse par rapport à 2015. Elle a augmenté de 4,88 points au 1^{er} trimestre 2016 à 10,58 % suite à la réforme du 1^{er} janvier 2016, avant de baisser lors des trois trimestres suivants avec respectivement 9,50 %, 8,46 % et 7,32 % de taux d'aide moyenne. Les taux d'intérêt ont diminué à chaque trimestre de l'année 2016, passant successivement à 2,4 %, 2,1 %, 1,8 % et 1,6 %, il est donc normal que les taux d'aide aient également baissé pendant cette période.

On constate sur le graphique suivant dont l'axe des ordonnées est la décomposition du coût d'opération (« base 100 » = valeur du 2^{ème} trimestre 2010), plus détaillé que le précédent et limité au neuf performant, que :

- ➔ les coûts d'opération après avoir augmenté jusqu'au 4^{ème} trimestre 2012, tendent à retrouver leur niveau initial (au 1^{er} trimestre 2010); (cette donnée est affectée par la croissance des opérations dans l'ancien, en général moins onéreuses)
- ➔ l'apport personnel à la fois en valeurs absolue et relative connaît des fluctuations similaires mais repart à la baisse à partir du 2^{ème} trimestre 2012 ;
- ➔ l'aide de taux à l'emprunteur représentée par le PTZ qui a connu une hausse entre le 4^{ème} trimestre 2010 et le 3^{ème} trimestre 2011, poursuit une baisse légère depuis le 4^{ème} trimestre 2011 ;
- ➔ sur la période étudiée, les durées n'ont que très faiblement varié pour produire des effets visibles, cela en regard d'une relative stabilité des prix et du taux d'apport personnel.



1.1 CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS

CARACTERISTIQUES GLOBALES

Le nombre d'opérations dans le neuf augmente de 59,5 %, par rapport à 2015 (compte tenu du changement de périmètre, il n'est pas possible de faire la comparaison pour l'ancien). Le nombre de logements collectifs a augmenté de 74,6 % par rapport à 2015, et sa part dans la production globale a baissé de 2,2 points, passant de 29,7 % à 26,5 % en 2016.

La part des logements individuels neufs tous types confondus reste stable, passant de 70,1 % à 70,0 %.

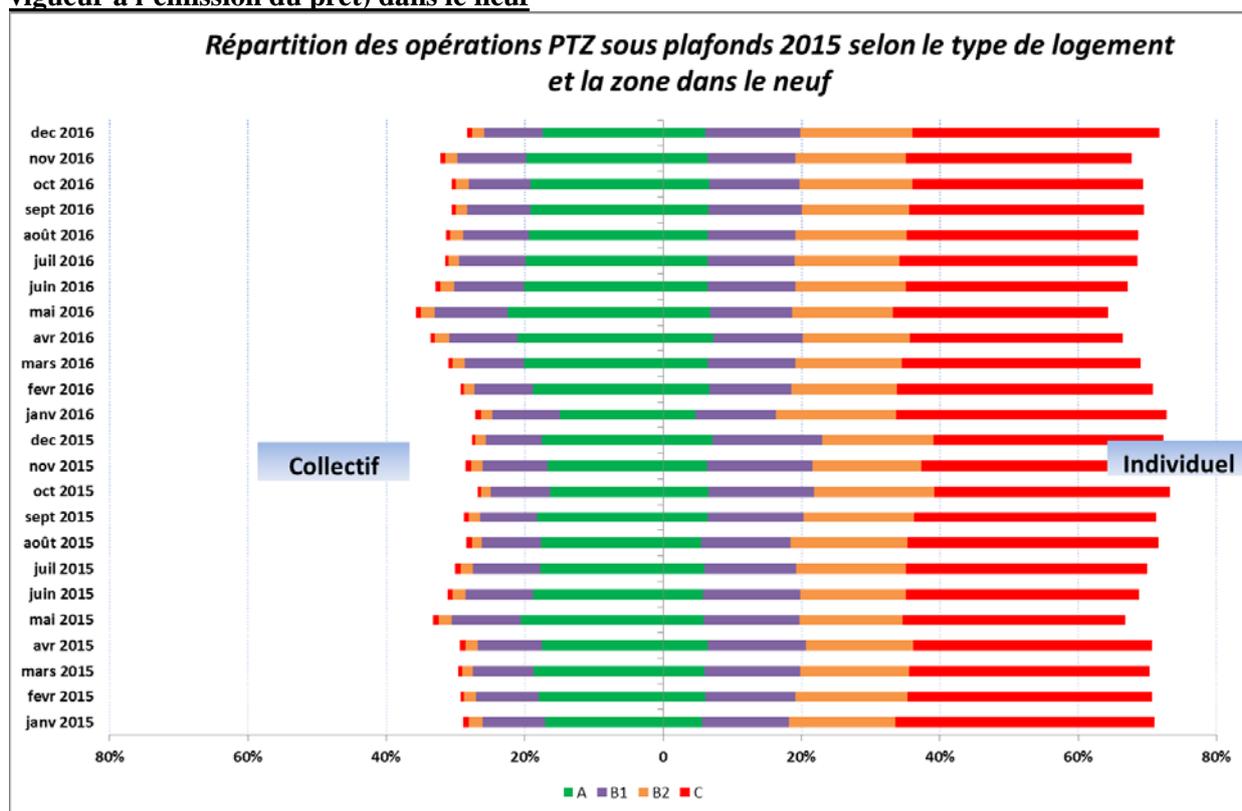
Tableau 1 Évolution des types d'opérations financées avec un PTZ pour 2016 en comparaison avec les PTZ 2015

	2015			2016			Evolution 2015/2016
	Effectif	% colonne	% Ensemble	Effectif	% colonne	% Ensemble	
Neuf (hors construction) - individuel	4 555	8.2%	7.7%	7 199	8.1%	6.3%	58.0%
Neuf (hors construction) - collectif	16 604	29.9%	28.2%	26 590	30.0%	23.1%	60.1%
Construction (avec terrain) - individuel	30 112	54.2%	51.2%	48 624	54.9%	42.3%	61.5%
Construction (sans terrain) - individuel	4 283	7.7%	7.3%	6 185	7.0%	5.4%	44.4%
Total neuf	55 554	100.0%	94.5%	88 598	100.0%	77.1%	59.5%
Ancien avec travaux - individuel	1 588	48.9%	2.7%	21 502	81.6%	18.7%	1254.0%
Ancien avec travaux - collectif	130	4.0%	0.2%	3045	11.6%	2.6%	2242.3%
Ancien sans travaux - individuel	800	24.6%	1.4%	950	3.6%	0.8%	18.8%
Ancien sans travaux - collectif	728	22.4%	1.2%	848	3.2%	0.7%	16.5%
Total ancien	3 246	100.0%	5.5%	26 345	100.0%	22.9%	711.6%
Ensemble	58 800			114 943			95.5%

Champ : PTZ émis au 31 mars de l'année n+1 en France Métropolitaine

Source : SGFGAS

Figure 4 Répartition des opérations PTZ sous plafond 2015 selon le type de logement et la zone (en vigueur à l'émission du prêt) dans le neuf



Dans la zone C l'individuel est plus représenté alors que dans la zone A, le collectif reste prédominant.

On observe également une saisonnalité du type d'opération, en particulier le mois de mai qui représente pour les deux années la plus forte proportion d'opérations dans le collectif neuf, le mois d'octobre étant à l'inverse celui avec la plus forte proportion d'opérations dans l'individuel neuf. Pour les explications de cette saisonnalité on pourra par exemple se reporter à une étude sur [la saisonnalité des transactions maisons/appartements](#) disponible sous ce lien :

Alors que la surface habitable moyenne était de 89,2 m² en 2015, elle augmente de 1,2 % en 2016, passant à 90,3 m². Elle est de 103,3 m² dans l'individuel et de 60,0 m² dans le collectif. La différenciation selon le zonage met en évidence le fait que la zone A présente des coûts au mètre carré nettement supérieurs aux autres zones et des surfaces moyennes moins grandes.

Tableau 2 Répartition des PTZ selon le type de logement en fonction du zonage A/B/C (en vigueur à l'émission du prêt), du nombre de pièces (effectifs, coût moyen au m², surface moyenne)

	Nombre de pièces	Neuf	
		Collectif	Individuel
Zone A	1 pièce	4% (5 570 € / 31m ²)	0% (23 285 € / 39m ²)
	2 pièces	32% (4 128 € / 43m ²)	3% (4 047 € / 46m ²)
	3 pièces	43% (3 823 € / 62m ²)	11% (3 536 € / 71m ²)
	4 pièces	18% (3 683 € / 80m ²)	44% (3 277 € / 92m ²)
	5 pièces et plus	3% (4 630 € / 81m ²)	42% (3 139 € / 109m ²)
	Ensemble	16 212 (3 986 € / 59m²)	5 615 (3 344 € / 95m²)
	Ensemble sans Zone Abis	13 457 (3 749 € / 58m²)	5 477 (3 309 € / 96m²)
Zone B1	1 pièce	1% (5 237 € / 37m ²)	0% (19 323 € / 43m ²)
	2 pièces	31% (3 226 € / 45m ²)	2% (3 119 € / 50m ²)
	3 pièces	46% (2 931 € / 64m ²)	11% (2 687 € / 81m ²)
	4 pièces	18% (2 909 € / 81m ²)	47% (2 468 € / 95m ²)
	5 pièces et plus	3% (3 316 € / 81m ²)	40% (2 458 € / 113m ²)
	Ensemble	8 245 (3 061 € / 62m²)	10 751 (2 517 € / 100m²)
Zone B2	1 pièce	1% (3 083 € / 46m ²)	0% (14 618 € / 85m ²)
	2 pièces	35% (2 871 € / 46m ²)	1% (2 489 € / 62m ²)
	3 pièces	48% (2 564 € / 66m ²)	12% (2 066 € / 88m ²)
	4 pièces	13% (2 419 € / 84m ²)	39% (2 075 € / 98m ²)
	5 pièces et plus	3% (2 377 € / 80m ²)	48% (1 989 € / 113m ²)
	Ensemble	1 585 (2 653 € / 62m²)	14 563 (2 049 € / 103m²)
Zone C	1 pièce	n.s	0% (11 581 € / 88m ²)
	2 pièces	34% (2 808 € / 47m ²)	1% (2 486 € / 73m ²)
	3 pièces	43% (2 476 € / 67m ²)	12% (1 881 € / 91m ²)
	4 pièces	17% (2 433 € / 85m ²)	38% (1 865 € / 100m ²)
	5 pièces et plus	4% (2 160 € / 97m ²)	49% (1 777 € / 115m ²)
	Ensemble	548 (2 579 € / 64m²)	31 079 (1 854 € / 106m²)

Le nombre moyen de pièces en 2016 avoisine les 4,0 globalement. Il est de 3,0 pièces dans le collectif et de 4,4 dans l'individuel.

La surface moyenne par pièce est de 23,2 m² dans le neuf pour 25,4 m² dans l'ancien.

Le coût moyen par m² de surface habitable est en baisse en 2016 de 7,2 %, passant de 2 415 € en 2015 à 2 241 € par m². Le prix dans le neuf augmente de 3,9 % entre 2015 et 2016, passant de 2 484 € à 2 582 €

Tableau 2 Coûts moyens d'acquisition (hors travaux)⁵ au mètre carré par type d'opération et année d'émission

	2015	2016
Neuf	2 484 €	2 582 €
HLM	1 647 €	1 698 €
Ancien sous quotité de travaux	710 €	1 039 €
Ensemble	2 415 €	2 241 €

Champ : PTZ émis au 31 mars de l'année n+1 en France Métropolitaine
Source : SGFGAS

En termes de méthode, il s'agit de prix TTC, les prix de constructions sont taxés depuis 2014 à hauteur de 20,0 %, sauf dérogation en raison de l'appartenance à une « zone ANRU » par exemple. Hormis pour les opérations de constructions sans terrain, la base n'offre pas la possibilité d'opérer un redressement.

⁵ Si l'on tenait compte du coût des travaux dans le prix moyen au mètre carré en 2016, le coût moyen serait de 2 593€ dans le neuf, 1 586€ dans l'ancien sous quotité de travaux et 1 729€ dans l'ancien HLM.

Tableau 3 Coût moyen d'opération et montant moyen du PTZ par type d'opération

(en euros)	2015			2016		
	Opération	Quotité du PTZ	PTZ	Opération	Quotité du PTZ	PTZ
Individuel Neuf	200 036 €	18.7%	37 747 €	209 126 €	34.2%	70 434 €
Collectif Neuf	191 231 €	21.7%	40 958 €	199 542 €	34.0%	66 347 €
Individuel Ancien	116 990 €	14.2%	16 301 €	144 663 €	35.6%	50 674 €
Collectif Ancien	129 863 €	10.2%	13 035 €	133 278 €	31.0%	40 493 €
Ensemble	192 497 €	19.4%	37 656 €	191 192 €	34.3%	64 395 €

Champ : PTZ émis au 31 mars de l'année n+1 en France Métropolitaine

Source : SGFGAS

Le montant moyen d'opération dans le neuf s'élève à 205 579 € alors qu'il était de 196 723 € en 2015. L'achat dans le collectif neuf est de 4,6 % moins cher que dans l'individuel (199 542 € versus 209 126 €). De même, le montant moyen du PTZ est inférieur de 1 200 € environ dans le collectif compte tenu de la quotité du PTZ qui est la même quelle que soit la zone depuis 2016. Le montant moyen de PTZ est de 64 395 € contre 37 656 € en 2015. La quotité du PTZ est de 34,2 % pour le neuf individuel soit 15,5 points de plus qu'en 2015, du fait de l'augmentation de la quotité maximale qui est passée à 40% pour toutes les zones en 2016, contre une quotité maximale allant de 18% à 26% en 2015, selon le zonage en vigueur.

Dans l'ancien, l'individuel présente le montant moyen d'opération le plus élevé de 144 663 €. Ce montant supérieur au collectif (133 278 €), à la différence des années précédentes, peut s'expliquer par la très forte baisse de la taille moyenne des ménages dans le collectif ancien, celle-ci étant passée de 2,4 en 2015 à 1,9 en 2016, alors que celle dans l'individuel ancien a baissé plus modérément (de 2,7 en 2015 à 2,5 en 2016).

CARACTERISTIQUES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Le découpage en zones géographiques, au sens du zonage réglementaire A/B/C, comprend (pour l'année 2016) :

1. la zone A : L'agglomération de Paris, la Côte d'Azur, le Genevois français ainsi que certaines agglomérations ou communes où les loyers et les prix des logements sont très élevés (notamment Marseille, Lyon, Lille).
2. la zone B1 : Certaines agglomérations grandes dont les loyers et les prix des logements sont élevés (notamment Toulouse, Bordeaux, Nantes), les villes-centres de certaines grandes agglomérations, la grande couronne autour de Paris, certaines communes assez chères et les DOM.
3. la zone B2 : Grande couronne autour de Paris, certaines communes où les loyers et les prix des logements sont assez élevés et les communes de Corse non situées en zones A ou B1.
4. la zone C : Le reste du territoire.

Tableau 4 Caractéristiques des opérations par zone géographique

	2015			2016		
	Effectifs	Montant moyen d'opération	Montant moyen du PTZ+	Effectifs	Montant moyen d'opération	Montant moyen du PTZ+
Zone A	14 384	227 103 €	50 080 €	23 399	234 410 €	77 823 €
Zone B1	12 640	196 714 €	45 651 €	22 837	204 590 €	70 175 €
Zone B2	10 386	186 009 €	33 693 €	22 264	182 908 €	61 353 €
Zone C	21 390	170 144 €	26 501 €	46 443	167 233 €	56 246 €
Ensemble	58 800	192 497 €	37 656 €	114 943	191 192 €	64 395 €

Champ : PTZ émis au 31/03/2017 en France Métropolitaine
Source : SGFGAS

La zone C reçoit 40,4 % des prêts à 0 % émis en 2016, suivie par les zones A et B1 avec respectivement 20,4 % et 19,9 % et la zone B2 pour seulement 19,4 % des prêts. La zone C concentre 2,0 fois plus de prêts que la zone A, le montant total prêté y est également plus élevé de 43,5 % (2 612,2 M€ en zone C contre 1 821,0 M€ en zone A). Le montant moyen du PTZ en zone C est en effet seulement 1,4 fois moins élevé qu'en zone A (56 246 € versus 77 823 €), alors qu'il était 1,9 fois moins élevé en 2015, évolution qui peut s'expliquer en partie par la quotité du PTZ qui est passée en zone C de 18% en 2015 à 40% en 2016 (contre respectivement 26% et 40% pour la zone A). Ces PTZ émis ont un montant moyen d'opération de 0,7 % moins élevé que la version 2015.

CARACTERISTIQUES PAR TYPE DE COMMUNES

Est ici utilisée la notion de zonage en aires urbaines élaborée par l'INSEE, qui décline le territoire métropolitain en 9 catégories : grand pôle, couronne d'un grand pôle, grandes aires urbaines, moyen pôle, couronne d'un moyen pôle, petit pôle, couronne d'un petit pôle, autre commune multipolarisée, commune isolée hors influence des pôles⁶.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue :

- les « grandes aires urbaines », ensemble de [communes](#), d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un [pôle urbain](#) ([unité urbaine](#)) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou [unités urbaines](#) ([couronne](#) périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- les « moyennes aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- les « petites aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Les communes attirées par plusieurs aires urbaines, sans être sous l'influence majeure d'aucune d'entre elles, sont considérées comme périurbaines. Ce sont les **autres communes multipolarisées** que l'INSEE définit comme communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines.

L'espace à dominante rurale est l'ensemble des communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires et des petites aires et qui ne sont pas multipolarisées.

Les grands pôles urbains regroupent 48 % des PTZ émis en 2016, en baisse par rapport à 2015 au profit des autres types de communes. Ils sont suivis par leurs couronnes (30 %).

⁶ http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires_urbaines.htm

Tableau 4 Évolution des émissions de PTZ par type de communes

	2015		2016		2015/2016
Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)	29 117	50%	54 654	48%	88%
Couronnes des grands pôles urbains	17 968	31%	34 258	30%	91%
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	3 427	6%	7 222	6%	111%
Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	1 025	2%	2 393	2%	133%
Couronnes des moyens pôles	370	1%	834	1%	125%
Petits pôles (moins de 5 000 emplois)	1 723	3%	3 727	3%	116%
Couronnes des petits pôles	132	0%	313	0%	137%
Autres communes multipolarisées	3 185	5%	7 144	6%	124%
Communes isolées hors influence des pôles	1 853	3%	4 398	4%	137%
Ensemble	58 800	100%	114 943	100%	95%

Champ : PTZ émis au 31/03 de l'année n+1 en France Métropolitaine

Source : SGFGAS

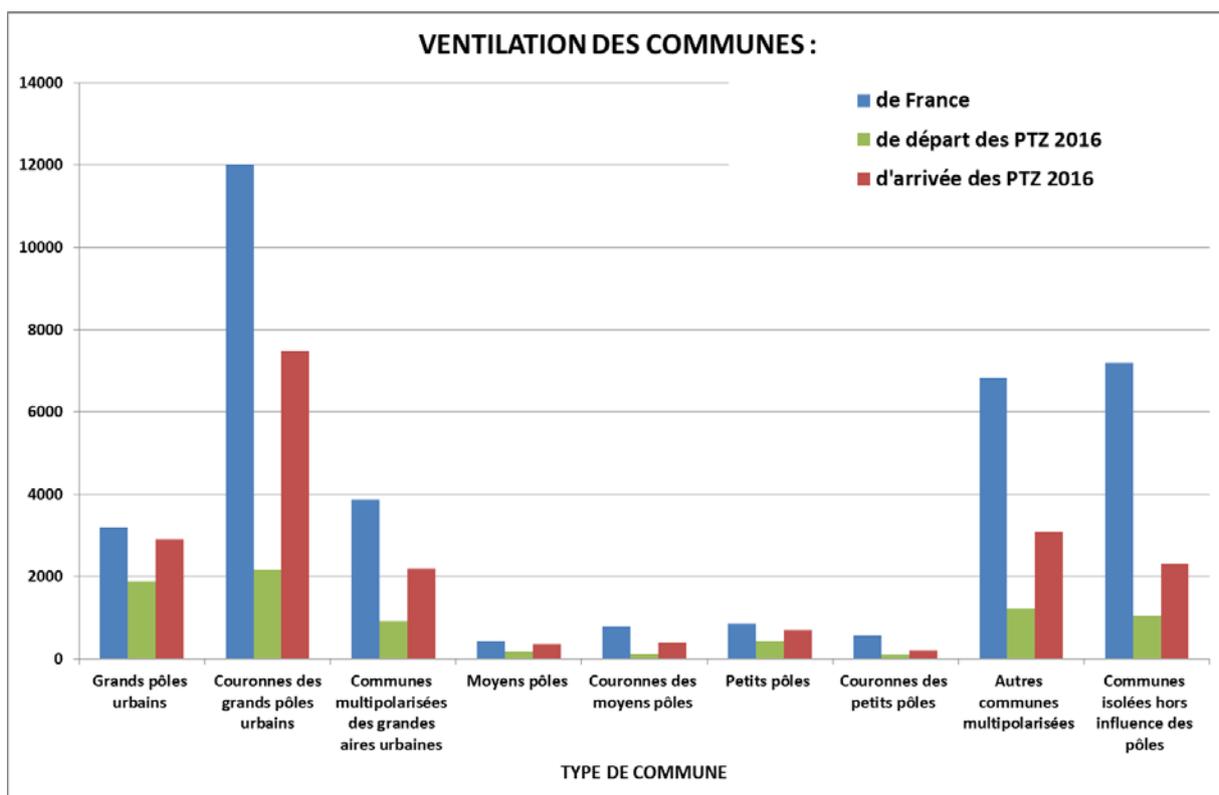
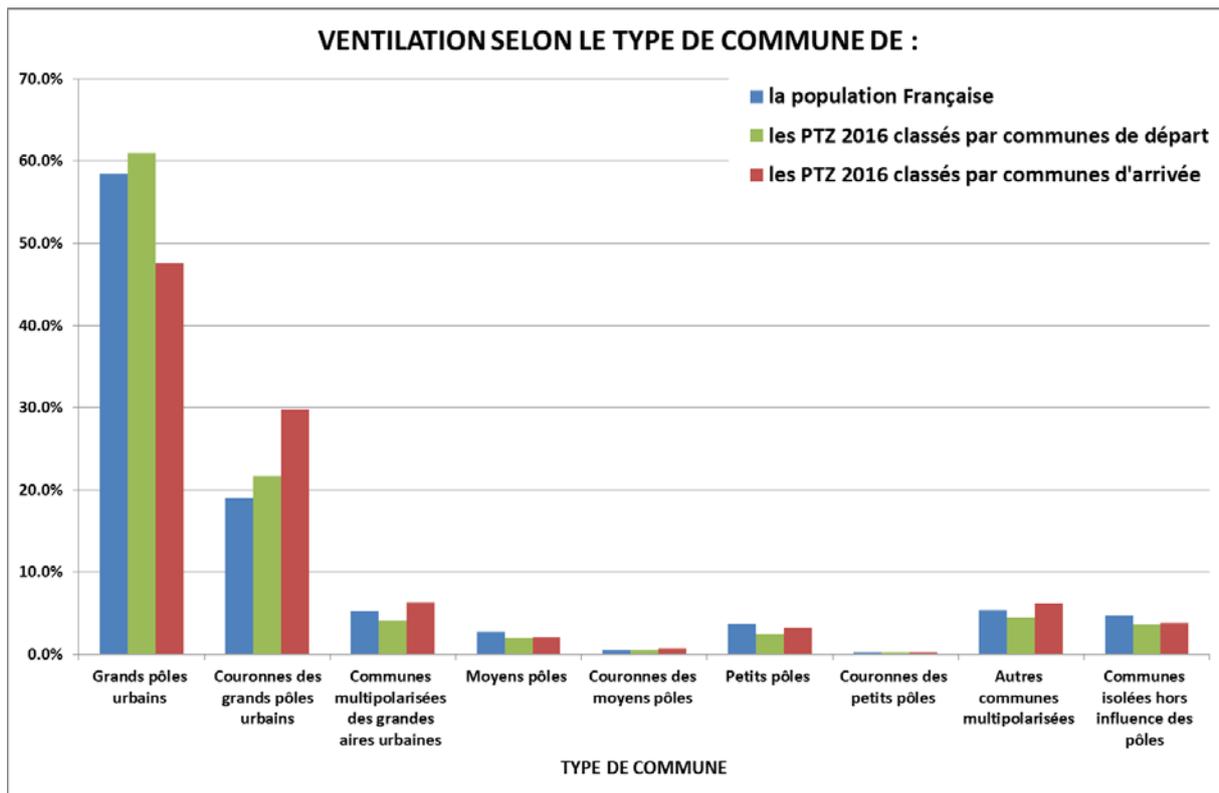
La hausse du nombre de PTZ distribués en 2016 est observable pour tous les types de communes, les plus faibles hausses concernant les grands pôles urbains et leurs couronnes (respectivement +88 % et +99 %). Cette hausse atteint des niveaux plus élevés en pourcentage pour les autres types de communes, mais dans des proportions moins importantes que les grands pôles urbains et leurs couronnes en raison de leur poids.

En faisant la distinction entre le neuf et l'ancien, on observe que la hausse dans le neuf n'est que de 59 %, avec une grande stabilité de la répartition par type de communes, alors que l'évolution du nombre de PTZ dans l'ancien est bien plus importante, cela étant en grande partie dû à l'ouverture de l'ancien sous quotité de travaux à l'ensemble des communes. De plus, l'augmentation dans l'ancien est particulièrement marquée dans les couronnes des grands pôles urbains.

Neuf	2015		2016		2015/2016
Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)	27 704	50%	44 353	50%	60%
Couronnes des grands pôles urbains	17 386	31%	27 734	31%	60%
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	3 204	6%	5 068	6%	58%
Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	959	2%	1 534	2%	60%
Couronnes des moyens pôles	351	1%	567	1%	62%
Petits pôles (moins de 5 000 emplois)	1 472	3%	2 350	3%	60%
Couronnes des petits pôles	127	0%	191	0%	50%
Autres communes multipolarisées	2 812	5%	4 339	5%	54%
Communes isolées hors influence des pôles	1 539	3%	2 462	3%	60%
Ensemble	55 554	100%	88 598	100%	59%

Ancien	2015		2016		2015/2016
Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)	1 413	44%	10 301	39%	629%
Couronnes des grands pôles urbains	582	18%	6 524	25%	1021%
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	223	7%	2 154	8%	866%
Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	66	2%	859	3%	1202%
Couronnes des moyens pôles	19	1%	267	1%	1305%
Petits pôles (moins de 5 000 emplois)	251	8%	1 377	5%	449%
Couronnes des petits pôles	5	0%	122	0%	2340%
Autres communes multipolarisées	373	11%	2 805	11%	652%
Communes isolées hors influence des pôles	314	10%	1 936	7%	517%
Ensemble	3 246	100%	26 345	100%	712%

Comme le montrent les graphiques suivants, la distribution de PTZ ne concerne qu'un nombre limité de communes (environ 19 600 sur près de 35 800 communes), parmi lesquelles sont sous-représentées les « autres communes multipolarisées » et les « communes isolées hors influence des pôles ». Les emprunteurs de PTZ en 2016 se localisent et achètent essentiellement dans les « grands pôles urbains » et leurs « couronnes ».



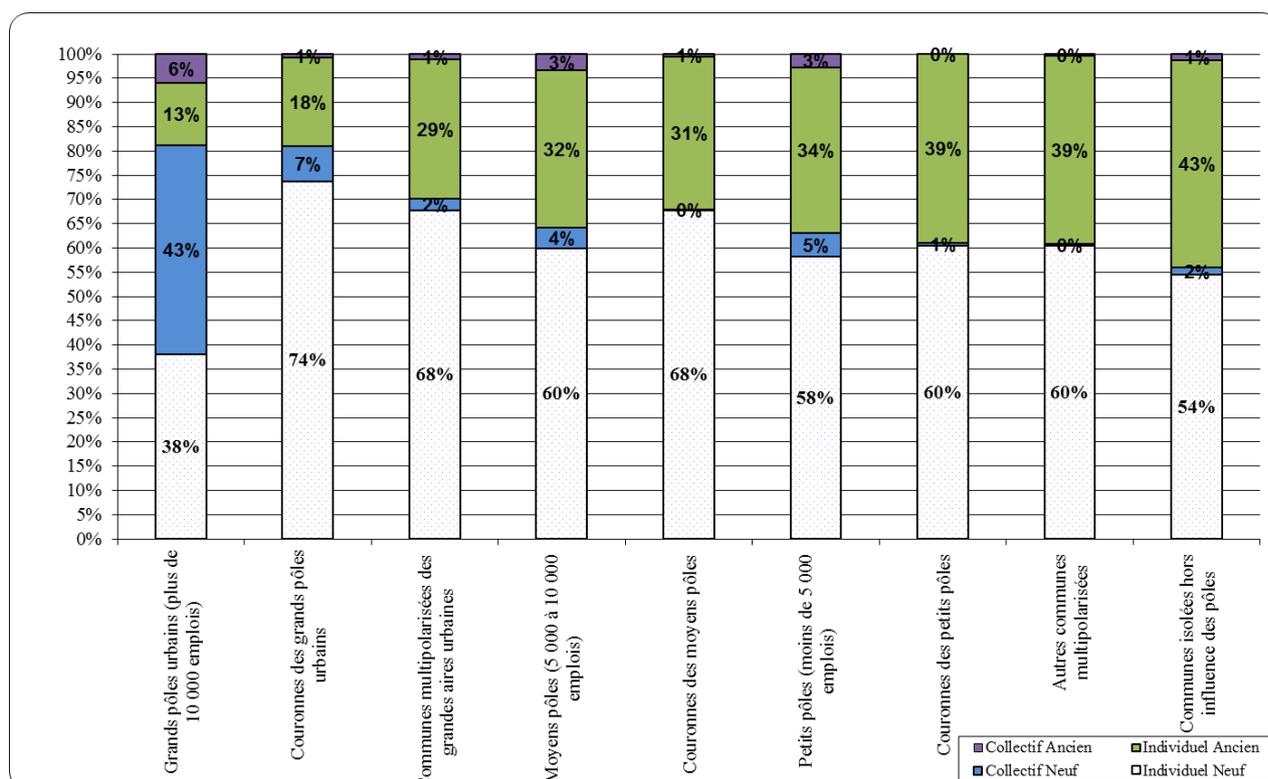
En 2016, le montant moyen d'opération, en baisse globale de 0,7 %, est en baisse dans l'ensemble des catégories de communes, à l'exception des grands pôles urbains (+0,3 %) et de couronnes des grands pôles urbains (+0,7 %). La plus forte baisse est rencontrée dans les couronnes des petits pôles (-5,9 %, après une baisse de 2,2 % en 2015).

Le montant moyen du PTZ, en hausse globale de 71,0 %, augmente toutefois de plus de 85 % dans toutes les catégories de communes à l'exception des grands pôles urbains (+56,5 %). La hausse pour les autres catégories de communes va de +87,2 % pour les moyens pôles à +110,2 % pour les autres communes multipolarisées.

Ces deux résultats entraînent une augmentation de la quotité des PTZ pour toutes les catégories de communes. Les plus fortes hausses sont observées pour les couronnes des moyens pôles (+19,2 points) et les autres communes multipolarisées (+19,4 points).

Dans le neuf, l'individuel est le type d'opération le plus courant sauf dans les grands pôles urbains où le collectif représente 53 % (contre 53 % points en 2015). On observe la même tendance dans l'ancien où, là aussi, l'individuel l'emporte nettement sur le collectif au global, y compris dans les grands pôles urbains où le collectif n'atteint que 31,8 % de la production dans l'ancien, contre 14,8 % de l'ensemble de la production dans l'ancien.

Figure 4 Répartition des émissions de PTZ par type d'opération et de commune



Champ : PTZ émis en 2016 en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

Tout comme les années passées, le poids du collectif diminue quand le caractère urbain décroît et inversement, plus le caractère rural s'accroît, plus la part de l'individuel est importante.

Une étude permettant de croiser la catégorie de commune de l'ancien logement et celle du nouveau a été réalisée (Annexe 12, synthétisée sur le graphique de la Figure 5). Il ressort de cette analyse que les flux d'une catégorie à l'autre sont assez stables. Plus de 85 % des emprunteurs achètent un logement dans une commune du même type que l'actuelle. Seuls les ressortissants d'un grand pôle urbain ont des proportions plus faibles (80,3 %). Il y a cependant un effet de croisement entre les grands pôles urbains et leurs couronnes : 16,8 % des ressortissants d'un grand pôle achètent un bien dans une couronne d'un grand pôle, contre 8,6 % dans le sens inverse.

Figure 5 : Typologie croisée des communes de départ et d'arrivée

marginales. Les grands pôles urbains ont la proportion d'emprunteurs touchant plus de 4 SMIC la plus élevée (9,0 %) suivi par les couronnes des grands pôles urbains (4,2 %). Cependant, 34,3 % de la population des grands pôles touchent moins de 2 SMIC contre 31,9 % de l'ensemble des emprunteurs. De manière générale les ménages composés de 2 personnes ou moins représentent 53,6 % de notre population et sont majoritairement présents dans les grands pôles urbains (58,8 %) (Annexes 5, 6 et 7).

1.2 CARACTERISTIQUES DES MENAGES BENEFICIAIRES

En 2016, seulement 44,0 % des emprunteurs appartiennent à la tranche la plus haute (troisième), 44,5 % à la première tranche, le reste appartenant à la tranche 2.

Le nombre moyen de personnes composant les ménages est de 2,5 contre 2,6 en 2015 (53,6 % des ménages composés d'une ou deux personnes, 22,0 % de trois personnes et 24,4 % de quatre personnes ou plus).

Ils sont 63,6 % à vivre en couple.

L'âge moyen des acquéreurs est de 33 ans et ils sont 53,9 % à avoir entre 26 et 35 ans. Les 36-65 ans représentent 31,2 % des emprunteurs.

Ceux qui gagnent 3 SMIC ou moins représentent 74,3 % des effectifs (ils étaient 73,8 % en 2015).

Le taux d'apport estimé reste inférieur à 5 % pour plus de deux tiers (67,1 %) des opérations (57,8 % en 2015). 7,6 % des emprunteurs ont un taux d'apport compris entre 25 % et 50 %.

La part des employés reste élevée (34,7 %) et celle des cadres augmente par rapport aux PTZ 2015 (12,4 % en 2016 contre 11,7 % en 2015). La part des ouvriers augmente, passant de 22,6 % à 22,8 %.

CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

La part des moins de 25 ans (Annexe 8) ayant souscrit un PTZ en 2016 est stable (14,8 % contre 14,6 % en 2015). La part des 26 à 35 ans passe de 54,6 % en 2015 à 53,9 % en 2016, alors que la classe d'âge de 46 à 65 ans passe de 8,8 % à 8,9 %.

En ce qui concerne le statut matrimonial, les personnes seules (personnes célibataires et veufs) et les couples ont vu leur part sensiblement évoluer entre 2015 et 2016, passant respectivement de 33,0 % à 36,4 % et de 67,0 % à 63,6 %. Les célibataires représentent 31,1 % des effectifs. Les veufs conservent leur part très faible avec 0,2 % et les divorcés ou séparés atteignent 5,1 %, soit 0,1 point de plus que l'année précédente.

S'agissant du précédent statut d'occupation de l'emprunteur en 2014, la proportion des locataires HLM est stable à 4,3 %. La proportion des autres locataires (issus du secteur privé) diminue, passant de 79,9 % en 2015 à 73,8 % en 2016. Les personnes vivant chez leurs parents représentent 18,7 % (+ 4,4 points) alors que les autres statuts se situent à 3,1 % (+1,4 point par rapport à l'an dernier).

Parmi les anciens locataires HLM, les employés et professions intermédiaires représentent respectivement 37 % et 21 % des anciens locataires HLM. L'âge moyen des anciens locataires HLM est de 37 ans, contre 33 ans pour les autres emprunteurs.

La part des ménages de petite taille et celle des « familles » de 3 personnes et plus (Annexe 13) augmente et baisse respectivement dans les mêmes proportions (3,7 points) par rapport à l'an dernier.

TYPLOGIE DES MENAGES SELON LE REVENU

La typologie des ménages, établie selon le nombre de personnes composant le ménage et le revenu mensuel de l'année N, donne une vision globale des accédants aidés. Les types de ménages sont définis selon les critères suivants :

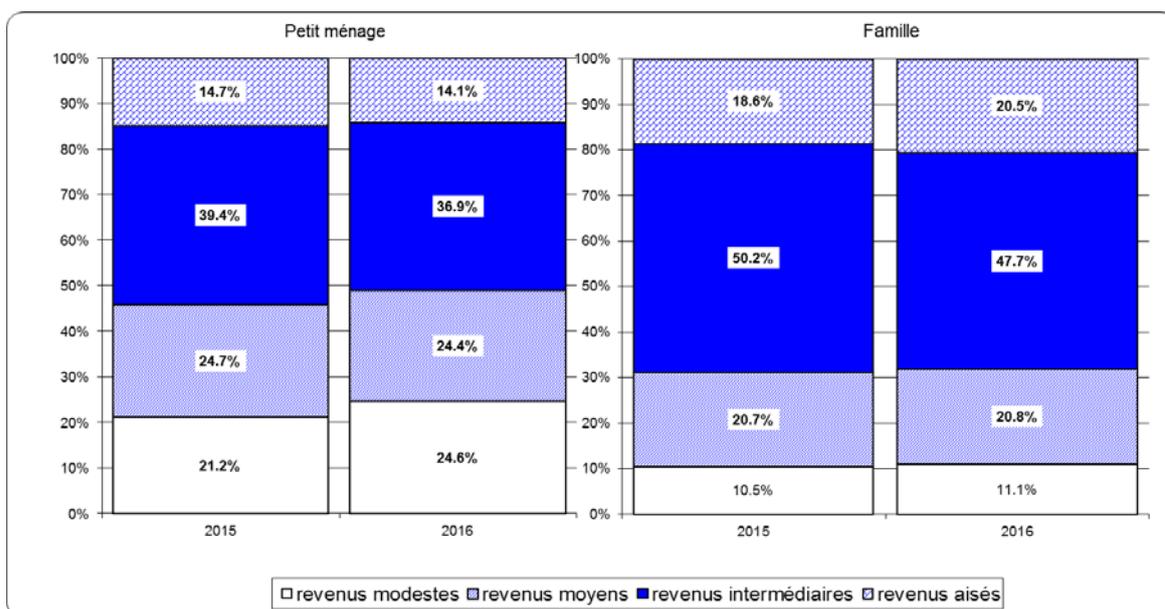
Petit ménage <i>(1 ou 2 personnes)</i>	Famille <i>(au moins 3 personnes)</i>
--	---

Revenus modestes	moins de 1.5 SMIC (1)	moins de 2 SMIC
Revenus moyens	de 1.5 à 2 SMIC	de 2 à 2.5 SMIC
Revenus intermédiaires	de 2 à 3 SMIC	de 2.5 à 3.5 SMIC
Revenus aisés	plus de 3 SMIC	plus de 3.5 SMIC

(1) Sur la base d'un SMIC mensuel net pour 151.67h de travail à 1141.61 en 2016, 1135.99 en 2015,

En 2016 (Annexe 13), la proportion de ménages selon leur catégorie de revenus a légèrement évolué si l'on compare les prêts à 0 % émis en 2016 avec ceux émis en 2015, la part des revenus modestes représentent 18,5 % des emprunteurs contre 16,0 % l'an dernier, celles des revenus moyens, intermédiaires et aisés passant respectivement de 22,8 % à 22,8 %, de 44,7 % à 41,7 % et de 16,6 % à 17,0 %.

Figure 6 Poids des catégories de ménages par année d'émission



Champ : PTZ émis en 2015 et 2016 en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

Par ailleurs, il ressort des deux derniers tableaux de l'Annexe 13, permettant de croiser les catégories de ménages selon le revenu avec le type d'acquisition, que les familles sont davantage présentes dans l'individuel neuf (86,3 % des familles qui accèdent dans le neuf le font dans l'individuel, contre 69,7 % pour l'ensemble). A l'inverse, les petits ménages dans le neuf sont davantage présents dans le collectif (on trouve 45,1 % des petits ménages dans le collectif contre 30,3% dans l'ensemble).

Dans l'ancien, les petits ménages sont 81,9 % à accéder dans l'individuel, contre 90,8 % pour les familles (85,4 % pour l'ensemble des ménages).

Tableau 7 Structure de répartition des opérations par types de ménage

	2015	2016		2015	2016
Petits ménages	27607	57400	Familles	26355	47228
Revenus modestes	5849	14123	Revenus modestes	2766	5231
<i>Neuf</i>	5275	8613	<i>Neuf</i>	2521	3753
<i>Ancien avec travaux</i>	341	5205	<i>Ancien avec travaux</i>	69	1250
<i>HLM</i>	233	305	<i>HLM</i>	176	228
Revenus moyens	6825	14005	Revenus moyens	5452	9805
<i>Neuf</i>	6376	10426	<i>Neuf</i>	5117	7478
<i>Ancien avec travaux</i>	211	3269	<i>Ancien avec travaux</i>	137	2102
<i>HLM</i>	238	310	<i>HLM</i>	198	225
Revenus intermédiaires	10864	21154	Revenus intermédiaires	13243	22517
<i>Neuf</i>	10385	16752	<i>Neuf</i>	12689	18575
<i>Ancien avec travaux</i>	249	4188	<i>Ancien avec travaux</i>	194	3581
<i>HLM</i>	230	214	<i>HLM</i>	360	361
Revenus aisés	4069	8118	Revenus aisés	4894	9675
<i>Neuf</i>	3989	7080	<i>Neuf</i>	4729	8212
<i>Ancien avec travaux</i>	33	982	<i>Ancien avec travaux</i>	25	1297
<i>HLM</i>	47	56	<i>HLM</i>	140	166

Champ : PTZ émis en 2015 et 2016 en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 30/03/N+1

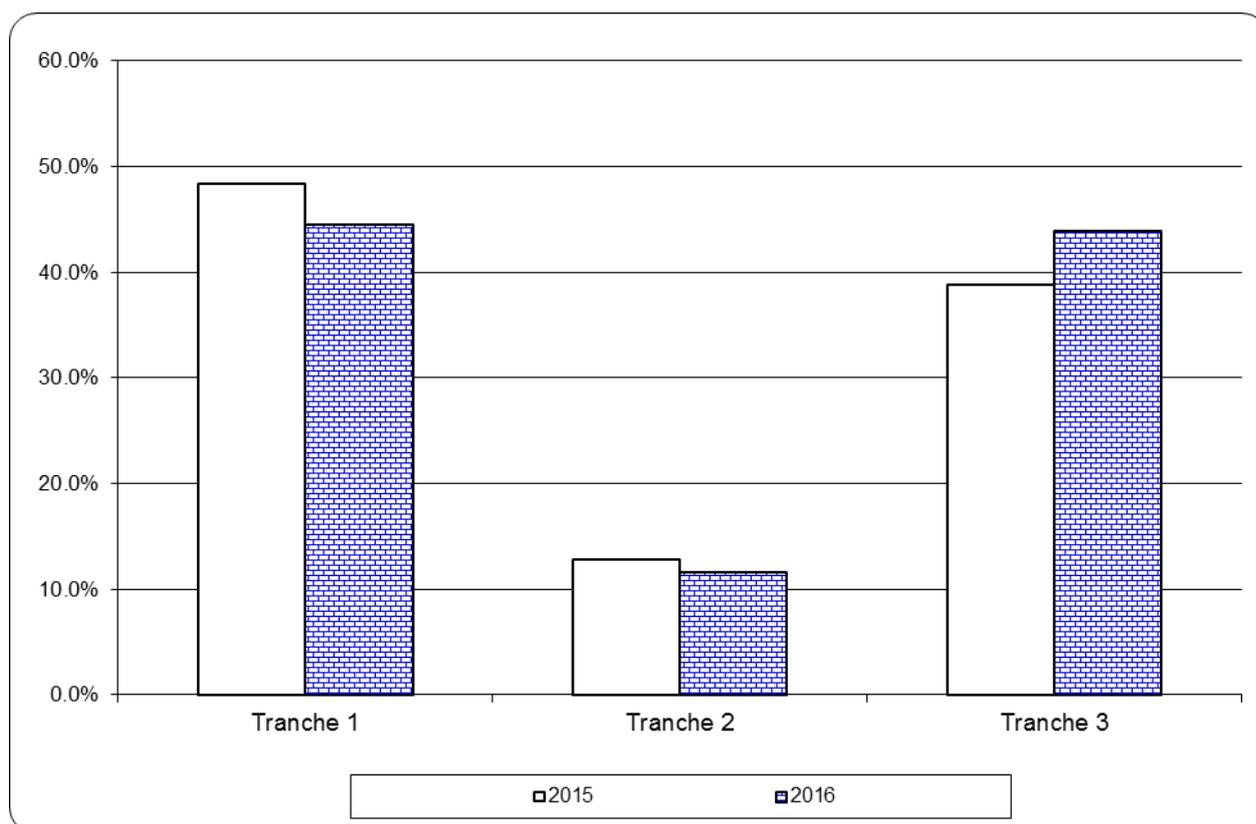
TRANCHES DU BAREME, REVENU DE L'ANNEE DE REFERENCE

2012 avait vu le retour de la condition de ressources et le PTZ 2013 renforçait cette orientation. Le 1er octobre 2014 puis le 1er janvier 2016, les plafonds des tranches hautes ont été relevés, permettant à plus d'emprunteurs de bénéficier du PTZ.

En 2016, la tranche 1 est la plus importante (44,5 %), mais suivie de près par la tranche 3 (44,0 %). La tranche 2 regroupe 11,6 % des PTZ.

En raisonnant également avec le barème PTZ 2016 pour les PTZ émis en 2015, la tranche 3 est la seule à avoir augmenté en proportion, au détriment des deux autres tranches, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'elle est la seule tranche à avoir été affectée par l'augmentation des plafonds de ressources au 1^{er} janvier 2016.

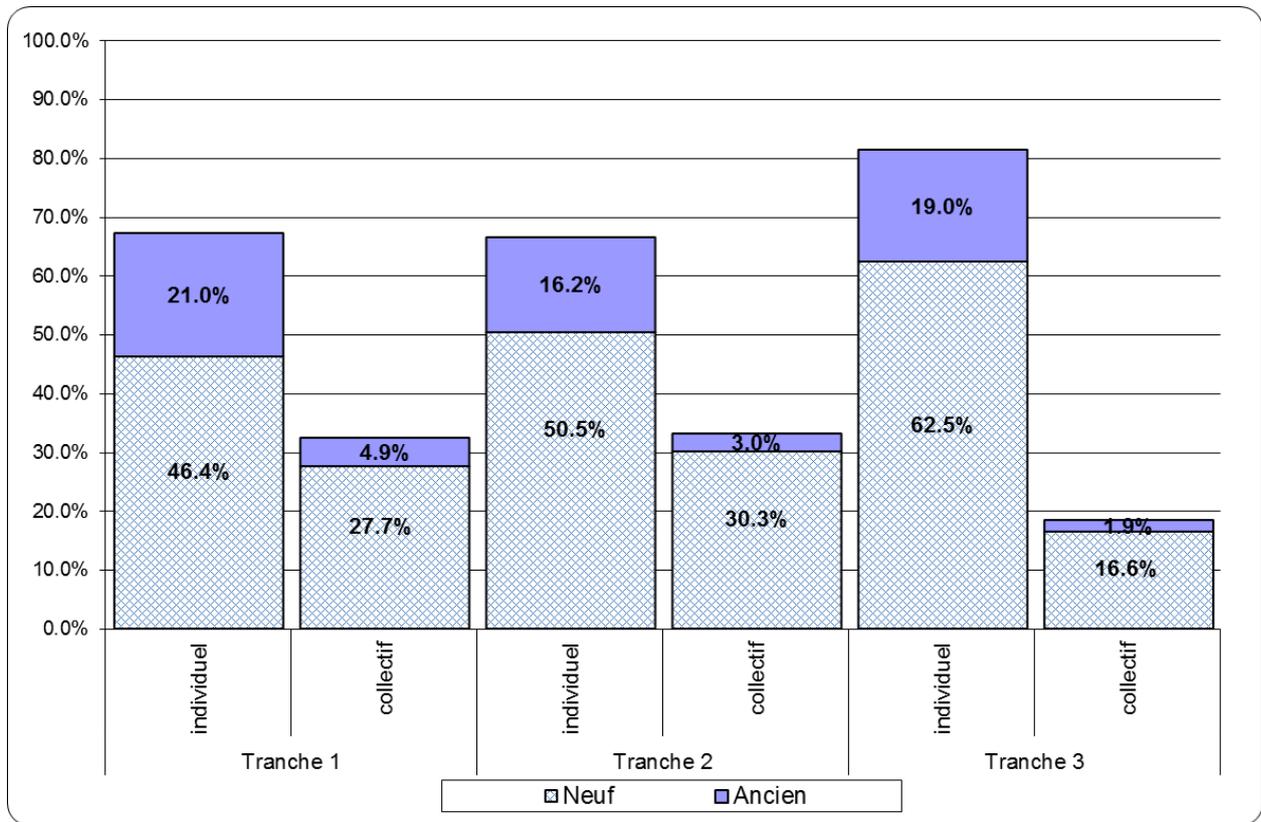
Figure 8 Répartitions par tranches du barème PTZ 2016 et années d'émission



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

Figure 7 Répartition par tranche, types d'immeuble et types d'opération des PTZ émis en 2016



Champ : PTZ émis en 2016 en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

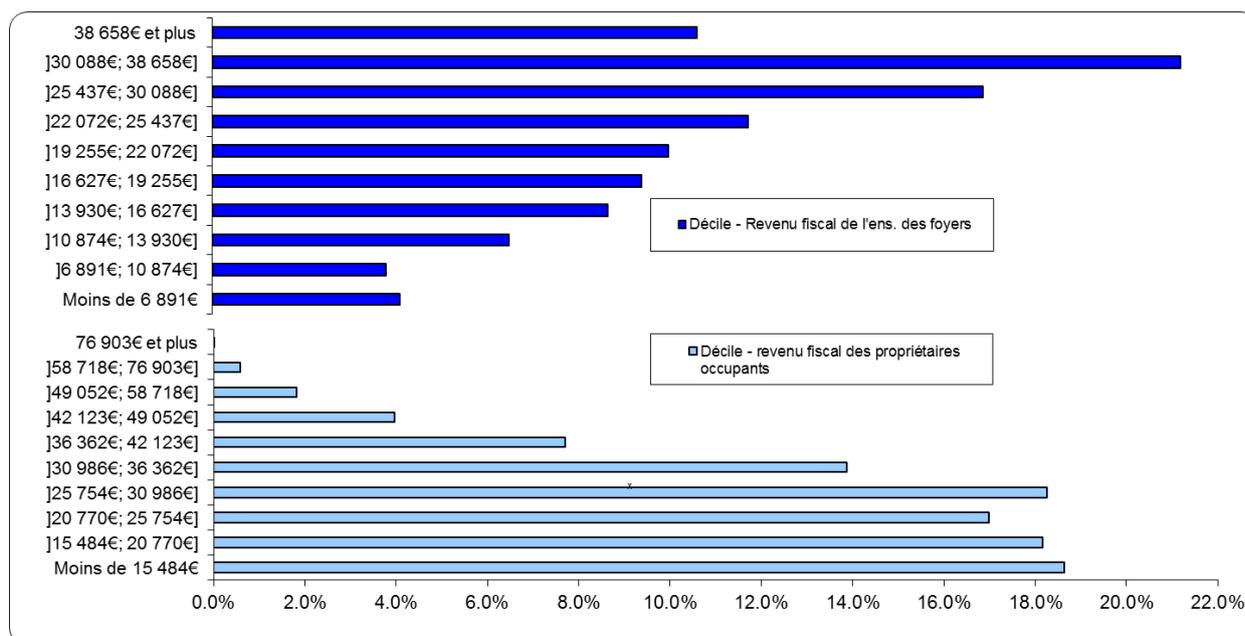
Au regard de la distribution des opérations selon la tranche de revenu de l'année de référence pris en compte pour l'éligibilité :

- La tranche 2 est la tranche qui possède la plus grande part d'opérations dans le collectif neuf.
- Quelle que soit la tranche, ce sont les opérations dans l'individuel qui l'emportent. La tranche 3 rassemble la part la plus élevée d'opérations dans le neuf individuel (62,5 %).
- Dans l'ancien HLM, l'acquisition seule sans travaux est dominante, quelle que soit la tranche.

À noter que les comparaisons entre les différentes tranches de ressources présentent certains biais puisque la répartition par tranche diffère sensiblement selon les zones, du fait de la modulation des seuils de ressources.

La répartition selon les déciles de revenu fiscal (cf. Figure 8) de l'ensemble des foyers fiscaux des PTZ est inégale. 58,7% des PTZ sont accordés aux quatre derniers déciles de revenus. Seulement 14,0% des emprunteurs ont un RFR inférieur ou égal à 13 930€⁷.

Figure 8 Répartition des emprunteurs de PTZ en fonction de leurs revenus de référence (par déciles des revenus fiscaux de l'ensemble des foyers et par déciles des revenus fiscaux des propriétaires occupants)



Champ : PTZ émis en 2016 en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

La répartition selon les déciles de RFR des propriétaires occupants des PTZ est encore moins équilibrée. Les quatre premiers déciles sont représentés à hauteur de 17 % à 19% chacun. Ce sont les 3 déciles relatifs aux revenus les plus élevés qui sont les moins représentés (2,4% des PTZ)⁸.

⁷ Source des déciles de revenu fiscal de l'ensemble des foyers fiscaux : INSEE, Revenus fiscaux des ménages en 2011

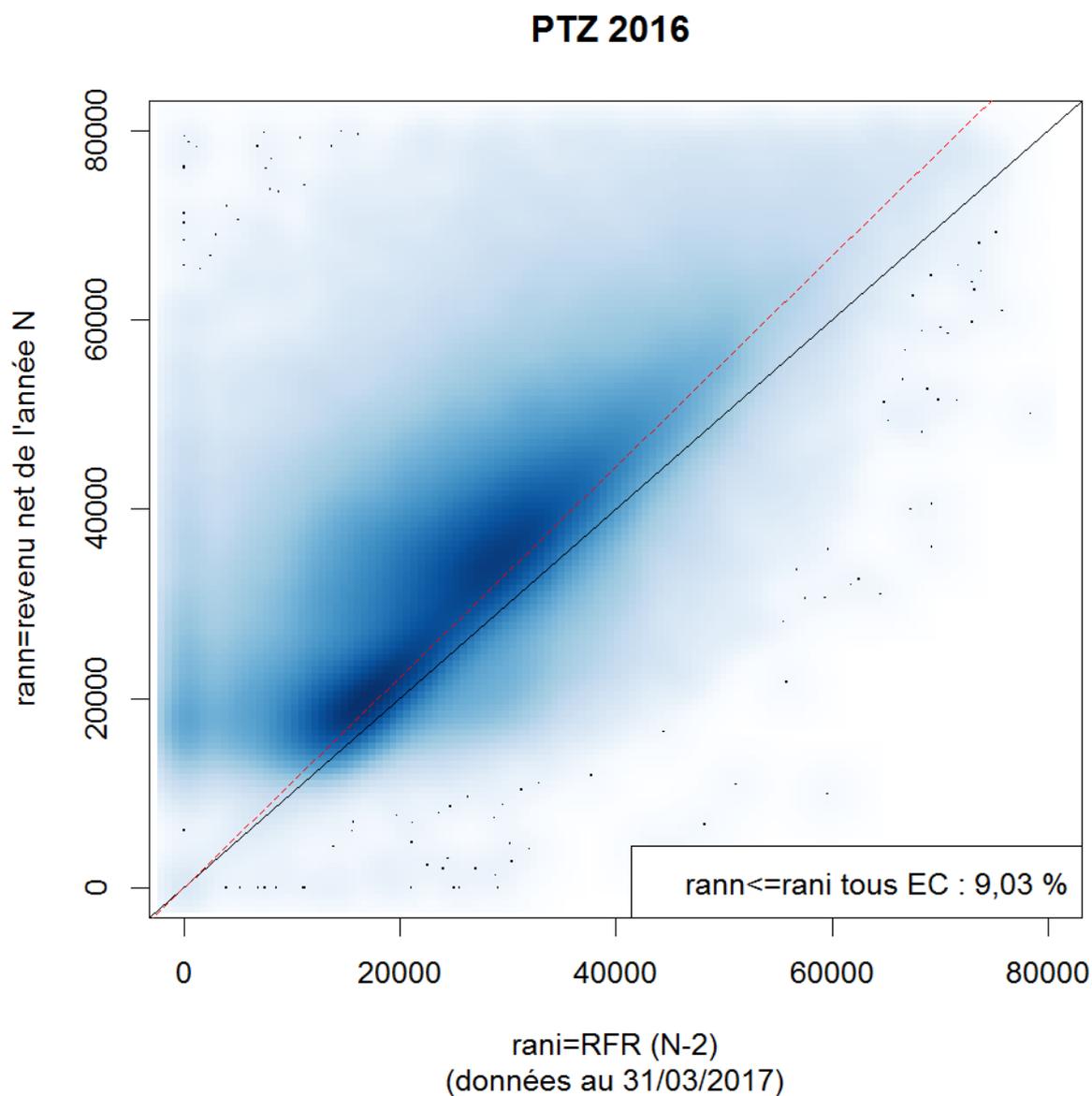
⁸ Source des déciles de revenu fiscal de l'ensemble des propriétaires occupants : INSEE, Revenus fiscaux des ménages en 2011

ÉVOLUTION DU REVENU MENSUEL DES MENAGES ENTRE L'ANNEE DE REFERENCE ET L'ANNEE N

Dans ce qui suit, les revenus de l'année N insuffisamment renseignés et ceux où ils sont inférieurs ou égaux au revenu de l'année de référence (de l'année N-2⁹) ont été écartés ; dans ce dernier cas, ils représentent 9,0 % de l'ensemble des PTZ émis en 2016, et leur suppression de la base de travail dans l'analyse qui suit, tient au fait qu'ils sont considérés comme « aberrants », car en règle général, les revenus des ménages ont plus tendance à stagner ou progresser avec le temps qu'à diminuer. Les observations éliminées (9,03 %) figurent sous la bissectrice du graphique suivant. A titre indicatif, une droite pointillée a également été ajoutée qui correspond aux revenus de l'année N avec abattement de 10% égaux aux revenus de l'année de référence. Il est en effet important de rappeler que le revenu de référence de l'année N-2 est égal au revenu de cette année après abattement, ce dernier étant généralement égal à 10% :

⁹ Depuis le 1er janvier 2011, c'est toujours le revenu de l'année N-2 qui est pris pour référence

Figure 10 : Comparaison Revenu fiscal de référence de l'année N-2 VS Revenu annuel de l'année N



Ces revenus ont été également ventilés par tranches de SMIC net calculé sur 151,67 heures travaillées dans le mois (soit 35 h/semaine), 1 135,99 € en 2015 et 1 141,61 € en 2016.

Cette année, le revenu mensuel moyen des emprunteurs est de 2 880 €, légèrement plus faible que celui des emprunteurs de l'année 2015 (2 907 €).

Tableau 5 Evolution du revenu mensuel moyen entre l'année de référence et l'année N par tranche du barème PTZ¹⁰

	Revenu mensuel moyen N-2	Revenu mensuel moyen N	Evolution par rapport à N-2
Tranche 1	1 813	2 511	38.5%
Tranche 2	2 324	2 909	25.2%
Tranche 3	2 748	3 269	19.0%
Ensemble	2271	2880	26.8%

Champ : PTZ émis en 2016 en France Métropolitaine

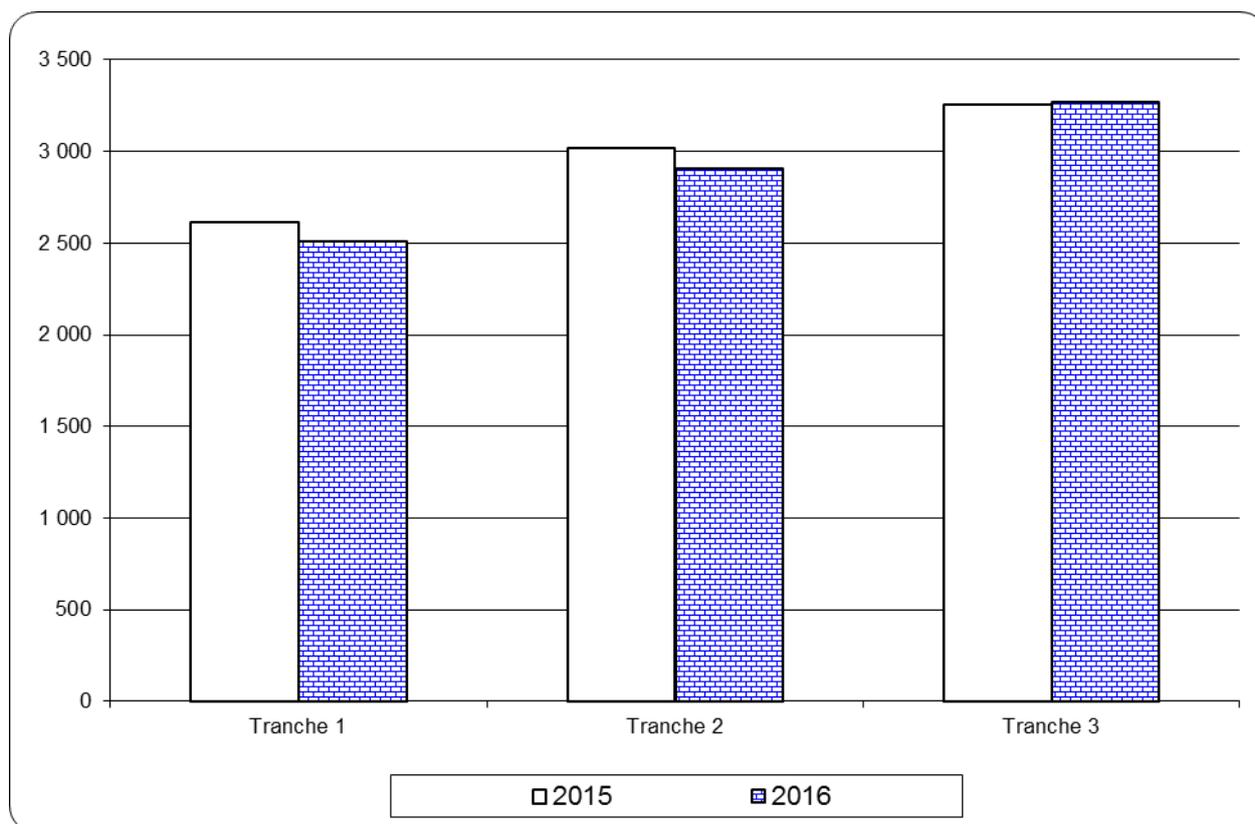
Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

L'écart de revenu mensuel moyen entre l'année N-2 (2014) et l'année N (2016) des emprunteurs appartenant à la première tranche du barème PTZ est de 698 €(soit une évolution par rapport à N-2 en augmentation de 38,5 %). Pour la tranche 2, cette évolution est de 25,2 %. L'évolution du revenu mensuel de l'année N par rapport à l'année N-2 diminue à mesure que l'on s'éloigne de la tranche 1.

En 2016, l'écart relatif entre le revenu mensuel moyen le plus élevé (3^{ème} tranche) et celui le plus faible (1^{ère} tranche) est de 1,3.

¹⁰ On neutralise l'abattement forfaitaire de 10 % affectant le revenu N-2 pour permettre une comparaison avec le revenu N qui ne fait l'objet d'aucun abattement.

Figure 9 Revenu mensuel moyen par tranches du barème PTZ 2016 et années d'émission



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

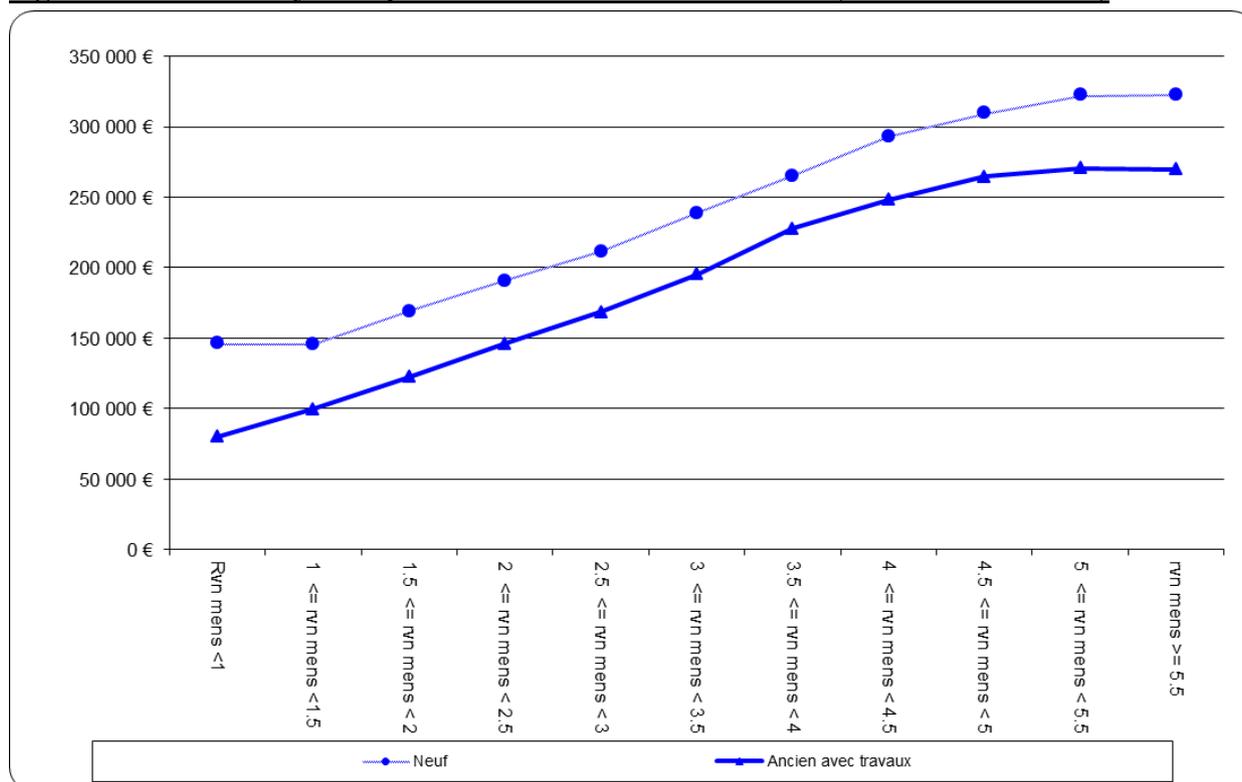
Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

Près de 56 % des emprunteurs de PTZ en 2016 touchent entre 2 et 3,5 SMIC, les classes de revenu inférieures à 2 SMIC représentent 32 % de la population, tandis que les tranches relativement aisées (supérieures à 4 SMIC) ne représentent que 6 %.

Au regard du tableau du bas de l'Annexe 11, le montant d'opération est une fonction croissante du revenu quel que soit le type d'opération. Le montant moyen d'opération le plus faible est pour la tranche strictement inférieure à 1 SMIC avec 113 986 €

Le rapport des montants moyens d'opération entre la tranche de revenu la plus faible et la plus importante est de 2,8, c'est-à-dire que le montant moyen d'opération est 2,8 fois plus important pour les emprunteurs touchant plus de 5,5 SMIC que ceux ayant moins d'1 SMIC. Cet écart est de 2,2 dans le neuf, de 3,4 dans l'ancien avec travaux et de 3,5 dans l'ancien HLM.

Figure 10 Montant moyen d'opération selon le revenu mensuel N (en nombre de SMIC)



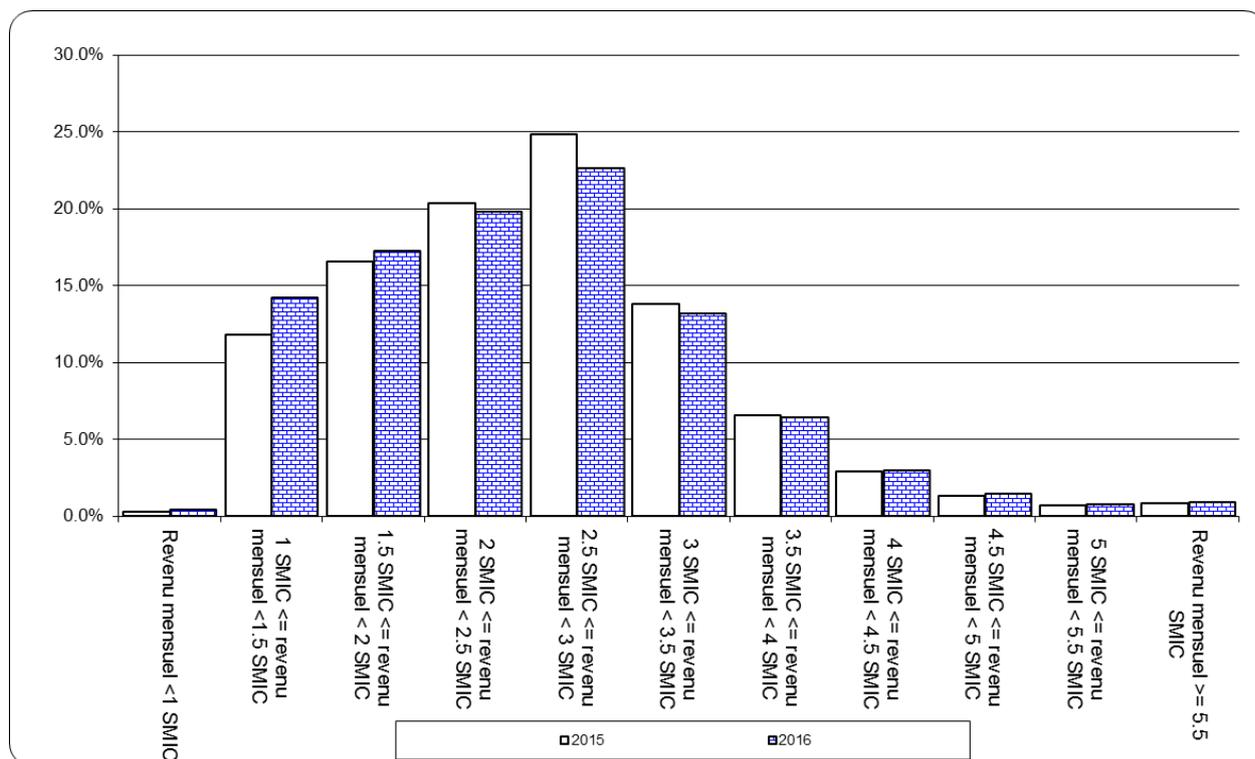
Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

Lorsque le nombre de prêts correspondant à un croisement de critères statistiques n'est pas significatif (<11), l'effectif est écarté de l'exploitation

La répartition des ménages en fonction de leur revenu au moment de l'émission de l'offre de prêts exprimé en nombre de SMIC est disponible en Annexe 10. Elle évolue peu entre 2015 et 2016. Les parts les plus importantes reviennent aux tranches de revenu comprises entre 1,5 et 3,5 SMIC, soit près de 75,5 % de la production en 2016 contre 76,1% en 2015.

Figure 11 Répartition des opérations selon le revenu mensuel N (en nombre de SMIC) et l'année d'émission



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine en 2015 et 2016

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/N+1

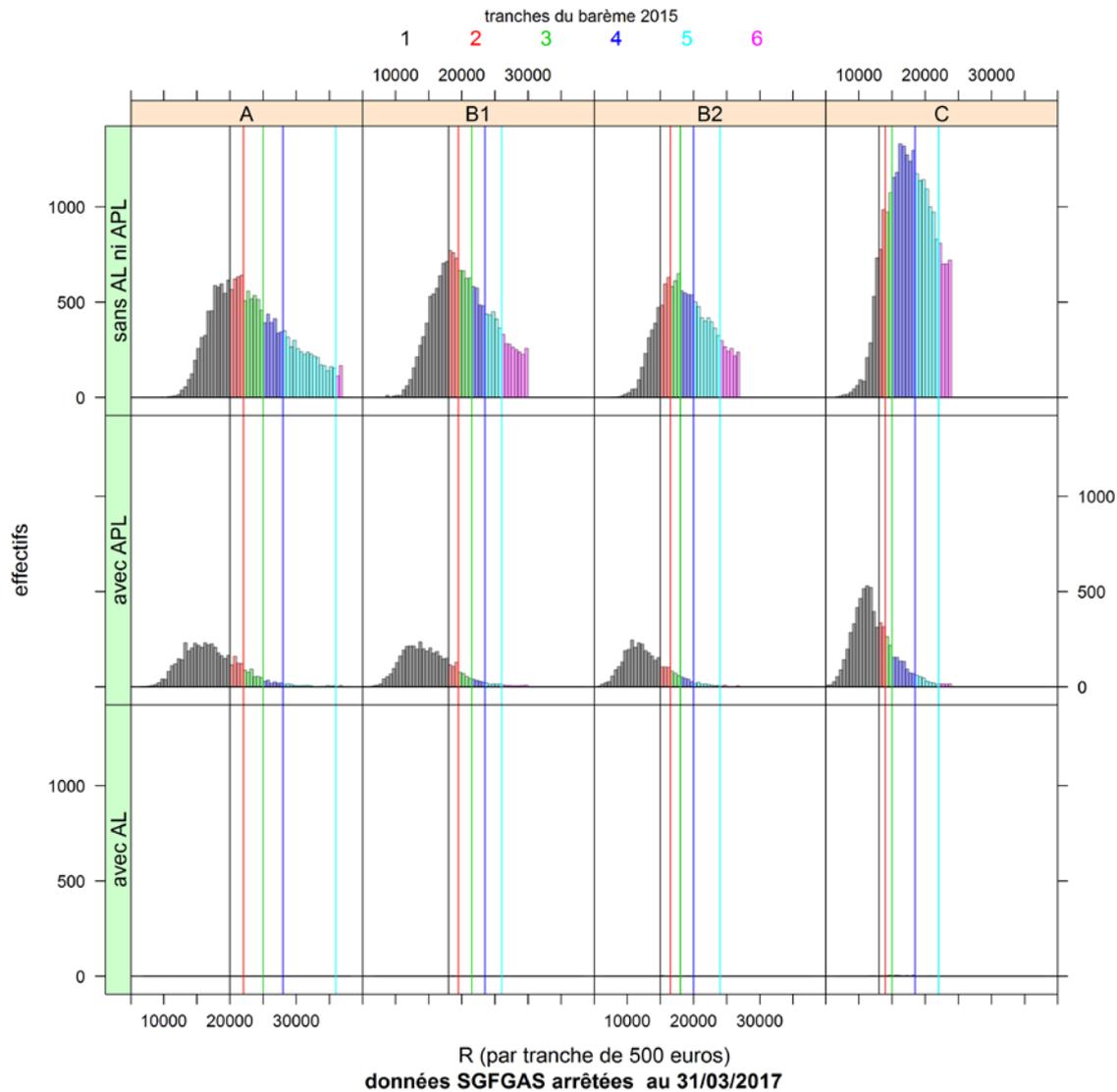
ÉLIGIBILITE DES EMPRUNTEURS PTZ A L'APL ET TAUX D'EFFORT

Le graphique ci-après présente quelques constatations sur l'éligibilité à l'APL au moment de l'octroi d'un PTZ (et de l'acceptation de celle-ci) pour les PTZ émis en 2016. Il montre que :

1. l'AL est quasi inexistante,
2. l'APL est l'apanage de la tranche 1 (barème 2015) donc a priori les ménages plus modestes et ne concerne qu'à peine 20,9 % des opérations,
3. et ce, quelle que soit la zone.

Le neuf :

PTZ+ 2016 dans le neuf selon éligibilité AL/APL , zones et tranches (selon barème 2015)



NB : La quantité R utilisée en abscisse pour ces graphiques est fonction du plus fort des deux montants suivants :

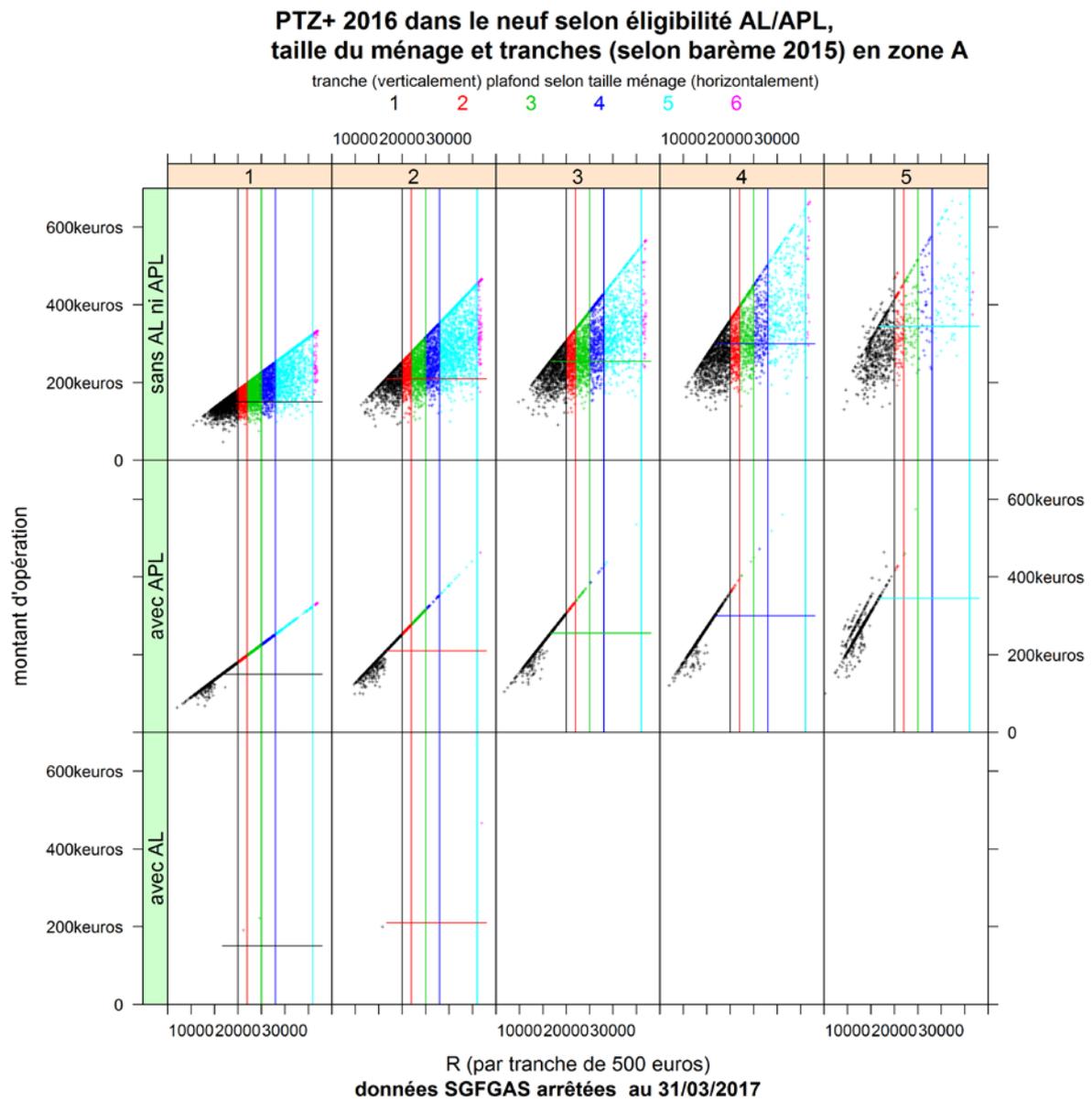
- le revenu fiscal de référence (RFR) du ménage,
- le résultat de la division du montant d'opération par 9, arrondi à l'euro le plus proche.

La division du plus fort montant par le coefficient familial mentionné à l'article L. 31-10-10, majoré de 0,3 par personne destinée à occuper le logement au-delà de la cinquième, dans la limite de huit personnes au total arrondie au centime d'euro le plus proche, forme la quantité R ¹¹.

Comme l'indique la légende placée sous le titre, les quatre droites verticales (resp. de la gauche vers la droite noire, rouge verte, mauve et bleue) représentent les bornes supérieures des tranches du barème 2015 (resp. 1, 2, 3, 4 et 5¹²)

¹¹ La susdite variable R intègre donc la notion de nombre de personnes et constitue une sorte de revenu par unité de consommation

Si on regarde des coûts d'opération associés cela donne les graphiques suivants :

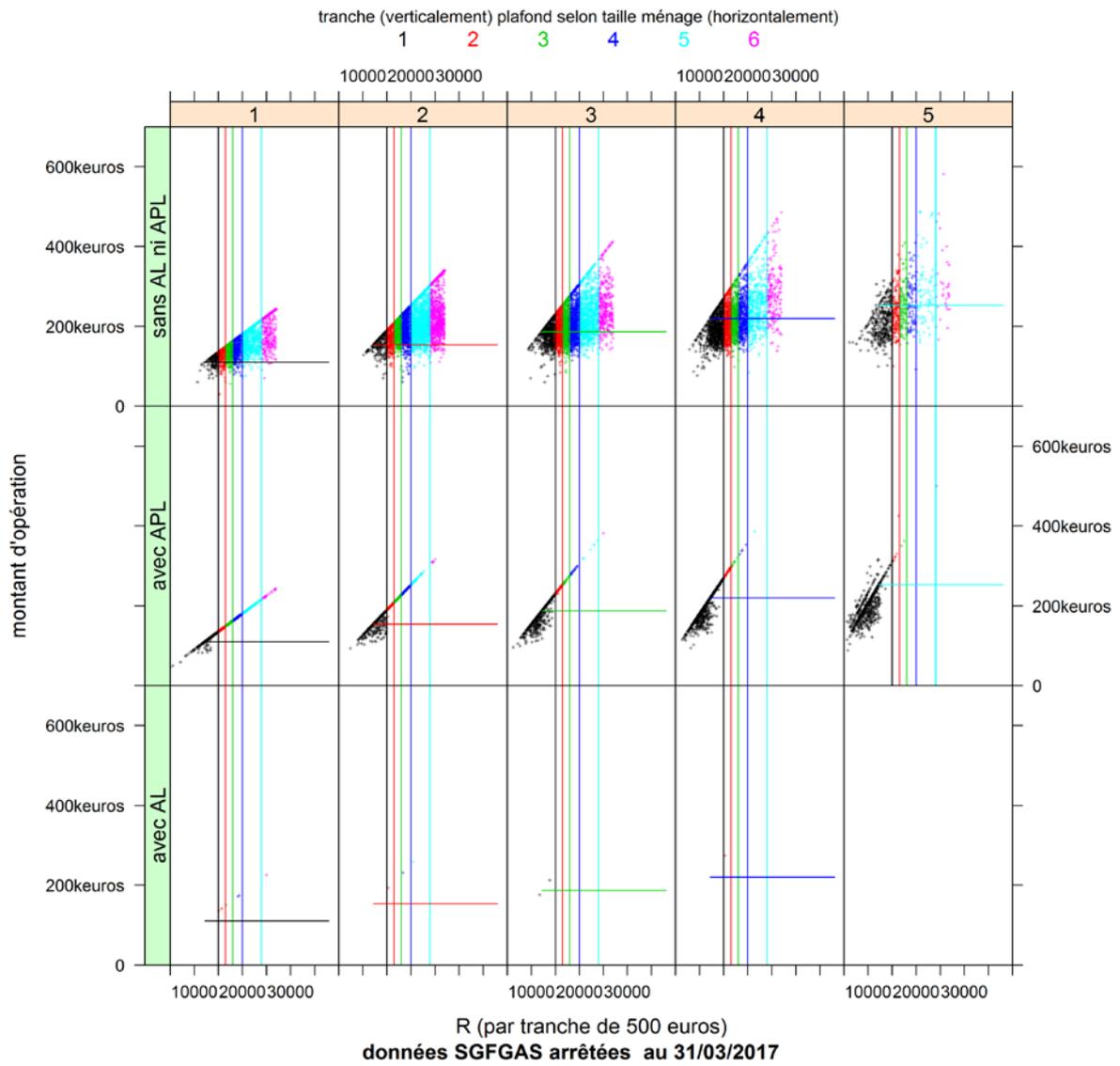


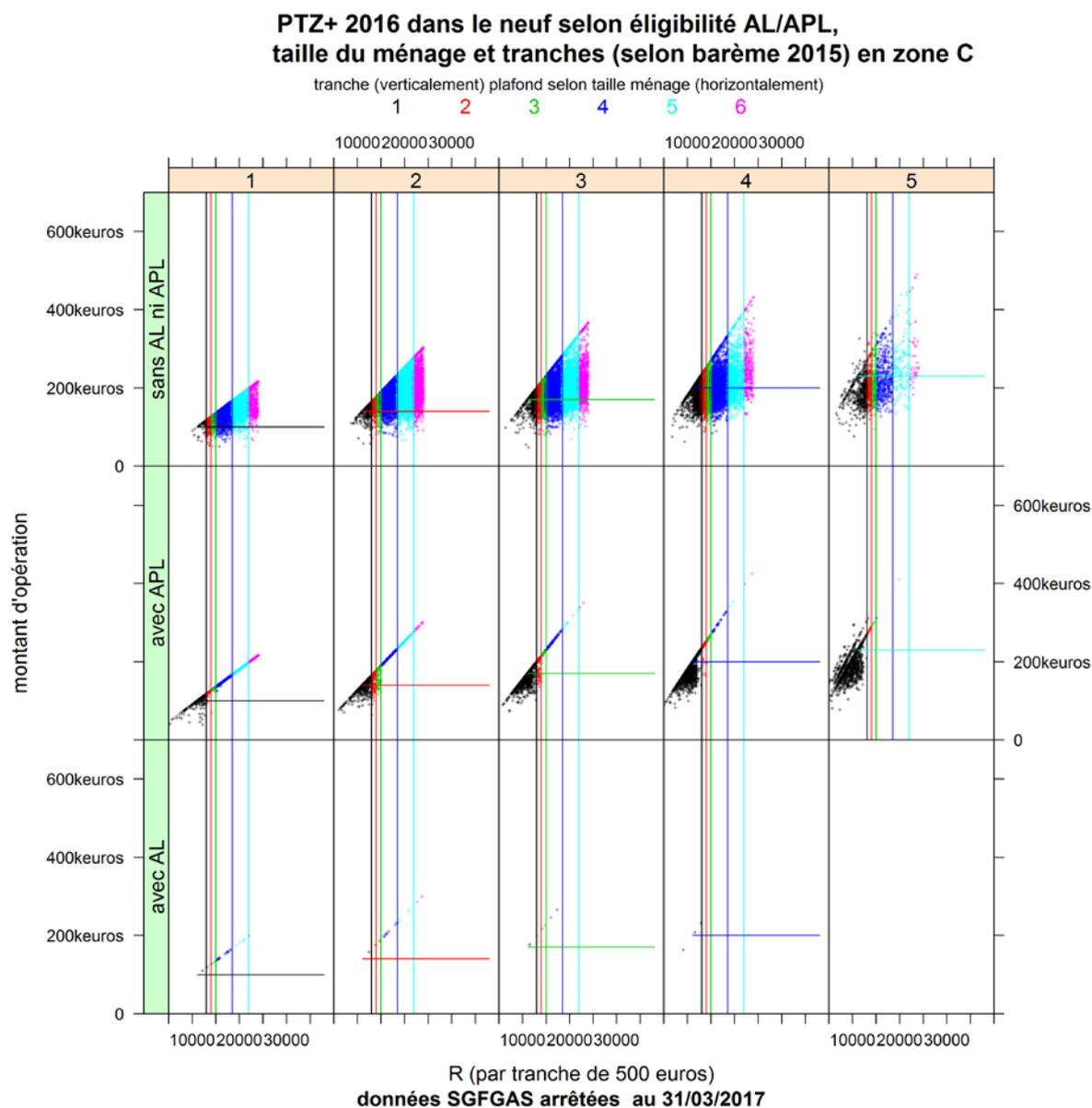
¹²

Sachant que les trois tranches du barème 2016 sont issues de celles du barème 2015 de la façon suivante :

Tranches 2016 Correspondance avec Tranches 2015
1 et 2 fusionnées 23 3 Fusion de 4 et 5, cette dernière étant étendue

PTZ+ 2016 dans le neuf selon éligibilité AL/APL, taille du ménage et tranches (selon barème 2015) en zone B2





Sur ces graphiques ont été représentés avec la même convention de couleur que le précédent pour les tranches les montants d'opération en fonction de la quantité R (comme dans le précédent graphique, les limites de tranches sont les droites verticales). Il y a autant de graphiques que de nombre de personnes (les 5 et plus ont été regroupés sur le graphique « 5 »).

Chaque droite horizontale correspond au plafond réglementaire d'opération pour une zone et un nombre de personnes donné.

Les droites obliques correspondent aux opérations où la détermination de la quantité R résulte de la division du montant d'opération par 9 plutôt que du RFR, ce qui est le signe d'un ménage « modeste » dont le RFR N-2 est bien au-dessous des revenus de l'année N ou bien bénéficiant d'un apport personnel.

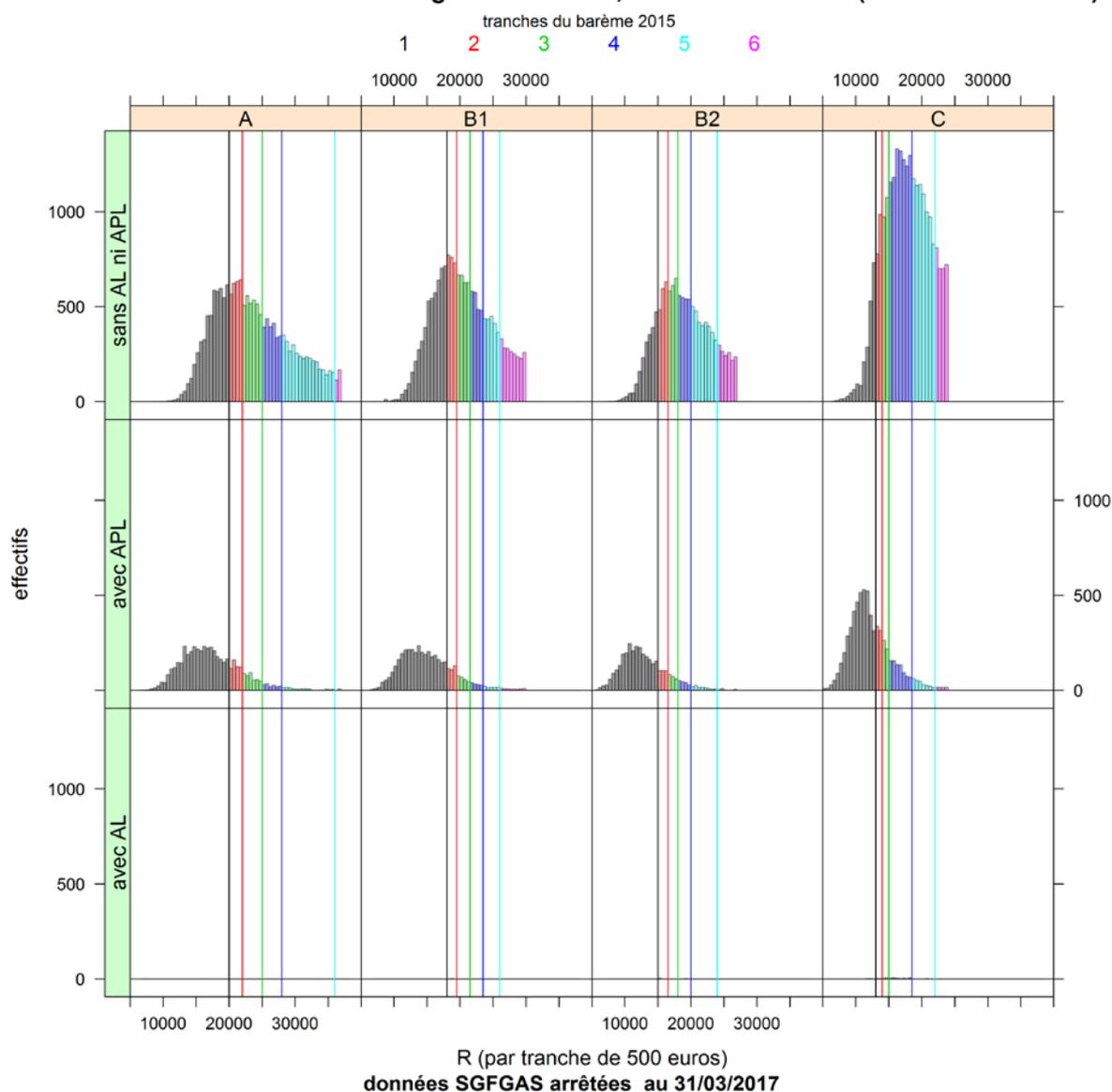
Le fait qu'il y ait plusieurs droites obliques sur le graphique de la colonne « 5 » correspond, pour la plus basse, aux ménages de 5 personnes et, pour les suivantes, aux ménages de 6 à 8 personnes et plus.

On constate que, dans les cas des opérations inéligibles tant à l'APL qu'à l'AL, les montants d'opération se situent en général bien au-dessus du plafond d'opération que dans les cas des opérations avec APL et ce pour toutes les zones y compris en zone A où cela est peut-être moins flagrant.

L'ancien (avec travaux) :

Contrairement à la génération 2015 qui était dépourvue ou presque d'opérations dans l'ancien, la génération 2016 du PTZ+ est à nouveau largement ouverte à l'ancien avec travaux, ce qui va permettre de construire les mêmes graphiques que pour le neuf en gardant toujours, par souci d'homogénéité de la comparaison, la référence aux tranches du barème de 2015.

PTZ+ 2016 dans le neuf selon éligibilité AL/APL, zones et tranches (selon barème 2015)



Les constatations faites dans le neuf sont encore plus vraies ici en termes de contrastes entre éligibles à l'APL et ceux qui ne le sont pas. C'est particulièrement vrai en zone C où se trouvent les ménages comportant le plus grand nombre de personnes que le barème de l'APL privilégie. La proportion globale d'éligibles à l'APL dans l'ancien est plus importante que dans le neuf puisqu'elle est cette fois de 24,6 % des opérations.

Si on regarde à présent les graphiques représentant le coût d'opération en fonction de la quantité R on obtient les graphiques suivants en fonction des zones.

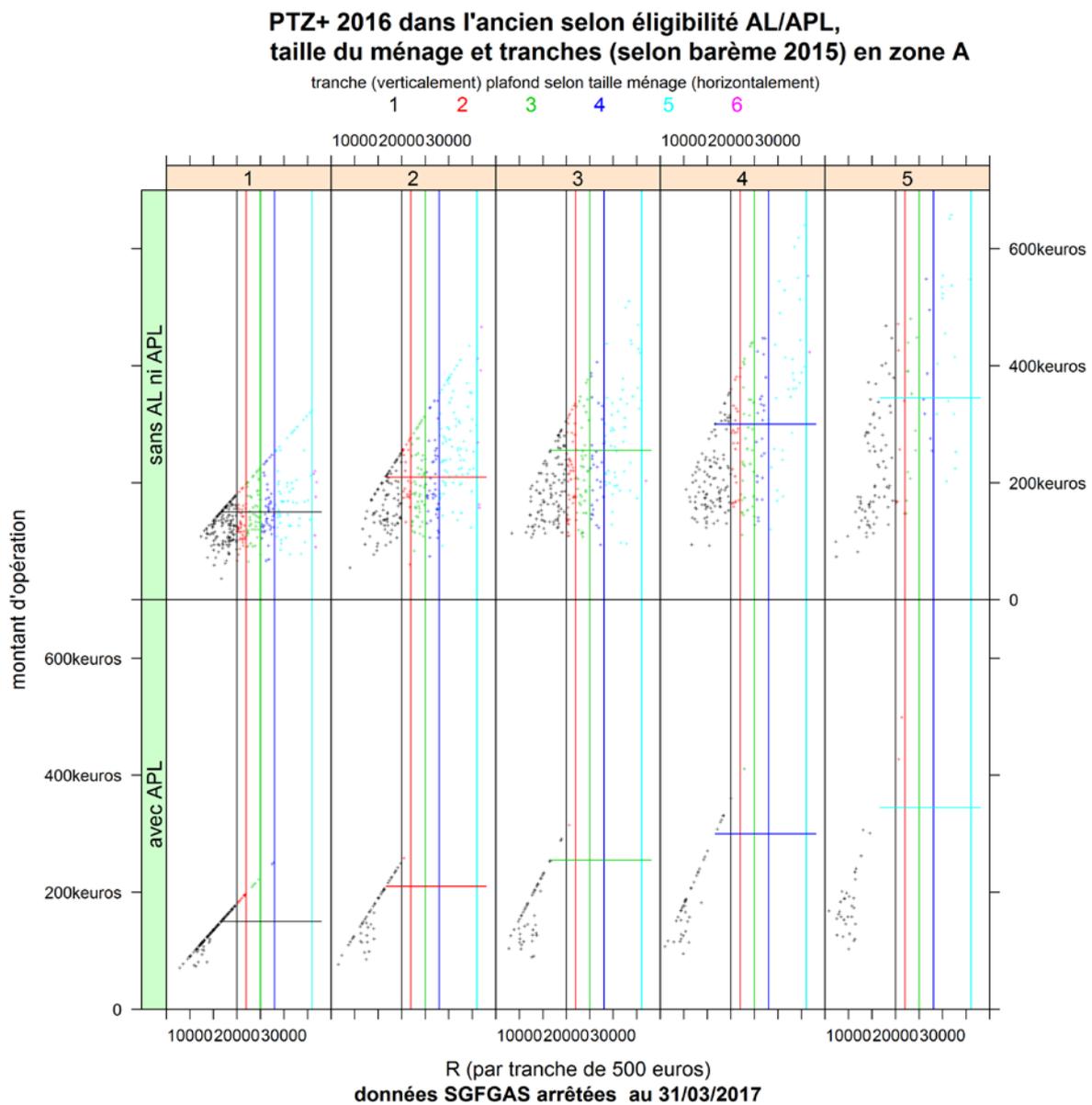
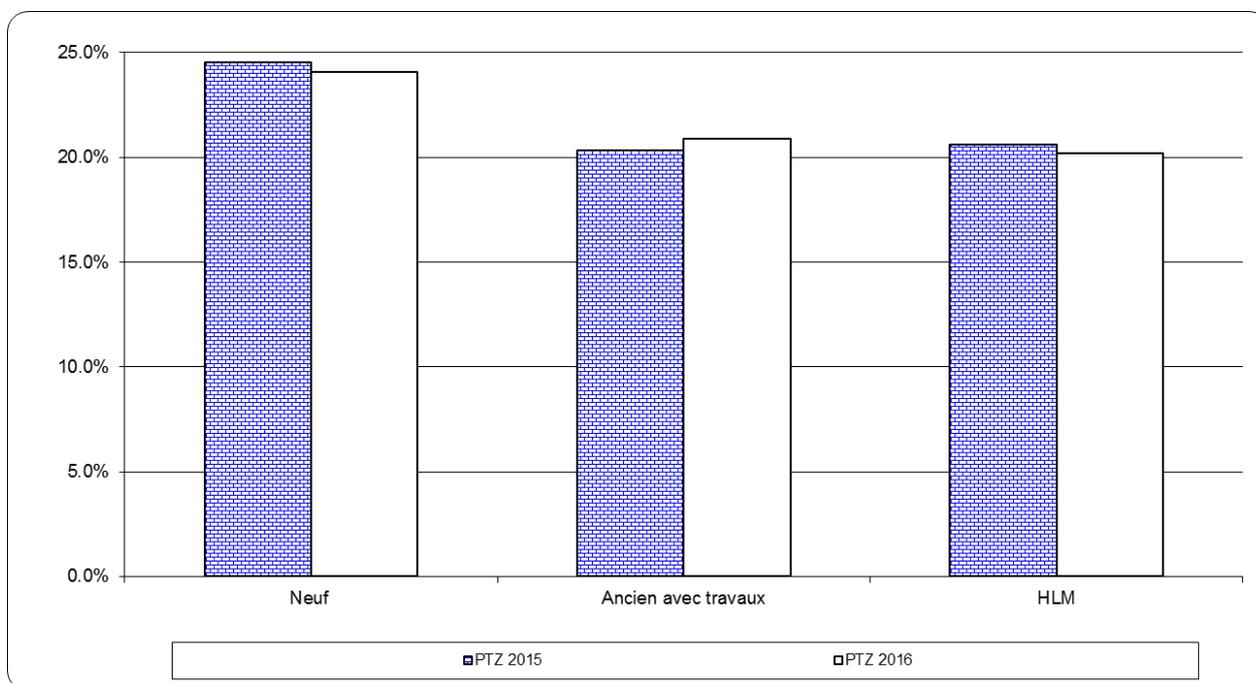


Figure 12 Taux d'effort des ménages dans le cadre de l'opération PTZ



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

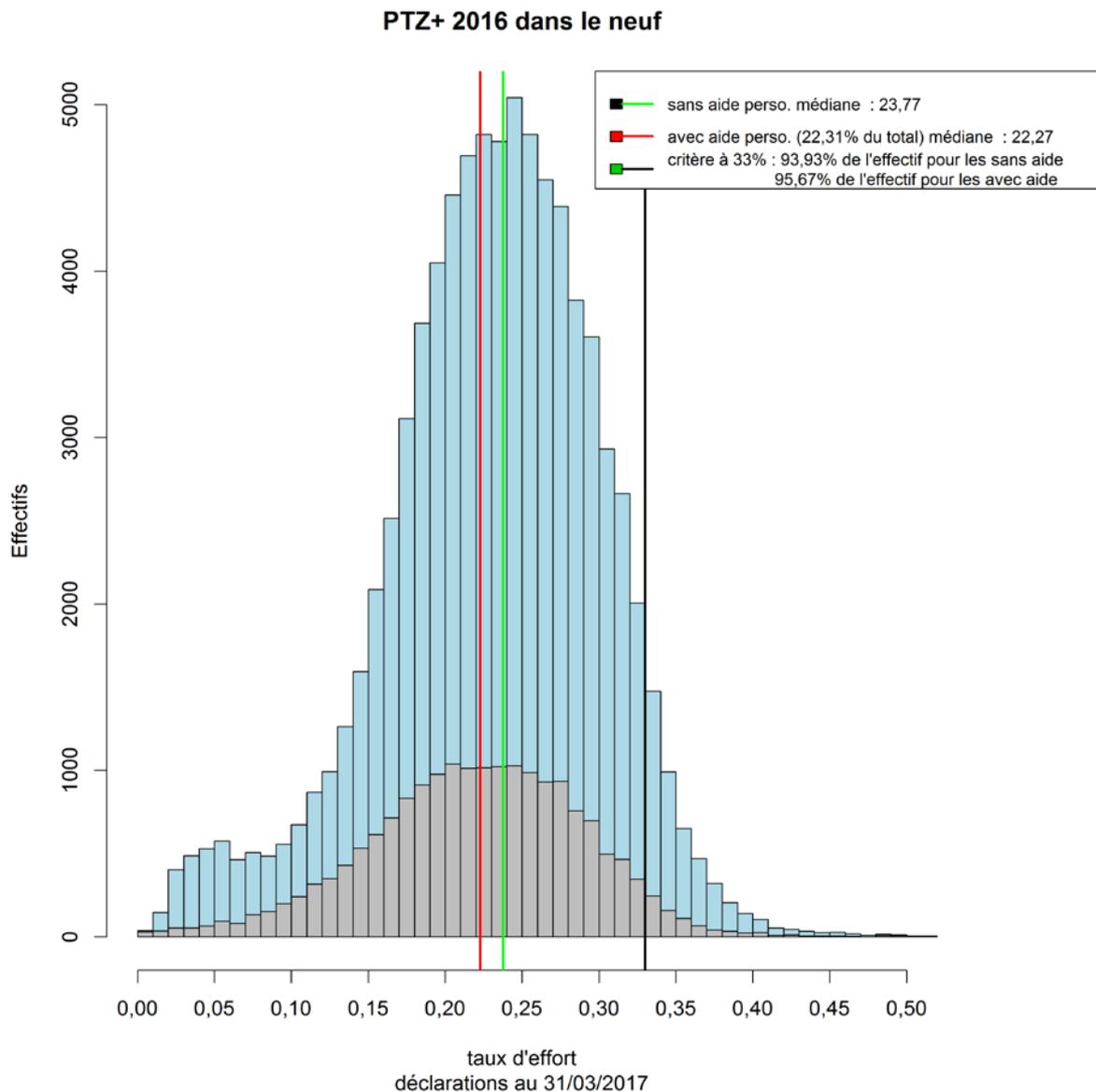
Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

Les taux d'effort moyens illustrés à la figure ci-dessus varient peu entre 2015 et 2016. On note toutefois une légère diminution du taux d'effort dans le neuf qui peut s'expliquer par l'augmentation des plafonds de ressources au 1^{er} janvier 2016.

Si on raisonne en taux d'effort, le constat est que l'APL améliore sensiblement le taux d'effort des ménages qui y ont accès : le taux d'effort médian de ceux qui y ont accès est amélioré de deux points et il en est presque de même pour la proportion de ceux qui sont au-dessus de 33 % de taux d'effort.

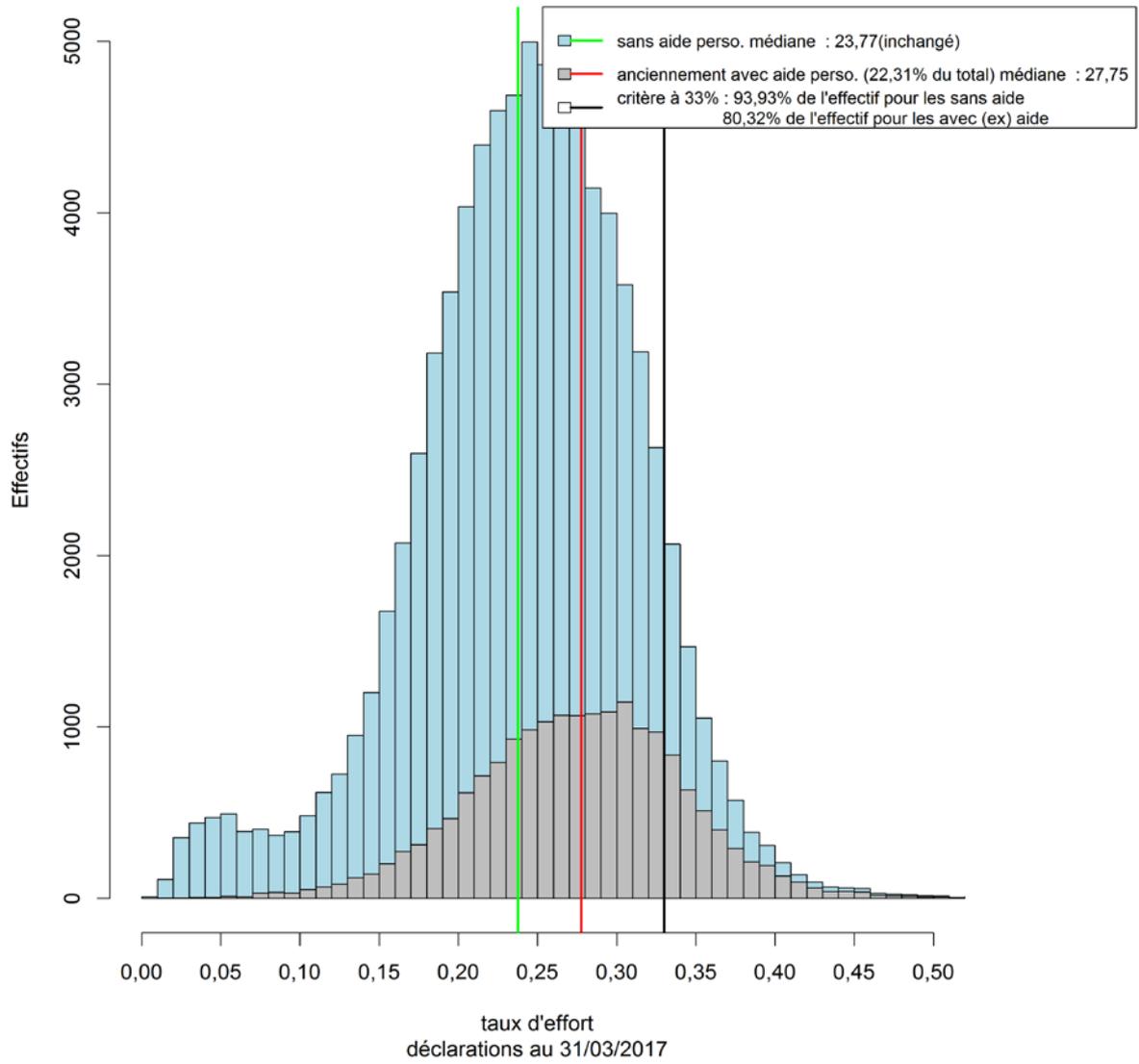
Ici encore on distinguera le neuf de l'ancien.

Le neuf :

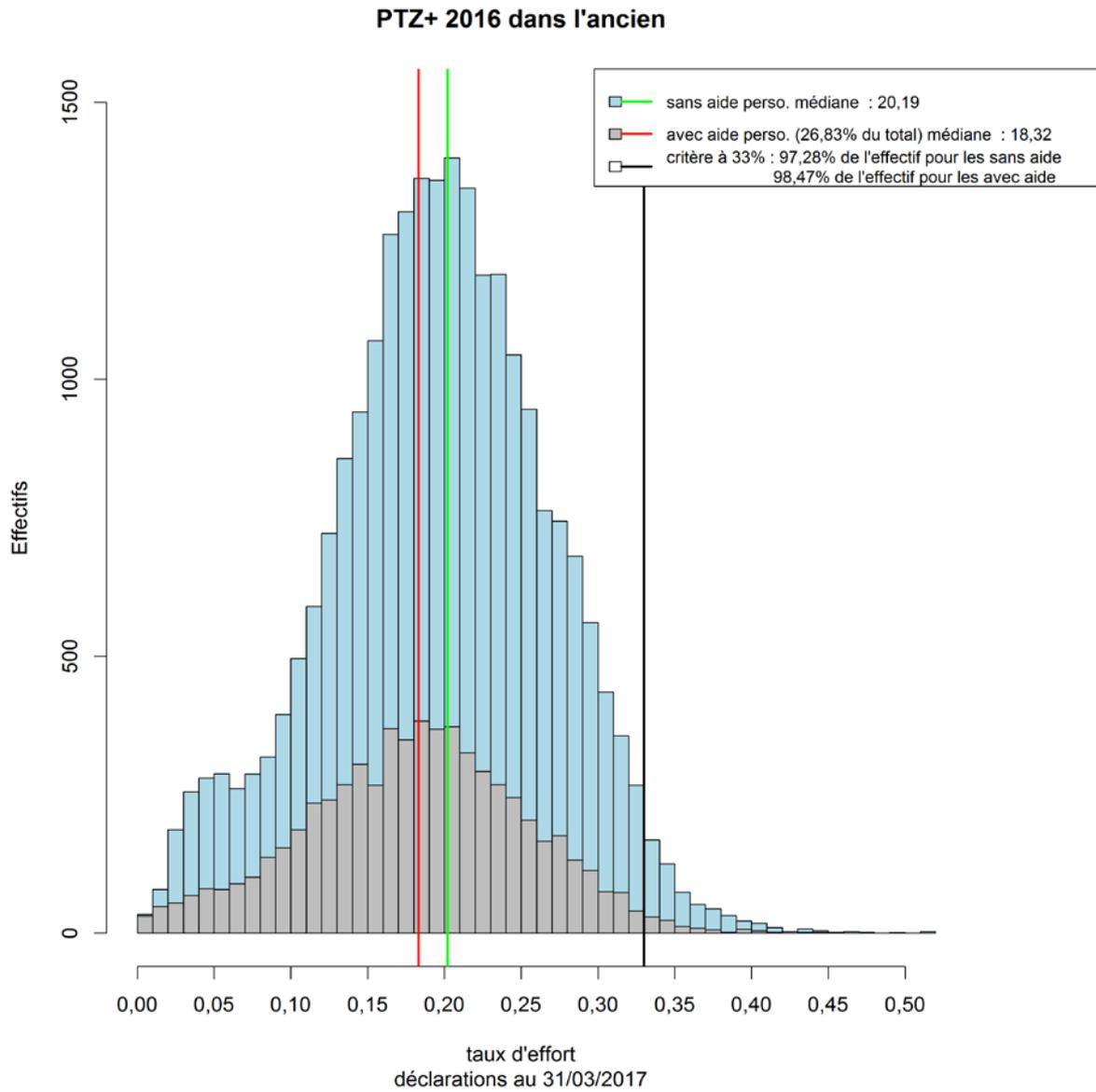


En l'absence d'aide personnelle, la situation serait très différente puisque les actuels éligibles verraient leur taux d'effort augmenter au-delà de ce qui est le lot des non éligibles comme le montre le graphique suivant :

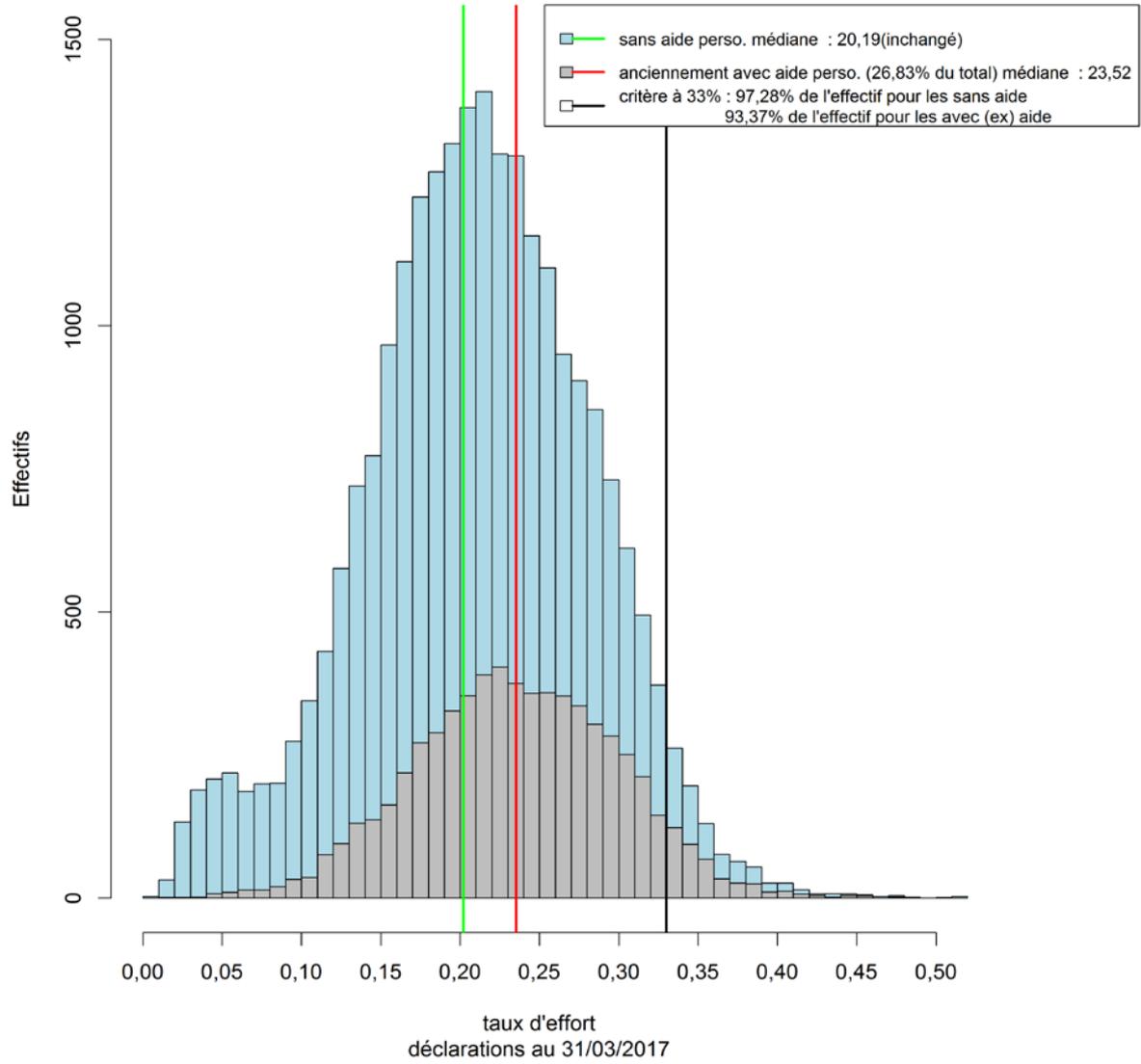
PTZ+ 2016 dans le neuf suppression de l'aide personnelle



L'ancien :

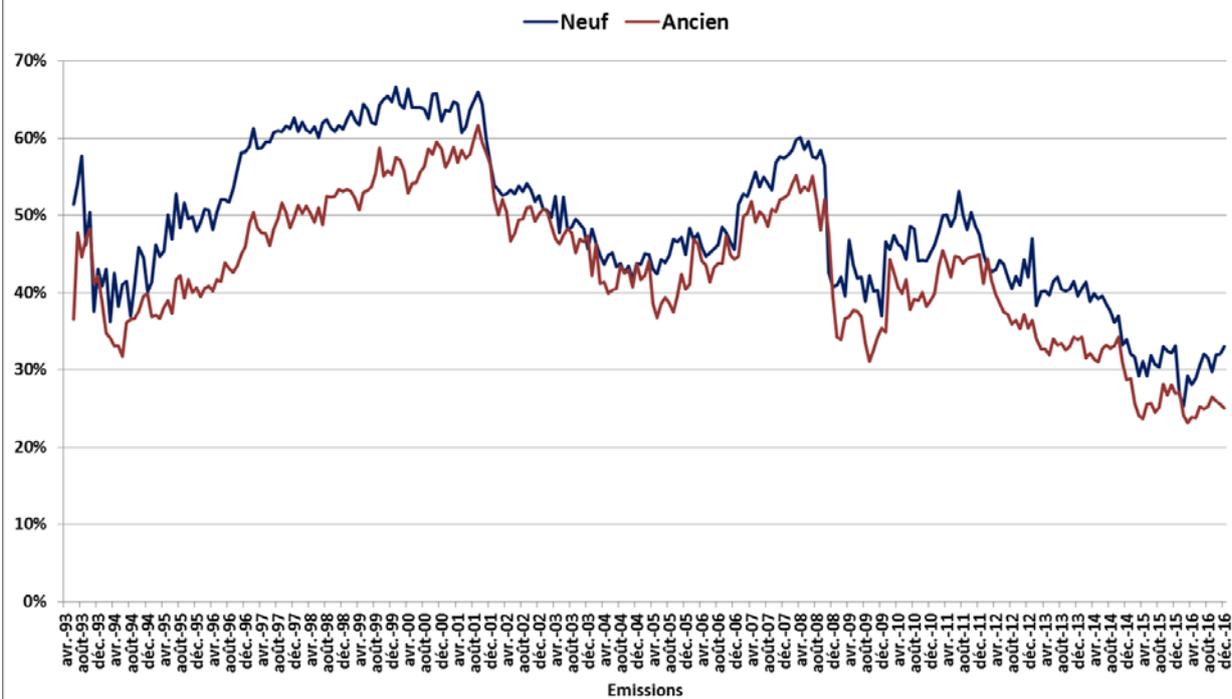


PTZ+ 2016 dans l'ancien suppression de l'aide personnelle



Eligibilité de l'ensemble des opérations garanties à l'APL : Neuf vs Ancien

(déclarations reçues au 16/02/2017)



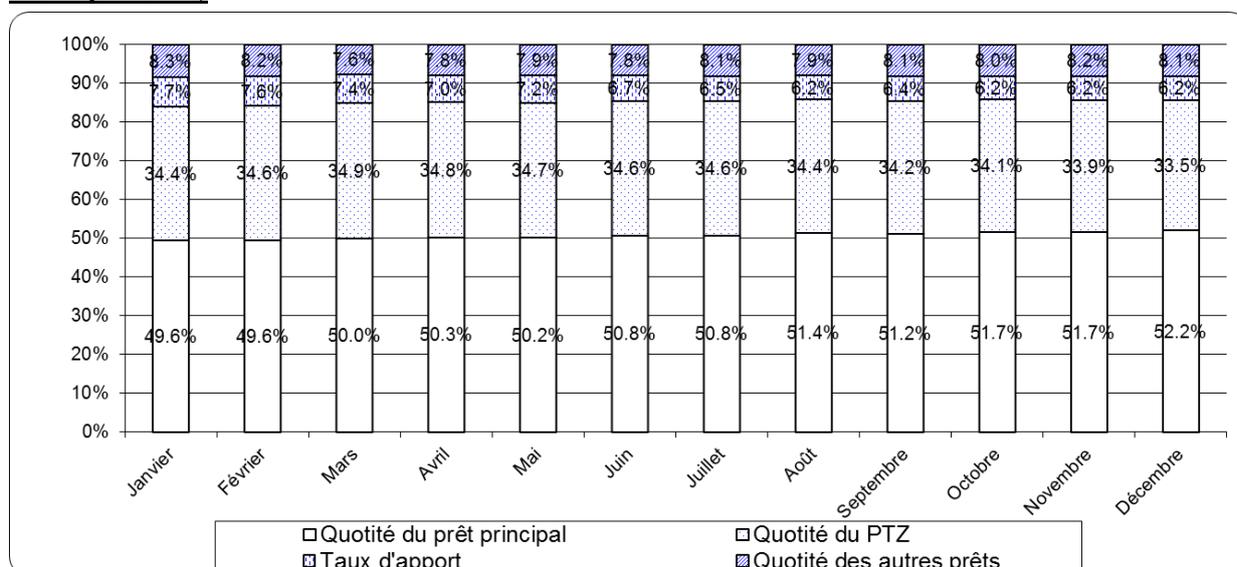
1.3 CARACTERISTIQUES DES MOYENS DE FINANCEMENT

APPORT PERSONNEL ET QUOTITE GLOBALE D'ENDETTEMENT

Le taux d'apport personnel estimé (cf. note méthodologique ci-avant pour plus de détails sur les modalités de calcul de l'apport personnel) a baissé entre 2015 et 2016, passant de 9,4 % à 6,6 %. La part des emprunteurs ayant moins de 5 % d'apport personnel a progressé de près de 9,3 points entre 2015 et 2016, passant de 57,8% à 67,1% (Annexe 16). 9,1% des emprunteurs ont un apport personnel supérieur ou égal à un quart du montant de l'opération contre 13,9% en 2015.

Le taux d'apport estimé des emprunteurs varie du début à la fin de l'année 2016, de 7,7 % à 6,2 %. Quant à la quotité moyenne des autres prêts, elle est de 8,0 %.

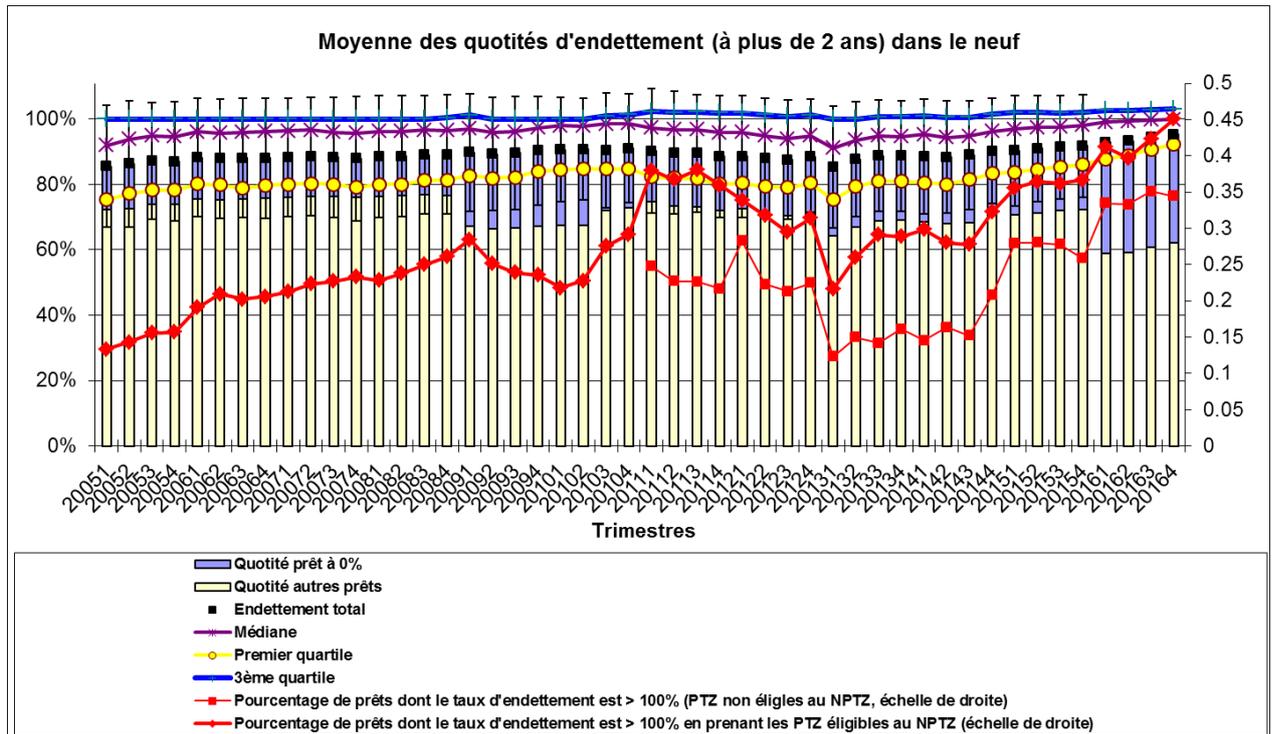
Figure 14 Décomposition mensuelle du montant d'opération des PTZ émis en 2016 (France Métropolitaine)



Champ : PTZ émis en 2016 en France Métropolitaine
Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

Le graphique suivant montre que la quotité d'endettement total (somme de tous les prêts rapportée au coût d'opération) qui avait vu une baisse significative au 1^{er} trimestre 2013, a depuis entamé une remontée progressive pour atteindre 95 % au 4^e trimestre 2016, soit son plus haut niveau depuis le 1^{er} trimestre 2005.

Figure 13 Moyennes des quotités d'endettement (à plus de 2 ans) dans le neuf.



Champ : NPTZ et PTZ émis en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

QUOTITES MOYENNES PRET PAR PRET

S'agissant de la quotité moyenne du prêt principal, elle diminue de 9,2 points par rapport à 2015, et s'établit à 51,9 %. La quotité moyenne de l'apport personnel est en baisse de 2,7 points. La quotité des autres prêts baisse plus faiblement de 1,8 point à 7,3 %.

Tableau 6 Quotités des montants moyens par année d'émission

Année d'émission	2015	2016
PTZ 2015/ PTZ 2016	19.4%	33.1%
Prêt principal	61.1%	51.9%
Autres Prêts	9.2%	7.3%
Apport Personnel	10.3%	7.6%
Total	100.0%	100.0%

Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

En 2016, la 3^{ème} tranche de revenu se caractérise par la quotité la plus élevée de prêt principal (52,8%) et la 1^{ère} tranche par la quotité la plus faible d'apport personnel (6,1%). La part de l'apport est croissante jusqu'à la 3^{ème} tranche, pour laquelle elle atteint 8,7%. La quotité du PTZ est de 36,6% pour les revenus les plus modestes, et elle décroît progressivement à mesure que les tranches de revenu augmentent, pour atteindre son niveau le plus faible pour la tranche 3 à 30,1%.

Tableau 9 Quotités des montants moyens par tranche de revenu

Tranches	PTZ	Prêt principal	Autres Prêts	Apport Personnel	Total
Tranche 1	36.6%	51.4%	5.9%	6.1%	100.0%
Tranche 2	33.1%	50.1%	8.3%	8.4%	100.0%
Tranche 3	30.1%	52.8%	8.4%	8.7%	100.0%

Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/N+1

En distinguant par type d'opération, l'ancien avec travaux a la plus forte quotité de PTZ (35,0 %), et la plus faible quotité d'apport personnel (4,1 %). L'ancien avec travaux a la plus forte quotité du prêt principal pour financer l'opération (52,5 %).

Tableau 7 Quotités des montants moyens par type d'opération

Type d'opération	PTZ	Prêt principal	Autres Prêts	Apport Personnel	Total
Neuf	33.1%	51.5%	7.1%	8.3%	100.0%
Ancien avec travaux	35.0%	52.5%	8.4%	4.1%	100.0%

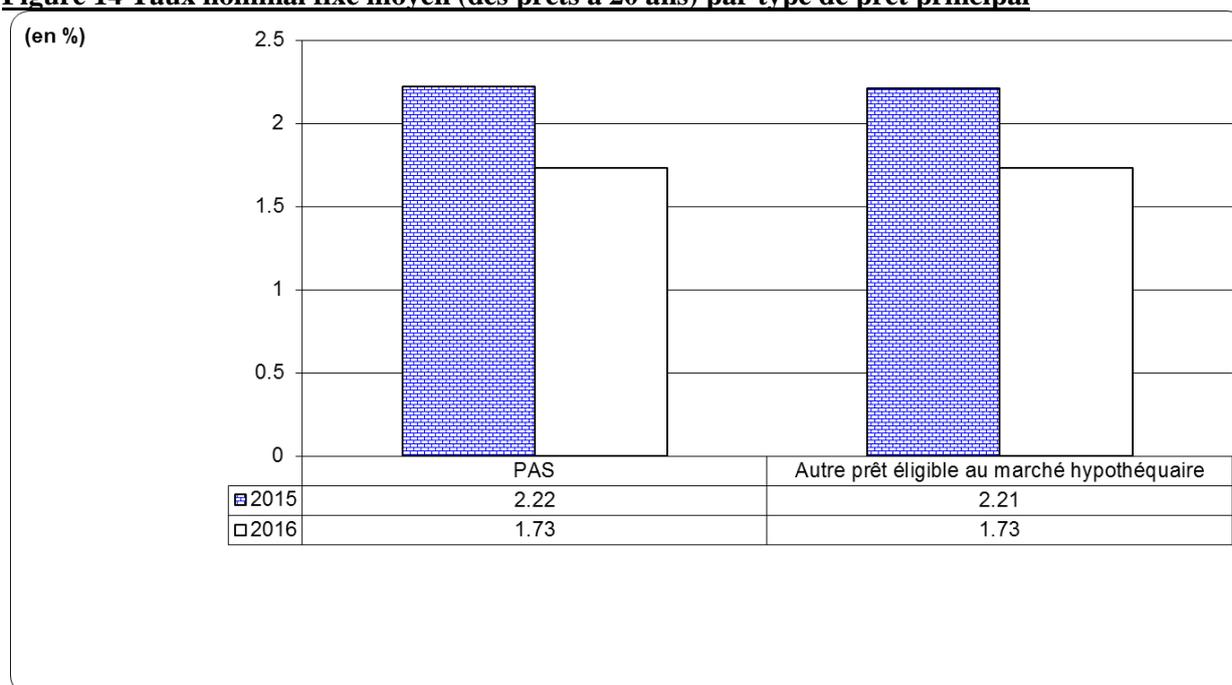
Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

TAUX NOMINAL ET DUREE DES PRETS

Depuis 2011, les taux nominaux fixes des prêts principaux sont repartis à la baisse, quel que soit le type du prêt. En moyenne en 2016, pour les prêts d'une durée de 20 ans, ils sont d'environ 1,73 % pour les prêts PAS et pour les autres prêts éligibles au marché hypothécaire.

Figure 14 Taux nominal fixe moyen (des prêts à 20 ans) par type de prêt principal



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/n+1

La durée moyenne des prêts principaux associés aux PTZ est en baisse en 2016 par rapport à l'année 2015, avec des durées respectivement égales à 21,4 ans et 23,2 ans.

Quel que soit le type de prêt, la durée est supérieure dans le neuf. Elle est égale à 21,4 ans (PC), 21,8 ans (PAS) et 21,6 ans (autre prêt MH) dans le neuf, contre 18,3 ans (PC), 19,7 ans (PAS) et 20,7 ans (prêt libre) dans l'ancien (Annexe 17).

GARANTIES

L'hypothèque reste une des garanties les plus courantes même si sa part baisse de 7 points par rapport à 2015 (50 % contre 57 %); le cautionnement par un organisme spécialisé voit sa part augmenter, et est choisi dans 40 % des cas contre 36 % en 2015. La part des emprunteurs n'ayant recours à aucune garantie est restée stable à 6 % en 2016.

Tableau 8 Type de garantie du prêt principal par année d'émission

Type de garantie du prêt principal	2015		2016	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Hypothèque	33 262	57%	57 607	50%
<i>dont PAS</i>	23 752	40%	34 328	30%
Cautionnement (organisme)	21 201	36%	46 350	40%
Caution personnelle	479	1%	891	1%
Autre garantie	993	2%	2 637	2%
Pas de garantie	2 865	5%	7 458	6%
Ensemble	58 800	100%	114 943	100%

Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/N+1

PLANS DE FINANCEMENT

Tableau 9 Plans de financement accompagnant le PTZ en 2016

<u>Effectifs 2016</u>							
Prêt Principal ...	PAS	PC	Prêt Libre	PEL	Autre prêt social	Prêt 1%	Total
Seul	20 452	8	43 066	1	14	4	63 545
... + 1 ou plusieurs prêts libres (*)	0	0	30 554	3	373	190	31 120
... + 1 ou plusieurs prêts 1%	2 631	0	2 331	0	2	1	4 965
... + 1 ou plusieurs PAS	7 024	0	0	2	132	128	7 286
... + 1 ou plusieurs PEL	59	0	43	0	0	0	102
... + 1 ou plusieurs autres prêts sociaux	571	0	1 032	0	2	1	1 606
... + 1 ou plusieurs PC	0	2	0	0	0	0	2
... + <i>Autres combinaisons</i>	891	0	2 300	3	72	40	3 306
Ensemble (1)	31 628	10	79 326	9	595	364	111 932

(*) Autre prêt éligible au marché hypothécaire

Ensemble des PTZ émis en 2016 (1) :

114 943

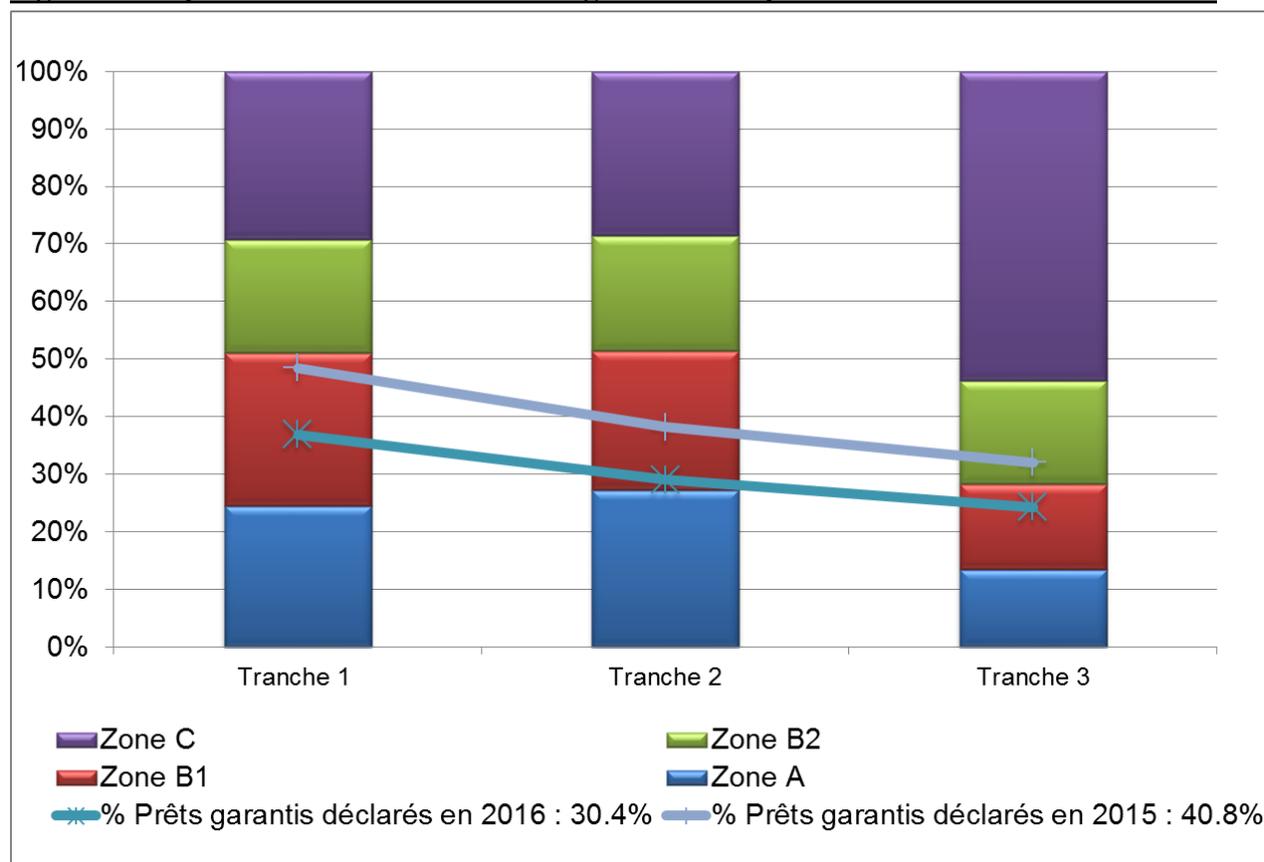
(1) Les 3011 PTZ non exploités correspondent à des erreurs de déclarations des EC combinant PC-PAS et Prêt libre (ou MH).

Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

La proportion de PTZ associés à un prêt libre en tant que prêt principal progresse de 9,4 points par rapport à 2015 et cette solution de financement reste donc majoritaire avec 70,9% des opérations contre 61,5% en 2015. La part des prêts accompagnés d'un PAS diminue de 9,7 points par rapport à 2015 et se situe à 28,3% contre 38,0% en 2015, de même que la part des prêts accompagnés d'un autre PC reste logiquement (du fait de l'alignement des plafonds PAS sur ceux des PTZ au 1^{er} octobre 2014) à 0,0% tout comme en 2015. Les Établissements de Crédit en 2016 semblent moins recourir à la garantie du FGAS, comme le montre le graphique suivant (à la différence près que ce dernier tient compte des combinaisons PAS - « Prêt libre » écartées volontairement dans le tableau précédent, ce qui fait varier la part des prêts accompagnés d'un PAS de 28,3% à 30,4%).

Figure 15 Proportion de PTZ émis en 2016 éligibles au PAS par tranche du barème 2016 et zone



Les parts des autres sources de financement (PEL, autre prêt social, prêt 1 %) quasi inexistantes sont respectivement de 0,0 %, 0,5 % et 0,3 %.

Les PTZ accompagnés uniquement d'un prêt principal représentent 57 % des opérations, soit 3 points de plus qu'en 2015.

Quel que soit le type d'acquisition (Annexe 18), le prêt libre intervient dans la majorité des opérations : 67 % dans le neuf, 85 % dans l'ancien avec travaux et 64 % dans l'ancien HLM.

En 2016, 32 % des opérations dans le neuf sont accompagnées par un PAS (contre 38 % en 2015), 14 % dans l'ancien avec travaux et 34 % dans l'ancien HLM.

1.4 REPARTITION PAR REGIONS

L'Île-de-France a produit 15,1 % des PTZ émis en 2016 (contre 17,7 % en 2015) et la région Auvergne-Rhône-Alpes 13,3 % (13,4 % en 2015). Ces deux régions ne représentent plus que 28,4 % de l'ensemble des PTZ.

La hausse en nombre (95,5 %) de PTZ distribués en 2016 par rapport à la version 2015 se retrouve dans toutes les régions (Annexes 20-1, 20-2 et 20-3).

Les régions qui enregistrent les plus fortes hausses sont le Grand Est (+146,2%), la Bourgogne-Franche-Comté (+141,9%) et les Hauts-de-France. A contrario, l'Île-de-France (+67,4%), la Corse (+65,3%) et Provence-Alpes-Côtes-d'Azur (+59,1%) enregistrent les plus faibles hausses.

En regroupant les données par type d'opération, les principales évolutions selon les régions métropolitaines françaises de 2015 à 2016 sont les suivantes :

- La part des opérations dans l'ancien augmente de 17,4 points par rapport à 2015. Toutes les régions de France ont connu une hausse des opérations dans l'ancien. Les régions avec les plus fortes hausses sont la Bourgogne-Franche-Comté (+32,7 points) et les Hauts-de-France (+29,0 points).
- Le neuf représente 82,6 % des opérations et sa part a fortement baissé de 17,4 points entre 2016 et 2015. C'est donc en Bourgogne-Franche-Comté et dans les Hauts-de-France que la part du neuf a le plus diminué.

COMPARAISON DES EMISSIONS ÎLE-DE-FRANCE / PROVINCE

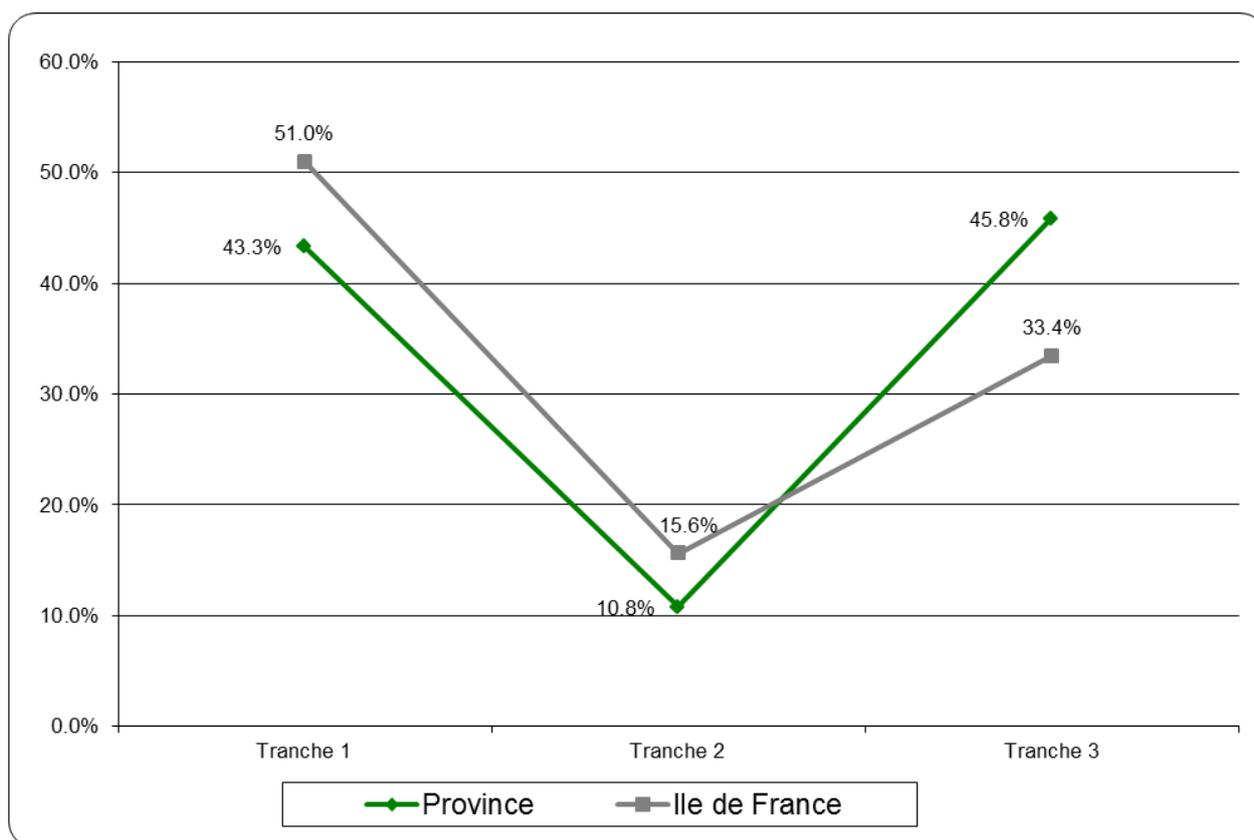
Pour rappel, la part de l'Île-de-France avait progressé fortement entre 2005 et 2007, en lien avec l'extension du NPTZ à l'ancien sans condition de travaux. En effet, si l'Île-de-France ne représentait que 6% en 2004 en termes d'effectif, sa part a doublé en 2005 (12,3%) et a atteint 15,2% en 2006, puis 16,1% en 2007. Elle s'est stabilisée à partir de 2008 (16,1%, 17,7% en 2009, 16,2% en 2010, 17,4% en 2011, 14,9% en 2012) avant de subir une hausse à 25,6% en 2013, puis des baisses à 24,5% en 2014, 17,7% en 2015 et 15,1% en 2016 (Annexes 21 et 22). Pour les montants prêtés, la part de l'Île-de-France est de 18,5% contre 23,5% en 2015.

Les montants moyens d'opération sont supérieurs de 30,8 % et ceux du PTZ de 27,3 % en Île-de-France par rapport à ceux de la province, alors que la quotité de financement moyenne est respectivement de 33,3 % et 34,5 %.

Les graphiques ci-dessous permettent d'observer la répartition des ménages par tranche de revenus, en province et en Île-de-France.

En province, la première tranche concentre 43,3% des emprunteurs contre 51,0% en Île-de-France. En revanche, la dernière représente 45,8% des emprunteurs en province pour seulement 33,4% pour les départements franciliens. La courbe de l'Île-de-France se situe au-dessus de celle de la province pour les deux premières tranches, et en dessous pour la dernière. Cela s'explique notamment par la construction du barème : la répartition par tranche étant différente selon les zones géographiques.

Figure 17 : Structure de répartition des ménages selon les tranches du barème

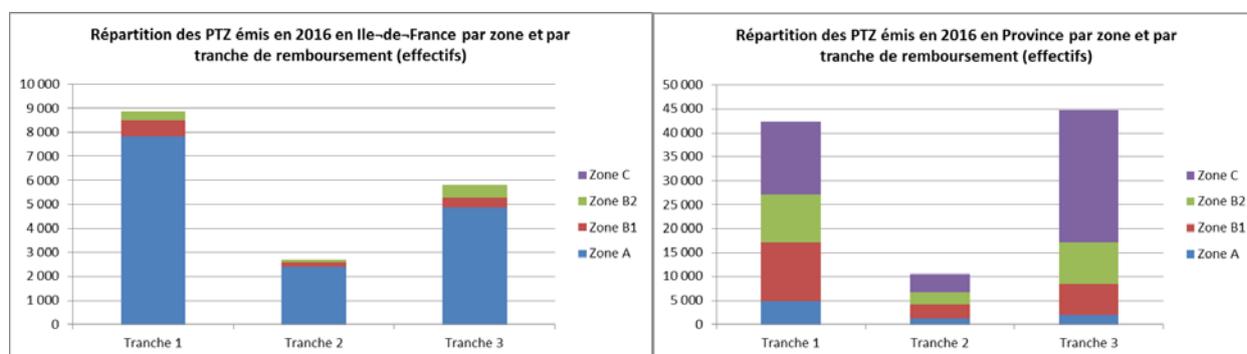


Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

La comparaison entre Île-de-France et province montre une répartition par type d'opération sensiblement différente. Les franciliens ont contracté très majoritairement des PTZ pour financer des opérations dans le neuf collectif (65,8 % contre seulement 15,5% en province). En revanche, 58,4% des opérations financées en province le sont pour un achat dans le neuf individuel et 46,4% d'entre elles concernent la construction avec achat de terrain, contre seulement 29,0% des franciliens finançant à l'aide d'un PTZ des opérations dans le neuf individuel et 19,2% concernent la construction avec achat de terrain.

La durée moyenne du PTZ en Île-de-France est plus longue qu'en province de 5 mois. Cette différence pourrait s'expliquer par un effet barème de revenu comme le montrent les graphiques suivants :



Sur ces graphiques on constate qu'en Île-de-France, les effectifs sont massés principalement sur la première tranche du barème, alors que pour ce qui est de la province la tranche 3 est beaucoup plus représentée.

Les différences par catégorie d'âge des emprunteurs entre l'Île-de-France et la province sont faibles. Globalement, la part des emprunteurs jeunes est légèrement plus faible en Île-de-France (65,8% ont 35 ans et moins contre 69,2% en province). La catégorie d'âge la plus représentée demeure celle des 26-35 ans avec un taux de présence de 55,0% en Île-de-France et 53,6% en province.

34,0% des emprunteurs en Île de France sont des personnes seules (24,3% en province). Les ménages constitués de 1 à 2 personnes représentent 58,6% des emprunteurs en Île-de-France, pour 52,8% en province, au détriment des ménages de 3 personnes ou plus.

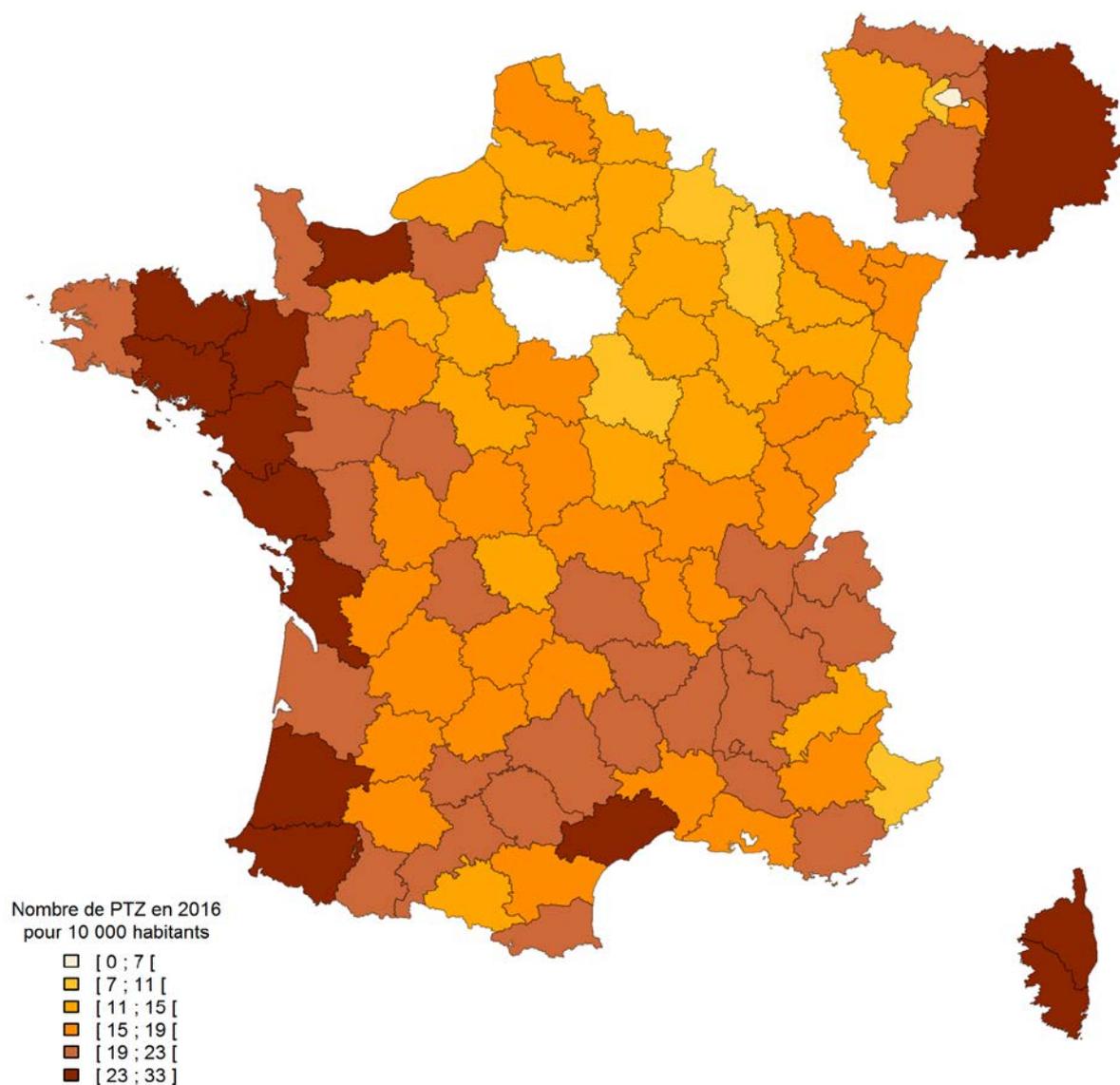
En province, 59,4% des PTZ sont accordés à un ouvrier ou un employé contre 46,7% en Île de France. Ainsi, les employés représentent 35,5% des emprunteurs en Île-de-France, contre 34,6% en province. 24,8% des emprunteurs sont ouvriers en province et 11,2% en Île-de-France. En Île-de-France les cadres sont surreprésentés (26,7% contre 9,9% en province).

AUTRES DIFFERENCIATIONS GEOGRAPHIQUES

L'ouest de la France se caractérise par une plus grande fréquence des PTZ (en nombre de prêts pour 10 000 habitants).

En 2016, la moyenne nationale est de 17,8 prêts pour 10 000 habitants¹³ contre 9,1 en 2015.

Figure 16 Répartition des PTZ émis en 2016 par département



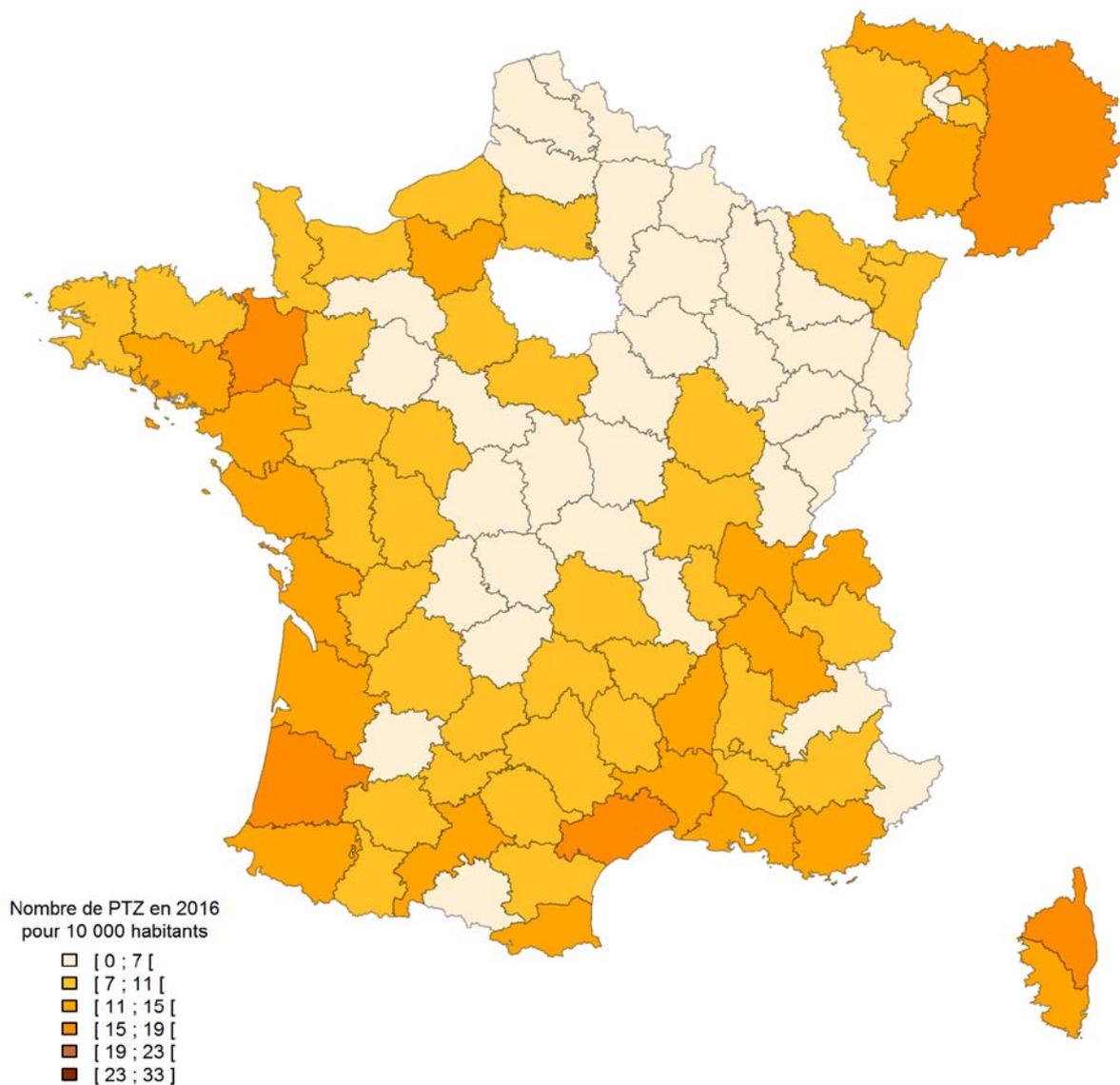
Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

¹³

Source : INSEE, estimation au 17 janvier 2017 pour le nombre d'habitants 2016 et 2015

Figure 17 Répartition des PTZ émis en 2015 par département



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine

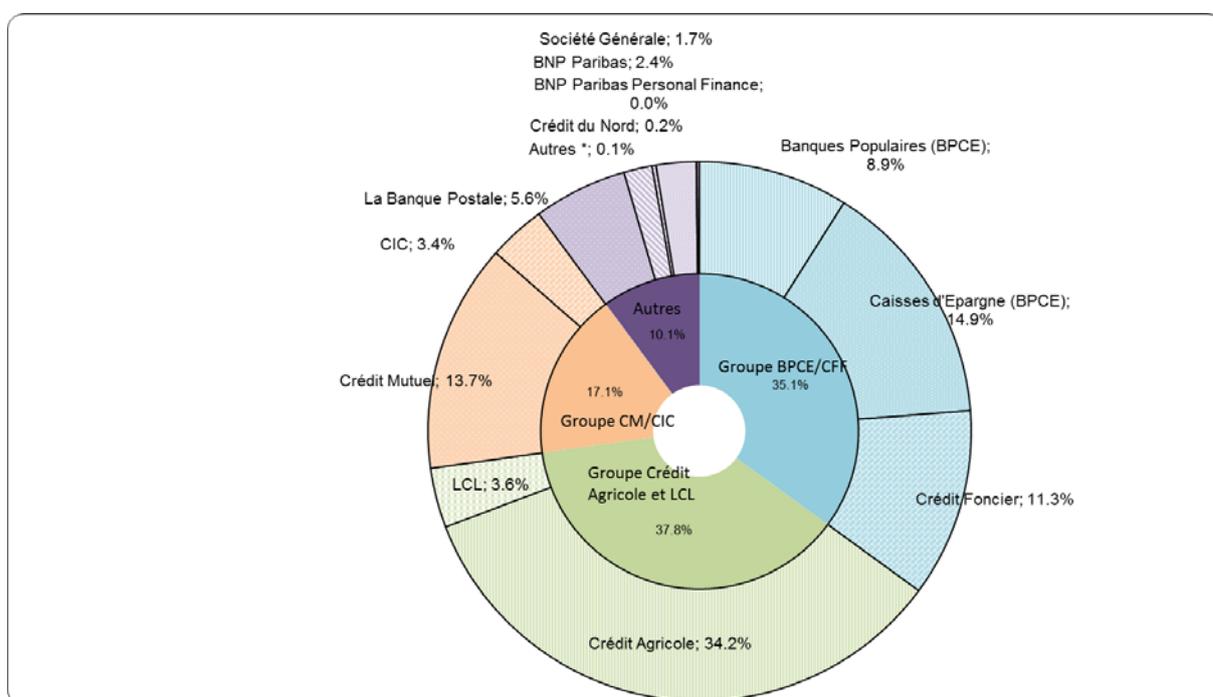
Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2016

On trouvera en annexe une répartition plus détaillée confrontant le zonage A/B/C à la cartographie communale des PTZ distribués pour chacune des 13 régions.

Parts de marché des établissements

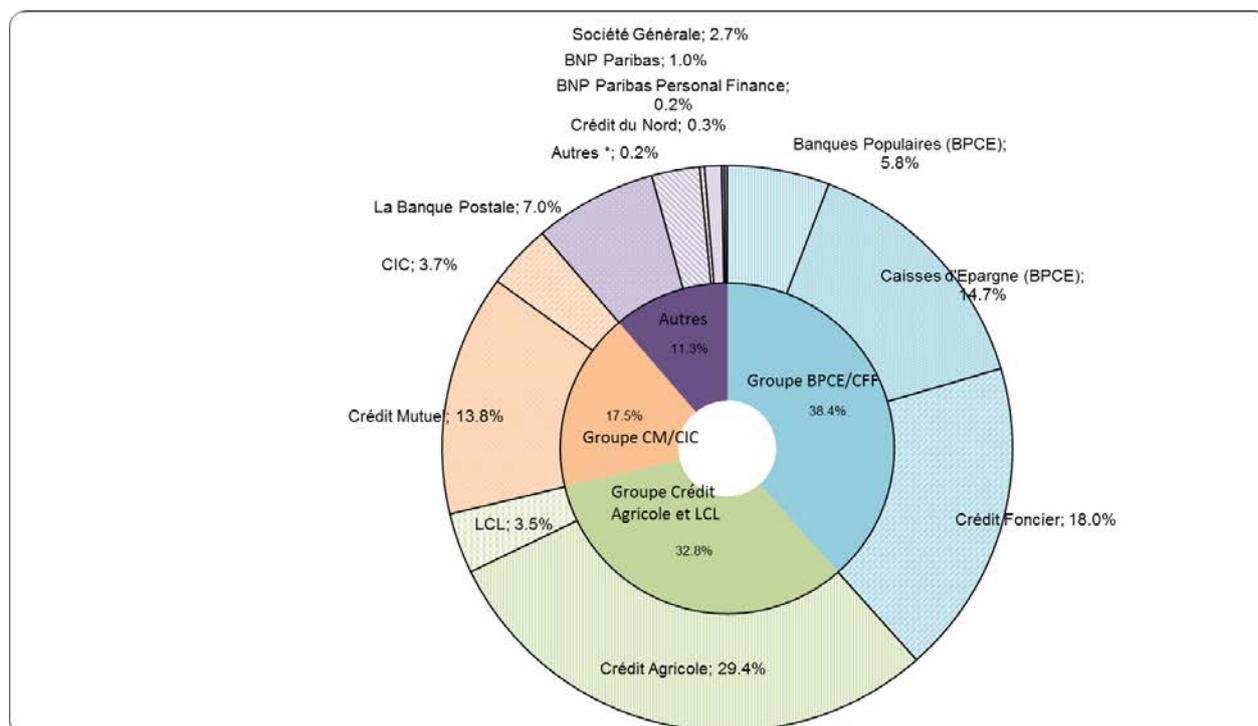
Le groupe BPCE/Crédit Foncier conserve la part de marché la plus importante avec 35,1% en effectifs, avec cependant une baisse de plus de 3,3 points de pourcentage par rapport à 2015. Le Crédit Foncier de France, la Banque Postale et la Société Générale perdent respectivement 6,7, 1,4 et 1,0 points de part de marché tandis que le Crédit Agricole, les Banques Populaires et BNP Paribas gagnent respectivement 4,8, 3,1 et 1,4 points. L'ensemble des autres établissements de crédit conservent une relative stabilité de leur part de marché.

Figure 18 Parts de marché PTZ 2016 (effectifs)



Champ : PTZ émis en France Métropolitaine
Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

Figure 19 Parts de marché PTZ 2015 (effectifs)



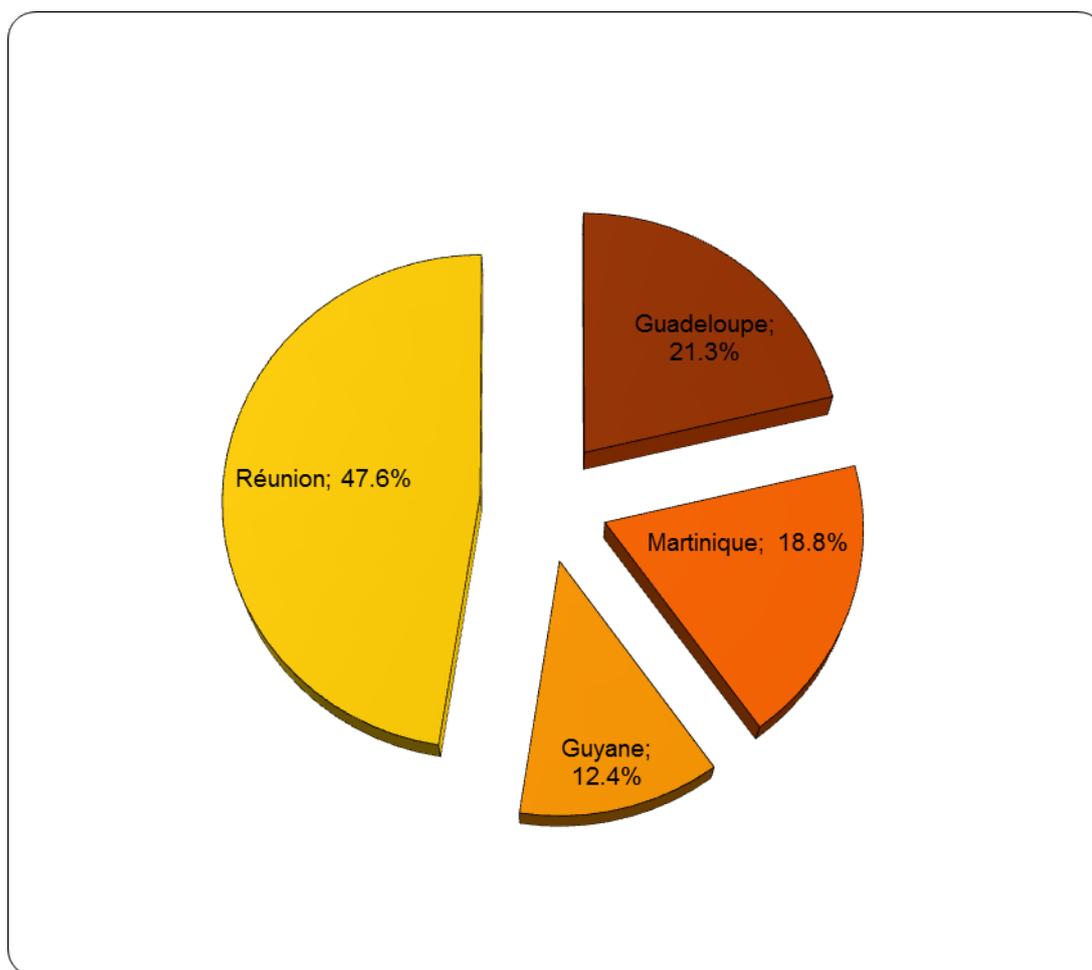
Champ : PTZ émis en France Métropolitaine
 Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2016

2 ÉMISSION DE PTZ DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Les déclarations au 31 mars 2017 recensent 1 802 PTZ émis dans les DOM en 2016 pour un montant global prêté de 133,9 millions d'euros. Le montant prêté augmente de 162,9 % par rapport à 2015, les effectifs de 64,0%. (Annexes 24 à 26).

La Réunion perd du terrain avec 47,6 % de la production outre-mer contre 54,7 % en 2015. La Guyane gagne 2,5 points et représente désormais 12,4 % de la production. Le nombre de PTZ en Guadeloupe est stable (21,3 % des prêts DOM) ; la part de la Martinique est de 18,8%. A noter qu'il n'y a aucun prêt émis à Mayotte malgré l'ouverture du dispositif à ce DOM en 2015.

Figure 20 Répartition départementale des PTZ DOM en 2016



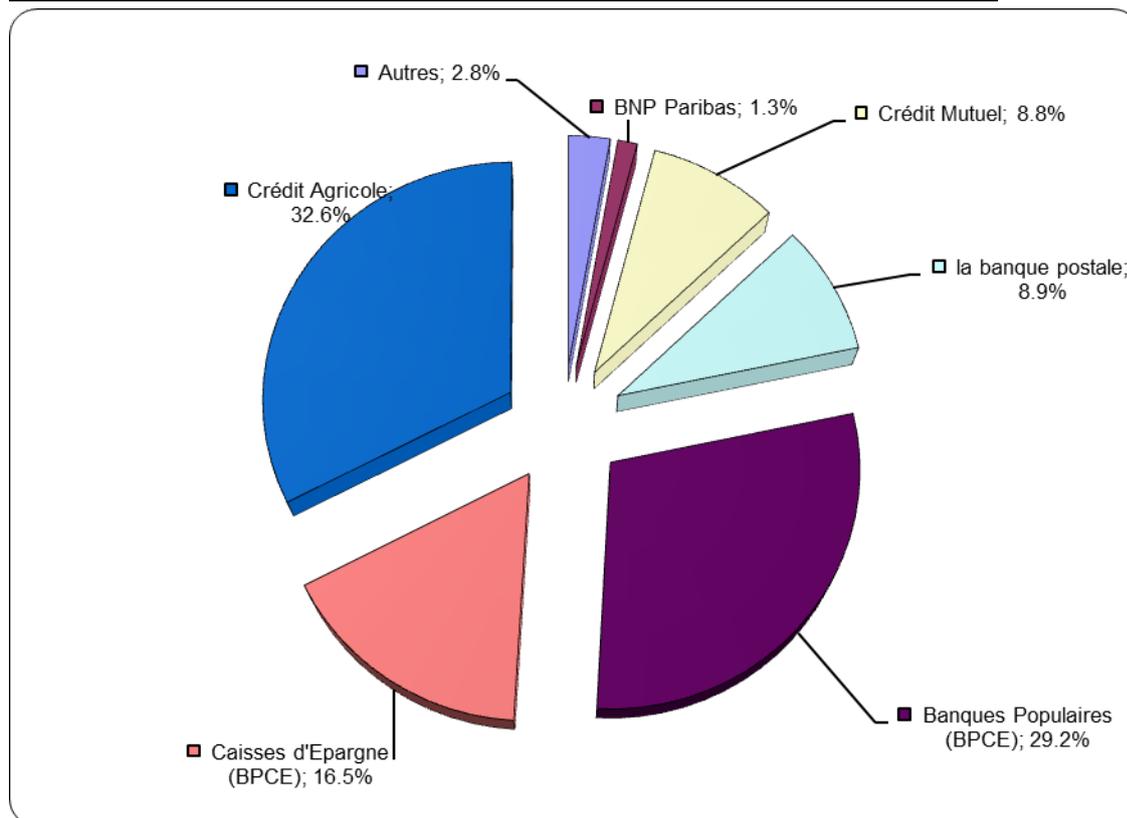
Champ : PTZ émis dans les DOM

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

Le montant moyen du PTZ DOM, se situe autour de 74 305 € en 2016 contre 46 336 € en 2015 (soit une hausse de 60,4 % par rapport à l'année précédente). En 2016, on observe une hausse du montant moyen d'opération de 8,2 %, pour s'établir à 206 687 €, soit près de 15 700 € plus élevé que l'année précédente.

En 2016, le groupement des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires reste celui avec les plus fortes parts de marché (respectivement 16,5 % et 29,2 %), suivi par le Crédit Agricole (32,6 %). La Banque Postale perd 2,4 points de part de marché à 8,9 %.

Figure 21 Parts de marché des établissements émetteurs de PTZ DOM en 2016



Champ : PTZ émis dans les DOM

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

2.1 CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS

La part de l'individuel est en baisse à 86,8 %. Plus de 90 % des opérations financées dans les DOM par un PTZ le sont dans le neuf.

Tableau 10 Structure de répartition des émissions de PTZ DOM par type d'opération

	2015		2016	
Individuel Neuf	1041	94.7%	1565	86.8%
Collectif Neuf	46	4.2%	86	4.8%
Individuel Ancien	11	1.0%	127	7.0%
Collectif Ancien	1	0.1%	24	1.3%
Ensemble DOM	1099	100.0%	1802	100.0%

(en euros)	2015			2016		
	Opération	Quotité du PTZ	PTZ	Opération	Quotité du PTZ	PTZ
Individuel Neuf	192 425	24.6%	46 818	211 566	36.5%	75 986
Collectif Neuf	169 340	24.0%	39 718	180 778	35.0%	62 337
Individuel Ancien	152 321	19.0%	31 937	179 930	37.6%	66 766
Collectif Ancien	71 000	10.0%	7 100	124 623	38.1%	47 432
Ensemble DOM	190 944	24.5%	46 336	206 687	36.6%	74 305

Champ : PTZ émis dans les DOM

Source : SGFGAS, déclarations reçues au 31/03/2017

La surface moyenne des logements acquis à l'aide d'un PTZ DOM en 2016 est en légère hausse à 103 m² contre 101 m² en 2015. Dans le neuf collectif, les appartements comportent 3 pièces en moyenne pour une surface moyenne de 66 m² (62m² en 2015), alors qu'en individuel, la surface moyenne est de 106 m² pour 4 pièces.

2.2 CARACTERISTIQUES DES MENAGES BENEFICIAIRES

En 2016, la tranche 1 concerne 45,9 % des PTZ DOM, la tranche 2 en représente 12,4 % et les 41,7 % restant appartiennent à la tranche 3. Pour 2015, en utilisant le barème 2016, ces parts sont respectivement de 57,8 %, 15,8% et 26,4%.

La catégorie d'âge des 25-35 ans reste la plus représentée avec 46,5 % de l'ensemble, et reste stable par rapport à 2015 (47,0 %). Près de la moitié des emprunteurs ont moins de 35 ans (49,6 % des PTZ DOM en 2016 et 50,5% en 2015).

Le nombre de ménages de 1 à 2 personnes est en baisse en 2016 et représente 41,3 % de l'ensemble PTZ DOM.

Dans les DOM en 2016, 41,5 % des emprunteurs sont des employés, contre 44,1 % en 2015. Les cadres représentent 17,8 % des emprunteurs de PTZ contre 12,8% de ceux du PTZ 2015. La part des professions intermédiaires se situe à 28,1%, en baisse de 1,9 point par rapport à 2015.

Les couples (mariés et vivant maritalement) restent majoritaires avec 56,4 % des emprunteurs (56,7 % en 2015). La part des célibataires est de 36,7 % (37,6% en 2015).

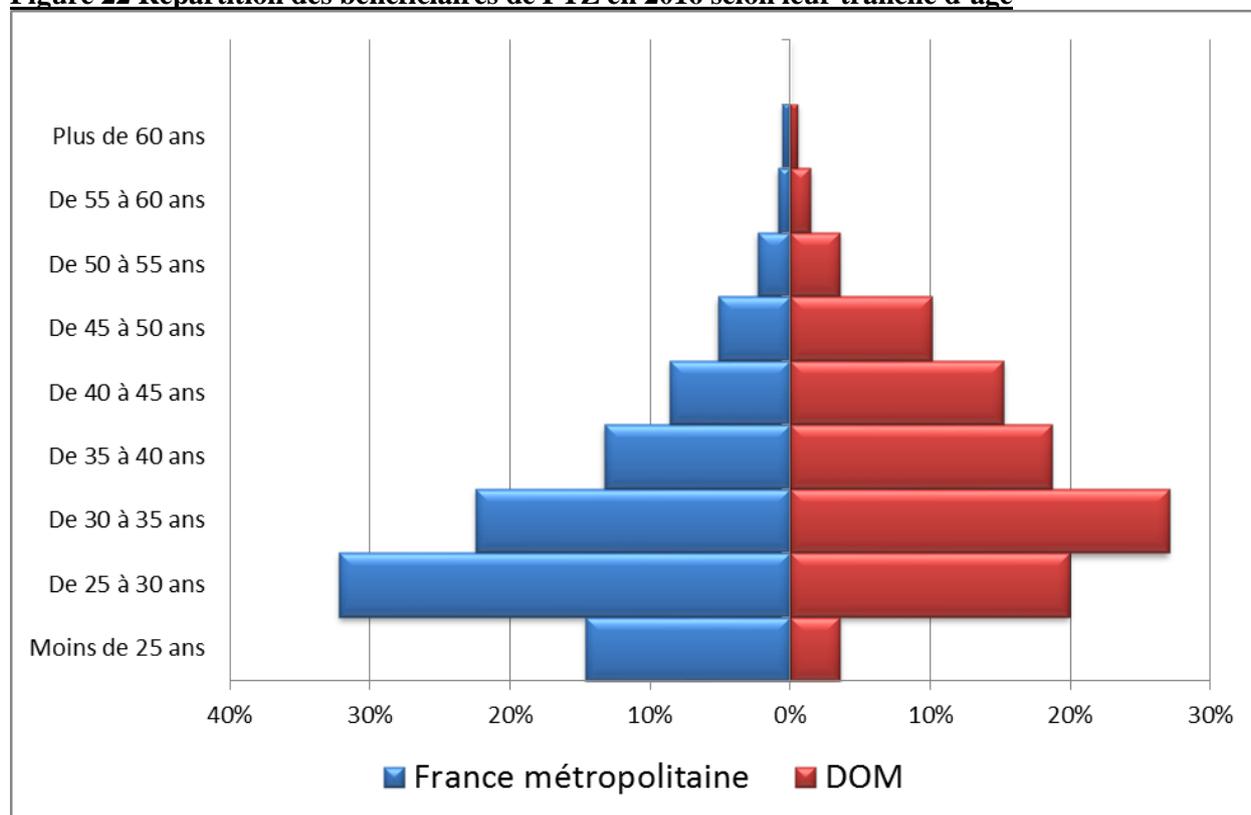
53,6 % des emprunteurs sont d'anciens locataires du secteur privé, en baisse de 2,4 points par rapport à 2015, et 39,3 % vivaient chez leurs parents (+1,5 point).

2.3 COMPARAISON ENTRE LES EMPRUNTEURS DANS LES DOM ET EN METROPOLE

En comparaison avec la métropole, les emprunteurs dans les DOM :

- sont plus représentés dans la tranche de revenus la plus faible, bien que le phénomène soit moins marqué que les années précédentes (45,9 % contre 44,5 % en Métropole);
- sont moins présents dans les catégories d'âges moins élevées (49,6 % des emprunteurs âgés de moins de 35 ans contre 68,7 % en France métropolitaine), alors que démographiquement les proportions de ces catégories sont beaucoup moins dissemblables en France métropolitaine et dans les DOM même si on observe outre-mer un « creux » dans la tranche des 25-30 ans¹⁴;

Figure 22 Répartition des bénéficiaires de PTZ en 2016 selon leur tranche d'âge



- sont relativement plus souvent regroupés en familles (58,7 % de 3 personnes et plus contre 46,4 % en Métropole);
- sont plus souvent employés (41,5 % contre 34,7 % en métropole) et relativement moins souvent ouvriers (7,7 % contre 22,8 % en métropole);

¹⁴ Source : INSEE, estimation de la population française au 1^{er} janvier 2016 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2418110>

- sont un peu plus souvent célibataires (36,7 % contre seulement 31,1 % en France métropolitaine) avec une part relativement plus importante des couples mariés par rapport au concubinage (avec un écart entre ces deux statuts de 3,7 points au profit des mariés contre 15,6 points au profit du concubinage en France métropolitaine);
- vivaient plus, en proportion, chez leurs parents (39,3 % contre seulement 18,7 % en France métropolitaine).

SOMMAIRE DES TABLEAUX

[Synthèse : Répartition des PTZ \(2015 et 2016\) par zone géographique en France métropolitaine et DOM \(effectifs et montants\)](#)

[Annexe 1 \(Métropole\) : Répartition en 2016 des PTZ par type d'opération et zone géographique \(effectifs\)](#)

[Annexe 2 \(Métropole\) : Répartition en 2016 des PTZ par type d'opération et zone géographique \(caractéristiques moyennes\)](#)

[Annexe 3 \(Métropole\) : Répartition des émissions de PTZ \(2016 et 2015\) par type d'opération et catégorie de commune](#)

[Annexe 4 \(Métropole\) : Coût moyen d'opération et montant moyen du PTZ \(2016 et 2015\) par type d'opération](#)

[Annexe 5 \(Métropole\) : Répartition des CSP selon le type de commune](#)

[Annexe 6 \(Métropole\) : Répartition des emprunteurs selon leur situation familiale et le type de commune](#)

[Annexe 7 \(Métropole\) : Répartition des emprunteurs selon leur revenu mensuel N et le type de commune](#)

[Annexe 8 \(Métropole\) : Répartition des émissions selon les caractéristiques socio-démographiques des emprunteurs](#)

[Annexe 9 \(Métropole\) : Revenu mensuel moyen de l'année N selon la tranche de revenu de l'année de référence](#)

[Annexe 10 \(Métropole\) : Revenus mensuels de l'année N des ménages bénéficiaires d'un PTZ \(2016 ou 2015\)](#)

[Annexe 11 \(Métropole\) : Revenu mensuel de l'année N des ménages bénéficiaires d'un PTZ en 2016](#)

[Annexe 12 \(Métropole\) : Comparaison des émissions de PTZ \(2016 et 2015\) par catégorie de commune de l'ancien et du futur logement](#)

[Annexe 13 \(Métropole\) : Répartition des émissions par catégorie de ménage et type d'opération](#)

[Annexe 14 \(Métropole\) : Répartition des émissions de PTZ \(2016 et 2015\) par tranches du barème et type d'opération](#)

[Annexe 15 \(Métropole\) : Parts de marché des établissements](#)

[Annexe 16 \(Métropole\) : Répartition des émissions par taux d'apport personnel* des ménages et type d'opération](#)

[Annexe 17 \(Métropole\) : Caractéristiques des prêts principaux](#)

[Annexe 18 \(Métropole\) : Composition des plans de financement accompagnant un PTZ en 2016](#)

[Annexe 19 \(Métropole\) : Composition des plans de financement accompagnant un PTZ en 2015](#)

[Annexe 20-1 \(Métropole\) : Répartition géographique des PTZ émis en 2016 par type d'opération \(début\)](#)

[Annexe 20-2 \(Métropole\) : Répartition géographique des PTZ émis en 2016 par type d'opération \(suite\)](#)

[Annexe 20-3 \(Métropole\) : Répartition géographique des PTZ émis en 2016 par type d'opération \(fin\)](#)

[Annexe 21 \(Métropole\) : PTZ émis en 2016 finançant un logement situé en Province](#)

[Annexe 22 \(Métropole\) : PTZ émis en 2016, finançant un logement situé en Ile de France](#)

[Annexe 23 \(Métropole\) : PTZ émis en 2016, finançant un logement situé en France Métropolitaine](#)

[Annexe 24 \(DOM\) : Principales caractéristiques des PTZ émis dans les DOM](#)

[Annexe 25 \(DOM\) : Répartition des ménages bénéficiaires de PTZ DOM selon l'âge de l'emprunteur](#)

[Annexe 26 \(DOM\) : Parts de marché des établissements émetteurs de PTZ DOM](#)

Synthèse : Répartition des PTZ (2016 et 2015) par zone géographique en France métropolitaine et DOM (effectifs et montants)*(déclarations arrêtées en France métropolitaine et DOM au 31/03/2017)*

2016	<u>Zone A</u>	<u>Zone B1</u>	<u>Zone B2</u>	<u>Zone C</u>	<u>DOM</u>	<u>Ensemble</u>
Effectif	23 399	22 837	22 264	46 443	1 802	116 745
Montant moyen d'opération	234 410 €	204 590 €	182 908 €	167 233 €	206 687 €	191 432 €
Montant moyen PTZ	77 823 €	70 175 €	61 353 €	56 246 €	74 305 €	64 548 €
Quotité du PTZ	33,6%	34,6%	34,3%	34,6%	36,6%	34,4%

2015	<u>Zone A</u>	<u>Zone B1</u>	<u>Zone B2</u>	<u>Zone C</u>	<u>DOM</u>	<u>Ensemble</u>
Effectif	14 384	12 640	10 386	21 390	1 099	59 899
Montant moyen d'opération	227 103 €	196 714 €	186 009 €	170 144 €	190 944 €	192 468 €
Montant moyen PTZ	50 080 €	45 651 €	33 693 €	26 501 €	46 336 €	37 815 €
Quotité du PTZ	22,3%	23,3%	18,3%	15,8%	24,5%	19,5%

Annexe 1 (Métropole) : Répartition en 2016 des PTZ par type d'opération et zone géographique (effectifs)

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

2016	Zone A			Zone B1			Zone B2			Zone C			Ensemble		
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne									
Neuf (hors construction) - individuel	1 849	8,5%	25,7%	2 524	13,3%	35,1%	1 629	10,1%	22,6%	1 197	3,8%	16,6%	7 199	8,1%	100,0%
Neuf (hors construction) - collectif	16 212	74,3%	61,0%	8 245	43,4%	31,0%	1 585	9,8%	6,0%	548	1,7%	2,1%	26 590	30,0%	100,0%
Construction (avec terrain) - individuel	3 258	14,9%	6,7%	7 207	37,9%	14,8%	11 729	72,6%	24,1%	26 430	83,6%	54,4%	48 624	54,9%	100,0%
Construction (sans terrain) - individuel	508	2,3%	8,2%	1 020	5,4%	16,5%	1 205	7,5%	19,5%	3 452	10,9%	55,8%	6 185	7,0%	100,0%
Total neuf	21 827	93,3%	24,6%	18 996	83,2%	21,4%	16 148	72,5%	18,2%	31 627	68,1%	35,7%	88 598	77,1%	100,0%
Ancien avec travaux - individuel	465	29,6%	2,2%	2 199	57,3%	10,2%	4 747	77,6%	22,1%	14 091	95,1%	65,5%	21 502	81,6%	100,0%
Ancien avec travaux - collectif	543	34,5%	17,8%	1 026	26,7%	33,7%	1 001	16,4%	32,9%	475	3,2%	15,6%	3 045	11,6%	100,0%
Ancien sans travaux - individuel	144	9,2%	15,2%	267	7,0%	28,1%	312	5,1%	32,8%	227	1,5%	23,9%	950	3,6%	100,0%
Ancien sans travaux - collectif	420	26,7%	49,5%	349	9,1%	41,2%	56	0,9%	6,6%	23	0,2%	2,7%	848	3,2%	100,0%
Total ancien	1 572	6,7%	6,0%	3 841	16,8%	14,6%	6 116	27,5%	23,2%	14 816	31,9%	56,2%	26 345	22,9%	100,0%
Ensemble	23 399	100%	20,4%	22 837	100%	19,9%	22 264	100%	19,4%	46 443	100%	40,4%	114 943	100%	100%

2016	Zone A			Zone B1			Zone B2			Zone C			Ensemble		
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne									
Neuf	21 827	100,0%	24,6%	18 996	100,0%	21,4%	16 148	100,0%	18,2%	31 627	100,0%	35,7%	88 598	100,0%	100,0%
Total neuf	21 827	93,3%	24,6%	18 996	83,2%	21,4%	16 148	72,5%	18,2%	31 627	68,1%	35,7%	88 598	77,1%	100,0%
DPE classes A à D (ou Y) (2)	865	55,0%	11,0%	1 577	41,1%	20,0%	1 979	32,4%	25,1%	3 457	23,3%	43,9%	7 878	29,9%	100,0%
DPE classes E et F	281	17,9%	4,4%	856	22,3%	13,3%	1 616	26,4%	25,1%	3 695	24,9%	57,3%	6 448	24,5%	100,0%
DPE classe G (ou Z) (3)	426	27,1%	3,5%	1 408	36,7%	11,7%	2 521	41,2%	21,0%	7 664	51,7%	63,8%	12 019	45,6%	100,0%
Total ancien	1 572	6,7%	6,0%	3 841	16,8%	14,6%	6 116	27,5%	23,2%	14 816	31,9%	56,2%	26 345	22,9%	100,0%
Ensemble	23 399	100%	20,4%	22 837	100%	19,9%	22 264	100%	19,4%	46 443	100%	40,4%	114 943	100%	100%

(2) La classe Y correspond à un monument historique

(3) La classe Z signifie que le DPE n'a pas été fourni

Annexe 2 (Métropole) : Répartition en 2016 des PTZ par type d'opération et zone géographique (caractéristiques moyennes)

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

2016	Zone A			Zone B1			Zone B2			Zone C			Ensemble			
	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Durée moyenne (en mois)
Neuf (hors construction) - individuel	263 992 €	35,0%	91 084 €	216 443 €	35,9%	76 416 €	182 095 €	35,3%	63 352 €	167 313 €	34,2%	55 784 €	212 443 €	35,2%	73 797 €	267
Neuf (hors construction) - collectif	221 523 €	34,0%	73 381 €	179 742 €	34,8%	61 098 €	159 671 €	31,6%	49 012 €	161 726 €	29,8%	46 852 €	203 495 €	34,0%	67 573 €	270
Construction (avec terrain) - individuel	302 009 €	34,6%	103 373 €	246 884 €	35,3%	85 787 €	207 261 €	34,0%	69 020 €	187 861 €	33,6%	61 899 €	208 635 €	34,0%	69 936 €	263
Construction (sans terrain) - individuel	240 182 €	34,8%	81 989 €	204 306 €	35,6%	71 174 €	181 352 €	33,8%	59 774 €	168 206 €	33,9%	55 470 €	182 546 €	34,2%	61 076 €	260
Total Neuf	237 290 €	34,1%	79 557 €	211 305 €	35,2%	73 041 €	198 112 €	33,9%	65 795 €	184 486 €	33,6%	60 705 €	205 579 €	34,1%	68 922 €	265
Ancien avec travaux - individuel	247 797 €	34,9%	86 166 €	199 355 €	35,9%	70 428 €	152 842 €	36,6%	54 693 €	132 010 €	37,0%	47 688 €	145 812 €	36,8%	52 392 €	265
Ancien avec travaux - collectif	182 399 €	36,3%	65 312 €	143 908 €	36,3%	51 652 €	108 848 €	37,6%	40 008 €	104 705 €	37,3%	38 154 €	133 095 €	36,9%	48 155 €	271
Ancien sans travaux - individuel	168 454 €	10,0%	16 780 €	130 921 €	10,0%	13 027 €	106 247 €	9,9%	10 537 €	89 746 €	9,9%	8 895 €	118 668 €	9,9%	11 791 €	262
Ancien sans travaux - collectif	163 195 €	9,7%	15 551 €	107 620 €	10,0%	10 722 €	100 533 €	9,9%	9 847 €	80 159 €	9,9%	7 898 €	133 933 €	9,8%	12 979 €	264
Total Ancien	194 469 €	26,2%	53 740 €	171 269 €	31,8%	55 998 €	142 781 €	35,2%	49 627 €	130 407 €	36,6%	46 726 €	142 976 €	34,9%	49 170 €	266
Ensemble	234 410 €	34%	77 823 €	204 590 €	35%	70 175 €	182 908 €	34%	61 353 €	167 233 €	35%	56 246 €	191 192 €	34%	64 395 €	265

2016	Zone A			Zone B1			Zone B2			Zone C			Ensemble			
	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité du PTZ	Montant moyen PTZ	Durée moyenne (en mois)
Neuf	237 290 €	34,1%	79 557 €	211 305 €	35,2%	73 041 €	198 112 €	33,9%	65 795 €	184 486 €	33,6%	60 705 €	205 579 €	34,1%	68 922 €	265
Total Neuf	237 290 €	34,1%	79 557 €	211 305 €	35,2%	73 041 €	198 112 €	33,9%	65 795 €	184 486 €	33,6%	60 705 €	205 579 €	34,1%	68 922 €	265
DPE classes A à D (ou Y) (1)	186 066 €	22,8%	45 181 €	164 081 €	27,4%	47 965 €	141 113 €	33,2%	46 814 €	134 663 €	35,7%	47 369 €	147 749 €	32,0%	47 109 €	266
DPE classes E et F	205 028 €	30,3%	64 398 €	180 969 €	35,0%	63 530 €	144 715 €	35,7%	51 104 €	130 316 €	36,5%	46 850 €	143 786 €	35,9%	50 895 €	266
DPE classe G (ou Z) (2)	204 810 €	30,6%	64 088 €	173 452 €	34,8%	60 416 €	142 853 €	36,3%	50 888 €	128 531 €	37,0%	46 376 €	139 416 €	36,4%	49 595 €	266
Total Ancien	194 469 €	26,2%	53 740 €	171 269 €	31,8%	55 998 €	142 781 €	35,2%	49 627 €	130 407 €	36,6%	46 726 €	142 976 €	34,9%	49 170 €	266
Ensemble	234 410 €	34%	77 823 €	204 590 €	35%	70 175 €	182 908 €	34%	61 353 €	167 233 €	35%	56 246 €	191 192 €	34%	64 395 €	265

(1) La classe Y correspond à un monument historique

(2) La classe Z signifie que le DPE n'a pas été fourni

Annexe 3 (Métropole) : Répartition des émissions de PTZ (2016 et 2015) par type d'opération et catégorie de commune
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2016	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble			
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif
Individuel Neuf	20 793	38,0%	33,5%	25 253	73,7%	40,7%	4 891	67,7%	7,9%	1 433	59,9%	2,3%	565	67,7%	0,9%	2 170	58,2%	3,5%	189	60,4%	0,3%	4 321	60,5%	7,0%	2 393	54,4%	3,9%	62 008	53,9%		
Collectif Neuf	23 560	43,1%	88,6%	2 481	7,2%	9,3%	177	2,5%	0,7%	101	4,2%	0,4%	2	0,2%	0,0%	180	4,8%	0,7%	2	0,6%	0,0%	18	0,3%	0,1%	69	1,6%	0,3%	26 590	23,1%		
Individuel Ancien	7 023	12,8%	31,3%	6 267	18,3%	27,9%	2 076	28,7%	9,2%	777	32,5%	3,5%	262	31,4%	1,2%	1 271	34,1%	5,7%	122	39,0%	0,5%	2 772	38,8%	12,3%	1 882	42,8%	8,4%	22 452	19,5%		
Collectif Ancien	3 278	6,0%	84,2%	257	0,8%	6,6%	78	1,1%	2,0%	82	3,4%	2,1%	5	0,6%	0,1%	106	2,8%	2,7%	0	0,0%	0,0%	33	0,5%	0,8%	54	1,2%	1,4%	3 893	3,4%		
Ensemble	54 654	100%	47,5%	34 258	100%	29,8%	7 222	100%	6,3%	2 393	100%	2,1%	834	100%	0,7%	3 727	100%	3,2%	313	100%	0,3%	7 144	100%	6,2%	4 398	100%	3,8%	114 943	100%		

2015	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble			
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif
Individuel Neuf	13 158	45,2%	33,8%	15 610	45,6%	40,1%	3 110	90,7%	8,0%	913	89,1%	2,3%	351	94,9%	0,9%	1 385	80,4%	3,6%	125	94,7%	0,3%	2 790	87,6%	7,2%	1 508	81,4%	3,9%	38 950	66,2%		
Collectif Neuf	14 546	50,0%	87,6%	1 776	5,2%	10,7%	94	2,7%	0,6%	46	4,5%	0,3%	0	0,0%	0,0%	87	5,0%	0,5%	2	1,5%	0,0%	22	0,7%	0,1%	31	1,7%	0,2%	16 604	28,2%		
Individuel Ancien	637	2,2%	26,7%	542	1,6%	22,7%	214	6,2%	9,0%	60	5,9%	2,5%	19	5,1%	0,8%	237	13,8%	9,9%	5	3,8%	0,2%	366	11,5%	15,3%	308	16,6%	12,9%	2 388	4,1%		
Collectif Ancien	776	2,7%	90,4%	40	0,1%	4,7%	9	0,3%	1,0%	6	0,6%	0,7%	0	0,0%	0,0%	14	0,8%	1,6%	0	0,0%	0,0%	7	0,2%	0,8%	6	0,3%	0,7%	858	1,5%		
Ensemble	29 117	100%	49,5%	17 968	52%	30,6%	3 427	100%	5,8%	1 025	100%	1,7%	370	100%	0,6%	1 723	100%	2,9%	132	100%	0,2%	3 185	100%	5,4%	1 853	100%	3,2%	58 800	100%		

Annexe 4 (Métropole) : Coût moyen d'opération et montant moyen du PTZ (2016 et 2015) par type d'opération
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2016	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles		
	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ
Individuel Neuf	226 837 €	35,0%	78 199 €	204 196 €	33,6%	67 324 €	192 985 €	33,9%	64 044 €	187 301 €	34,5%	63 479 €	176 267 €	34,4%	59 543 €	184 651 €	34,4%	62 451 €	177 565 €	35,0%	61 177 €	176 226 €	34,4%	59 489 €	178 141 €	34,1%	59 133 €
Collectif Neuf	206 616 €	34,1%	68 758 €	180 632 €	33,5%	59 135 €	168 169 €	31,9%	53 035 €	170 288 €	33,5%	56 002 €	120 548 €	35,4%	42 319 €	176 136 €	33,0%	57 240 €	117 500 €	40,0%	47 000 €	171 455 €	29,1%	49 680 €	190 321 €	29,5%	53 604 €
Individuel Ancien	164 104 €	34,3%	56 083 €	146 510 €	35,3%	50 672 €	137 690 €	36,4%	49 153 €	134 454 €	35,9%	47 555 €	126 780 €	37,3%	46 401 €	126 482 €	36,5%	45 391 €	114 829 €	37,8%	43 022 €	125 259 €	37,4%	45 932 €	123 628 €	37,4%	45 109 €
Collectif Ancien	136 223 €	30,3%	40 585 €	130 101 €	33,0%	42 284 €	109 588 €	36,3%	38 782 €	97 112 €	36,9%	35 686 €	107 833 €	33,3%	37 400 €	104 870 €	36,2%	37 185 €	0 €	0,0%	0 €	107 835 €	38,3%	39 936 €	132 593 €	32,9%	43 253 €
Ensemble	204 565 €	34,2%	69 031 €	191 375 €	33,9%	63 497 €	175 587 €	34,6%	59 221 €	166 333 €	35,0%	57 040 €	160 177 €	35,3%	55 240 €	162 131 €	35,1%	55 663 €	152 729 €	36,1%	54 010 €	156 116 €	35,6%	54 114 €	154 441 €	35,4%	52 850 €

2015	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles		
	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ	Opération	Quotité moyenne du PTZ	PTZ
Individuel Neuf	216 932 €	21,6%	46 990 €	194 556 €	17,4%	33 899 €	184 230 €	16,9%	30 881 €	178 762 €	17,7%	31 669 €	0 €	0,0%	26 920 €	177 314 €	17,1%	30 283 €	165 558 €	17,4%	28 726 €	167 822 €	16,2%	26 775 €	168 778 €	16,5%	27 464 €
Collectif Neuf	199 295 €	22,8%	44 502 €	173 961 €	21,1%	36 199 €	166 464 €	19,3%	32 047 €	161 676 €	19,1%	30 176 €	0 €	0,0%	0 €	174 180 €	20,6%	35 999 €	128 000 €	22,0%	30 080 €	153 335 €	16,9%	25 706 €	158 762 €	15,9%	25 082 €
Individuel Ancien	130 944 €	10,0%	13 032 €	116 400 €	14,4%	16 672 €	116 225 €	16,1%	18 685 €	106 149 €	13,0%	14 423 €	85 866 €	14,6%	12 863 €	107 339 €	16,2%	17 328 €	95 957 €	17,0%	15 388 €	110 674 €	16,4%	18 055 €	109 002 €	17,0%	18 468 €
Collectif Ancien	133 381 €	9,9%	13 014 €	103 239 €	11,4%	11 597 €	103 778 €	15,3%	15 794 €	73 344 €	12,7%	9 458 €	0 €	0,0%	0 €	90 114 €	17,3%	16 127 €	0 €	0,0%	0 €	91 069 €	15,6%	15 126 €	85 962 €	17,7%	15 083 €
Ensemble	203 977 €	21,6%	44 099 €	189 961 €	17,7%	33 557 €	179 285 €	16,9%	30 112 €	173 127 €	17,5%	30 462 €	165 338 €	16,1%	26 198 €	166 816 €	17,2%	28 674 €	162 353 €	17,5%	28 241 €	160 986 €	16,2%	25 740 €	158 407 €	16,6%	25 889 €

Annexe 5 (Métropole) : Répartition des CSP selon le type de commune

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2016	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Agriculteurs	55	0,1%	6,1%	284	0,8%	31,3%	79	1,1%	8,7%	16	0,7%	1,8%	22	2,6%	2,4%	49	1,3%	5,4%	5	1,6%	0,6%	168	2,4%	18,5%	229	5,2%	25,2%	907	0,8%
Artisans, commerçants	1 541	2,8%	43,4%	1 053	3,1%	29,7%	242	3,4%	6,8%	92	3,8%	2,6%	26	3,1%	0,7%	153	4,1%	4,3%	5	1,6%	0,1%	232	3,2%	6,5%	204	4,6%	5,7%	3 548	3,1%
Cadres	10 248	18,8%	71,7%	2 654	7,7%	18,6%	391	5,4%	2,7%	183	7,6%	1,3%	34	4,1%	0,2%	216	5,8%	1,5%	12	3,8%	0,1%	323	4,5%	2,3%	238	5,4%	1,7%	14 299	12,4%
Prof. Intermédiaires	13 859	25,4%	50,5%	8 441	24,6%	30,7%	1 597	22,1%	5,8%	496	20,7%	1,8%	165	19,8%	0,6%	732	19,6%	2,7%	57	18,2%	0,2%	1 340	18,8%	4,9%	772	17,6%	2,8%	27 459	23,9%
Employés	19 587	35,8%	49,1%	11 922	34,8%	29,9%	2 315	32,1%	5,8%	889	37,2%	2,2%	271	32,5%	0,7%	1 283	34,4%	3,2%	110	35,1%	0,3%	2 212	31,0%	5,5%	1 329	30,2%	3,3%	39 918	34,7%
Ouvriers	8 188	15,0%	31,3%	9 195	26,8%	35,1%	2 403	33,3%	9,2%	626	26,2%	2,4%	296	35,5%	1,1%	1 184	31,8%	4,5%	114	36,4%	0,4%	2 676	37,5%	10,2%	1 495	34,0%	5,7%	26 177	22,8%
Retraités	240	0,4%	47,3%	108	0,3%	21,3%	39	0,5%	7,7%	21	0,9%	4,1%	8	1,0%	1,6%	25	0,7%	4,9%	3	1,0%	0,6%	35	0,5%	6,9%	28	0,6%	5,5%	507	0,4%
Inactifs	936	1,7%	44,0%	601	1,8%	28,2%	156	2,2%	7,3%	70	2,9%	3,3%	12	1,4%	0,6%	85	2,3%	4,0%	7	2,2%	0,3%	158	2,2%	7,4%	103	2,3%	4,8%	2 128	1,9%
Ensemble	54 654	100%	47,5%	34 258	100%	29,8%	7 222	100%	6,3%	2 393	100%	2,1%	834	100%	0,7%	3 727	100%	3,2%	313	100%	0,3%	7 144	100%	6,2%	4 398	100%	3,8%	114 943	100%

2015	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Agriculteurs	37	0,1%	8,4%	129	0,7%	29,5%	46	1,3%	10,5%	6	0,6%	1,4%	8	2,2%	1,8%	12	0,7%	2,7%	5	3,8%	1,1%	102	3,2%	23,3%	93	5,0%	21,2%	438	0,7%
Artisans, commerçants	682	2,3%	45,2%	408	2,3%	27,1%	89	2,6%	5,9%	55	5,4%	3,6%	12	3,2%	0,8%	75	4,4%	5,0%	11	8,3%	0,7%	91	2,9%	6,0%	85	4,6%	5,6%	1 508	2,6%
Cadres	5 019	17,2%	72,7%	1 317	7,3%	19,1%	190	5,5%	2,8%	66	6,4%	1,0%	17	4,6%	0,2%	87	5,0%	1,3%	7	5,3%	0,1%	124	3,9%	1,8%	72	3,9%	1,0%	6 899	11,7%
Prof. Intermédiaires	7 309	25,1%	52,4%	4 341	24,2%	31,1%	703	20,5%	5,0%	235	22,9%	1,7%	67	18,1%	0,5%	351	20,4%	2,5%	21	15,9%	0,2%	586	18,4%	4,2%	330	17,8%	2,4%	13 943	23,7%
Employés	10 759	37,0%	51,4%	6 389	35,6%	30,6%	1 108	32,3%	5,3%	351	34,2%	1,7%	120	32,4%	0,6%	580	33,7%	2,8%	32	24,2%	0,2%	984	30,9%	4,7%	589	31,8%	2,8%	20 912	35,6%
Ouvriers	4 502	15,5%	33,8%	4 836	26,9%	36,3%	1 177	34,3%	8,8%	275	26,8%	2,1%	138	37,3%	1,0%	540	31,3%	4,1%	50	37,9%	0,4%	1 168	36,7%	8,8%	627	33,8%	4,7%	13 313	22,6%
Retraités	155	0,5%	49,8%	67	0,4%	21,5%	15	0,4%	4,8%	14	1,4%	4,5%	2	0,5%	0,6%	18	1,0%	5,8%	0	0,0%	0,0%	23	0,7%	7,4%	17	0,9%	5,5%	311	0,5%
Inactifs	654	2,2%	44,3%	481	2,7%	32,6%	99	2,9%	6,7%	23	2,2%	1,6%	6	1,6%	0,4%	60	3,5%	4,1%	6	4,5%	0,4%	107	3,4%	7,2%	40	2,2%	2,7%	1 476	2,5%
Ensemble	29 117	100%	49,5%	17 968	100%	30,6%	3 427	100%	5,8%	1 025	100%	1,7%	370	100%	0,6%	1 723	100%	2,9%	132	100%	0,2%	3 185	100%	5,4%	1 853	100%	3,2%	58 800	100%

Annexe 6 (Métropole) : Répartition des emprunteurs selon leur situation familiale et le type de commune
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2015	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Isolé	17 855	32,7%	60,2%	5 991	17,5%	20,2%	1 349	18,7%	4,6%	569	23,8%	1,9%	174	20,9%	0,6%	955	25,6%	3,2%	62	19,8%	0,2%	1 581	22,1%	5,3%	1 108	25,2%	3,7%	29 644	25,8%
2 personnes	14 261	26,1%	44,6%	10 094	29,5%	31,5%	2 196	30,4%	6,9%	616	25,7%	1,9%	261	31,3%	0,8%	947	25,4%	3,0%	101	32,3%	0,3%	2 267	31,7%	7,1%	1 260	28,6%	3,9%	32 003	27,8%
3 personnes	10 541	19,3%	41,8%	8 645	25,2%	34,2%	1 712	23,7%	6,8%	544	22,7%	2,2%	185	22,2%	0,7%	867	23,3%	3,4%	72	23,0%	0,3%	1 685	23,6%	6,7%	995	22,6%	3,9%	25 246	22,0%
4 personnes	8 260	15,1%	41,8%	6 855	20,0%	34,7%	1 371	19,0%	6,9%	478	20,0%	2,4%	158	18,9%	0,8%	663	17,8%	3,4%	60	19,2%	0,3%	1 177	16,5%	6,0%	744	16,9%	3,8%	19 766	17,2%
5 personnes	3 014	5,5%	45,4%	2 130	6,2%	32,1%	476	6,6%	7,2%	143	6,0%	2,2%	44	5,3%	0,7%	236	6,3%	3,6%	16	5,1%	0,2%	343	4,8%	5,2%	231	5,3%	3,5%	6 633	5,8%
6 personnes et plus	723	1,3%	43,8%	543	1,6%	32,9%	118	1,6%	7,1%	43	1,8%	2,6%	12	1,4%	0,7%	59	1,6%	3,6%	2	0,6%	0,1%	91	1,3%	5,5%	60	1,4%	3,6%	1 651	1,4%
Ensemble	54 654	100%	47,5%	34 258	100%	29,8%	7 222	100%	6,3%	2 393	100%	2,1%	834	100%	0,7%	3 727	100%	3,2%	313	100%	0,3%	7 144	100%	6,2%	4 398	100%	3,8%	114 943	100%

2015	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Isolé	9 045	31,1%	67,3%	2 547	14,2%	18,9%	452	13,2%	3,4%	190	18,5%	1,4%	49	13,2%	0,4%	312	18,1%	2,3%	17	12,9%	0,1%	533	16,7%	4,0%	304	16,4%	2,3%	13 449	22,9%
2 personnes	7 569	26,0%	47,6%	5 099	28,4%	32,0%	955	27,9%	6,0%	239	23,3%	1,5%	101	27,3%	0,6%	434	25,2%	2,7%	32	24,2%	0,2%	943	29,6%	5,9%	545	29,4%	3,4%	15 917	27,1%
3 personnes	5 724	19,7%	41,5%	4 897	27,3%	35,5%	938	27,4%	6,8%	258	25,2%	1,9%	115	31,1%	0,8%	454	26,3%	3,3%	49	37,1%	0,4%	876	27,5%	6,3%	486	26,2%	3,5%	13 797	23,5%
4 personnes	4 739	16,3%	42,6%	3 890	21,6%	35,0%	762	22,2%	6,9%	250	24,4%	2,2%	85	23,0%	0,8%	368	21,4%	3,3%	28	21,2%	0,3%	618	19,4%	5,6%	382	20,6%	3,4%	11 122	18,9%
5 personnes	1 613	5,5%	45,1%	1 232	6,9%	34,5%	249	7,3%	7,0%	68	6,6%	1,9%	16	4,3%	0,4%	124	7,2%	3,5%	4	3,0%	0,1%	164	5,1%	4,6%	104	5,6%	2,9%	3 574	6,1%
6 personnes et plus	427	1,5%	45,4%	303	1,7%	32,2%	71	2,1%	7,5%	20	2,0%	2,1%	4	1,1%	0,4%	31	1,8%	3,3%	2	1,5%	0,2%	51	1,6%	5,4%	32	1,7%	3,4%	941	1,6%
Ensemble	29 117	100%	49,5%	17 968	100%	30,6%	3 427	100%	5,8%	1 025	100%	1,7%	370	100%	0,6%	1 723	100%	2,9%	132	100%	0,2%	3 185	100%	5,4%	1 853	100%	3,2%	58 800	100%

Annexe 7 (Métropole) : Répartition des emprunteurs selon leur revenu mensuel N et le type de commune

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2016	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Moins de 2 SMIC	17 065	34,3%	51,2%	8 101	25,9%	24,3%	2 001	30,7%	6,0%	759	35,4%	2,3%	245	32,4%	0,7%	1 283	38,1%	3,8%	91	32,4%	0,3%	2 326	35,6%	7,0%	1 488	37,2%	4,5%	33 359	31,9%
2 - 3 SMIC	17 630	35,4%	39,8%	15 353	49,2%	34,6%	3 198	49,0%	7,2%	969	45,2%	2,2%	383	50,6%	0,9%	1 517	45,0%	3,4%	135	48,0%	0,3%	3 288	50,4%	7,4%	1 866	46,7%	4,2%	44 339	42,4%
3 - 4 SMIC	10 610	21,3%	51,7%	6 480	20,7%	31,6%	1 112	17,0%	5,4%	356	16,6%	1,7%	115	15,2%	0,6%	470	13,9%	2,3%	45	16,0%	0,2%	807	12,4%	3,9%	525	13,1%	2,6%	20 520	19,6%
4 - 5 SMIC	3 169	6,4%	68,0%	999	3,2%	21,4%	173	2,7%	3,7%	47	2,2%	1,0%	11	1,5%	0,2%	78	2,3%	1,7%	7	2,5%	0,2%	81	1,2%	1,7%	94	2,4%	2,0%	4 659	4,5%
Au moins 5 SMIC	1 321	2,7%	75,4%	298	1,0%	17,0%	41	0,6%	2,3%	12	0,6%	0,7%	3	0,4%	0,2%	23	0,7%	1,3%	3	1,1%	0,2%	26	0,4%	1,5%	24	0,6%	1,4%	1 751	1,7%
Effectif exploité	49 795	100,0%	48%	31 231	100,0%	30%	6 525	100,0%	6%	2 143	100,0%	2%	757	100,0%	1%	3 371	100,0%	3%	281	100,0%	0%	6 528	100,0%	6%	3 997	100,0%	4%	104 628	100%
Effectif non exploitable (*)	4 859	9%	47,1%	3 027	9%	29,3%	697	10%	6,8%	250	10%	2,4%	77	9%	0,7%	356	10%	3,5%	32	10%	0,3%	616	9%	6,0%	401	9%	3,9%	10 315	9%

2015	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées			Communes isolées hors influence des pôles			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
Moins de 2 SMIC	8 695	32,6%	56,3%	3 720	22,5%	24,1%	766	24,3%	5,0%	283	30,1%	1,8%	93	27,0%	0,6%	478	31,2%	3,1%	33	26,6%	0,2%	857	29,4%	5,6%	515	30,3%	3,3%	15 440	28,6%
2 - 3 SMIC	9 915	37,2%	40,7%	8 706	52,6%	35,7%	1 692	53,7%	6,9%	474	50,4%	1,9%	200	58,0%	0,8%	773	50,5%	3,2%	68	54,8%	0,3%	1 649	56,5%	6,8%	903	53,1%	3,7%	24 380	45,2%
3 - 4 SMIC	5 792	21,7%	52,6%	3 548	21,4%	32,2%	599	19,0%	5,4%	166	17,6%	1,5%	46	13,3%	0,4%	233	15,2%	2,1%	21	16,9%	0,2%	356	12,2%	3,2%	249	14,6%	2,3%	11 010	20,4%
4 - 5 SMIC	1 634	6,1%	71,9%	438	2,6%	19,3%	70	2,2%	3,1%	14	1,5%	0,6%	4	1,2%	0,2%	40	2,6%	1,8%	2	1,6%	0,1%	43	1,5%	1,9%	28	1,6%	1,2%	2 273	4,2%
Au moins 5 SMIC	652	2,4%	75,9%	151	0,9%	17,6%	22	0,7%	2,6%	4	0,4%	0,5%	2	0,6%	0,2%	8	0,5%	0,9%	0	0,0%	0,0%	13	0,4%	1,5%	7	0,4%	0,8%	859	1,6%
Effectif exploité	26 688	100,0%	49%	16 563	100,0%	31%	3 149	100,0%	6%	941	100,0%	2%	345	100,0%	1%	1 532	100,0%	3%	124	100,0%	0%	2 918	100,0%	5%	1 702	100,0%	3%	53 962	100%
Effectif non exploitable (*)	2 429	9%	50,2%	1 405	8%	29,0%	278	9%	5,7%	84	9%	1,7%	25	7%	0,5%	191	12%	3,9%	8	6%	0,2%	267	9%	5,5%	151	9%	3,1%	4 838	9%

(*) L'effectif non exploitable englobe les prêts insuffisamment renseignés ou dont le revenu fiscal de référence de l'année N est égal au revenu fiscal de l'année de référence.

Annexe 8 (Métropole) : Répartition des émissions selon les caractéristiques socio-démographiques des emprunteurs

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

Age de l'emprunteur

	2015		2016	
âge <=25	8 577	14,6%	17 028	14,8%
25< âge <=35	32 108	54,6%	61 897	53,9%
35< âge <=45	12 855	21,9%	25 683	22,3%
45< âge <=65	5 173	8,8%	10 225	8,9%
65> âge	87	0,1%	110	0,1%
Ensemble	58 800	100%	114 943	100%

Statut matrimonial de l'emprunteur

	2015		2016	
Marié	15 921	27,1%	27 601	24,0%
Vivant maritalement	23 455	39,9%	45 530	39,6%
Veuf	176	0,3%	286	0,2%
Divorcé ou séparé	2 967	5,0%	5 814	5,1%
Célibataire	16 281	27,7%	35 712	31,1%
Ensemble	58 800	100%	114 943	100%

Ancien statut d'occupation de l'emprunteur

	2015		2016	
Locataire HLM	2 407	4,1%	4 962	4,3%
Autre locataire	46 973	79,9%	84 882	73,8%
Vivait chez ses parents / Hébergé à titre gratuit	8 394	14,3%	21 511	18,7%
Autres statuts	1 026	1,7%	3 588	3,1%
Ensemble	58 800	100%	114 943	100%

CSP de l'emprunteur (*)

	2015		2016	
Agriculteurs	438	0,7%	907	0,8%
Artisans, commerçants	1 508	2,6%	3 548	3,1%
Cadres	6 899	11,7%	14 299	12,4%
Prof. Intermédiaires	13 943	23,7%	27 459	23,9%
Employés	20 912	35,6%	39 918	34,7%
Ouvriers	13 313	22,6%	26 177	22,8%
Retraités	311	0,5%	507	0,4%
Inactifs	1 476	2,5%	2 128	1,9%
Ensemble	58 800	100%	114 943	100%

(*) Plus de détails relatifs à la CSP à l'annexe 5

Annexe 9 (Métropole) : Revenu mensuel moyen de l'année N selon la tranche de revenu de l'année de référence
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

Evolution du revenu mensuel moyen entre l'année de référence et l'année N par tranche du barème PTZ+

	2016		Revenu mensuel moyen N-2
	Revenu mensuel moyen N	Evolution par rapport à N-2	
Tranche 1	2 511	38,5%	1 813
Tranche 2	2 909	25,2%	2 324
Tranche 3	3 269	19,0%	2 748
Ensemble	2880	26,8%	2271

Evolution du revenu mensuel moyen entre l'année de référence et l'année N par tranche du barème PTZ

	2015		2016	
	Revenu mensuel moyen N	Evolution par rapport à N-2	Revenu mensuel moyen N	Evolution par rapport à N-2
Tranche 1	2 538	40,5%	2 511	38,5%
Tranche 2	2 862	29,6%	2 909	25,2%
Tranche 3	3 020	25,0%	3 269	19,0%
Tranche 4	3 039	21,8%		
Tranche 5	3 476	16,4%		
Ensemble	2 907	27,4%	2 880	26,8%

Annexe 10 (Métropole) : Revenus mensuels de l'année N des ménages bénéficiaires d'un PTZ (2016 ou 2015)

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

Evolution du SMIC mensuel net pour 151.67h de travail (35h/semaine)

SMIC en 2016 : 1141.61 €

SMIC en 2015 : 1135.99 €

	2015		2016	
Revenu mensuel <1 SMIC	155	0,3%	485	0,5%
1 SMIC <= revenu mensuel <1.5 SMIC	6 365	11,8%	14 863	14,2%
1.5 SMIC <= revenu mensuel < 2 SMIC	8 920	16,5%	18 011	17,2%
2 SMIC <= revenu mensuel < 2.5 SMIC	10 991	20,4%	20 688	19,8%
2.5 SMIC <= revenu mensuel < 3 SMIC	13 389	24,8%	23 651	22,6%
3 SMIC <= revenu mensuel < 3.5 SMIC	7 456	13,8%	13 799	13,2%
3.5 SMIC <= revenu mensuel < 4 SMIC	3 554	6,6%	6 721	6,4%
4 SMIC <= revenu mensuel < 4.5 SMIC	1 562	2,9%	3 102	3,0%
4.5 SMIC <= revenu mensuel < 5 SMIC	711	1,3%	1 557	1,5%
5 SMIC <= revenu mensuel < 5.5 SMIC	399	0,7%	781	0,7%
Revenu mensuel >= 5.5 SMIC	460	0,9%	970	0,9%
Effectif exploité	53 962	91,8%	104 628	91,0%
Effectif non exploitable (*)	4 838	8,2%	10 315	9,0%

(*) L'effectif non exploitable englobe les prêts insuffisamment renseignés ou dont le revenu fiscal de référence de l'année N est inférieur ou égal au revenu fiscal de l'année de référence.

Annexe 11 (Métropole) : Revenu mensuel de l'année N des ménages bénéficiaires d'un PTZ en 2016

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

(SMIC en 2016 : 1141.61 €nets)

	Neuf		Ancien avec travaux		HLM		Ensemble	
Revenu mensuel <1 SMIC	245	50,5%	231	47,6%	9	1,9%	485	100,0%
1 SMIC <= revenu mensuel <1.5 SMIC	9 251	62,2%	5 249	35,3%	363	2,4%	14 863	100,0%
1.5 SMIC <= revenu mensuel < 2 SMIC	13 296	73,8%	4 244	23,6%	471	2,6%	18 011	100,0%
2 SMIC <= revenu mensuel < 2.5 SMIC	15 910	76,9%	4 429	21,4%	349	1,7%	20 688	100,0%
2.5 SMIC <= revenu mensuel < 3 SMIC	19 226	81,3%	4 117	17,4%	308	1,3%	23 651	100,0%
3 SMIC <= revenu mensuel < 3.5 SMIC	11 677	84,6%	1 944	14,1%	178	1,3%	13 799	100,0%
3.5 SMIC <= revenu mensuel < 4 SMIC	5 754	85,6%	881	13,1%	86	1,3%	6 721	100,0%
4 SMIC <= revenu mensuel < 4.5 SMIC	2 673	86,2%	381	12,3%	48	1,5%	3 102	100,0%
4.5 SMIC <= revenu mensuel < 5 SMIC	1 357	87,2%	178	11,4%	22	1,4%	1 557	100,0%
5 SMIC <= revenu mensuel < 5.5 SMIC	683	87,5%	88	11,3%	10	1,3%	781	100,0%
Revenu mensuel >= 5.5 SMIC	817	84,2%	132	13,6%	21	2,2%	970	100,0%

Effectif exploité	80 889	77,3%	21 874	20,9%	1 865	1,8%	104 628	100,0%
Effectif non exploitable (*)	7 709	74,7%	2 267	22,0%	339	3,3%	10 315	100,0%

	Neuf		Ancien avec travaux		HLM		Ensemble	
	% colonne	Nombre moyen de personnes	% colonne	Nombre moyen de personnes	% colonne	Nombre moyen de personnes	% colonne	Nombre moyen de personnes
Revenu mensuel <1 SMIC	0,3%	1,2	1,1%	1,2	0,5%	1,4	0,5%	1,2
1 SMIC <= revenu mensuel <1.5 SMIC	11,4%	1,4	24,0%	1,3	19,5%	1,7	14,2%	1,3
1.5 SMIC <= revenu mensuel < 2 SMIC	16,4%	1,8	19,4%	1,8	25,3%	2,1	17,2%	1,8
2 SMIC <= revenu mensuel < 2.5 SMIC	19,7%	2,6	20,2%	2,7	18,7%	3,1	19,8%	2,6
2.5 SMIC <= revenu mensuel < 3 SMIC	23,8%	2,9	18,8%	2,9	16,5%	3,4	22,6%	2,9
3 SMIC <= revenu mensuel < 3.5 SMIC	14,4%	3,1	8,9%	3,2	9,5%	3,5	13,2%	3,1
3.5 SMIC <= revenu mensuel < 4 SMIC	7,1%	3,3	4,0%	3,5	4,6%	3,7	6,4%	3,3
4 SMIC <= revenu mensuel < 4.5 SMIC	3,3%	3,4	1,7%	3,7	2,6%	3,8	3,0%	3,4
4.5 SMIC <= revenu mensuel < 5 SMIC	1,7%	3,5	0,8%	3,7	1,2%	3,8	1,5%	3,5
5 SMIC <= revenu mensuel < 5.5 SMIC	0,8%	3,6	0,4%	4,0	0,5%	3,5	0,7%	3,6
Revenu mensuel >= 5.5 SMIC	1,0%	3,7	0,6%	4,1	1,1%	4,2	0,9%	3,8

Effectif exploité	100%	2,6	100%	2,3	100%	2,7	100%	2,5
--------------------------	-------------	------------	-------------	------------	-------------	------------	-------------	------------

Montant moyen d'opération (en €) / Quotité moyenne du PTZ

	Neuf		Ancien avec travaux		HLM		Ensemble	
Revenu mensuel <1 SMIC	147 102	31,5%	80 058	38,7%	83 327	9,9%	113 986	34,5%
1 SMIC <= revenu mensuel <1.5 SMIC	145 863	34,5%	99 696	38,1%	95 254	9,9%	128 323	35,2%
1.5 SMIC <= revenu mensuel < 2 SMIC	169 291	33,8%	122 483	37,0%	107 721	9,9%	156 650	33,9%
2 SMIC <= revenu mensuel < 2.5 SMIC	191 029	34,8%	146 221	37,8%	122 940	9,9%	180 286	35,0%
2.5 SMIC <= revenu mensuel < 3 SMIC	211 777	34,3%	168 711	36,8%	134 763	9,9%	203 274	34,4%
3 SMIC <= revenu mensuel < 3.5 SMIC	239 090	33,7%	195 404	35,9%	147 651	10,0%	231 752	33,7%
3.5 SMIC <= revenu mensuel < 4 SMIC	265 233	33,0%	227 818	35,0%	163 503	9,9%	258 998	33,0%
4 SMIC <= revenu mensuel < 4.5 SMIC	293 299	31,7%	248 144	34,2%	192 958	9,9%	286 087	31,6%
4.5 SMIC <= revenu mensuel < 5 SMIC	309 929	31,4%	264 805	33,0%	227 765	9,5%	303 564	31,3%
5 SMIC <= revenu mensuel < 5.5 SMIC	322 642	31,0%	270 722	33,5%	216 595	9,2%	315 310	30,9%
Revenu mensuel >= 5.5 SMIC	323 170	31,0%	270 000	33,9%	290 916	9,1%	314 833	30,8%

Montant moyen sur l'effectif exploité	206 563	34,0%	145 351	37,1%	125 130	9,9%	192 274	34,2%
--	----------------	--------------	----------------	--------------	----------------	-------------	----------------	--------------

(*) L'effectif non exploitable englobe les prêts insuffisamment renseignés ou dont le revenu fiscal de référence de l'année N est égal au revenu fiscal de l'année de référence.

Annexe 12 (Métropole) : Comparaison des émissions de PTZ (2016 et 2015) par catégorie de commune de l'ancien et du futur logement
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2016		Catégorie de commune du futur logement (logement financé)																								Ensemble				
		Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées					Communes isolées hors influence des pôles		
		Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne			Effectif	% colonne	% ligne
Catégorie de commune de l'ancien logement	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)	46 121	95,6%	80,3%	9 631	34,8%	16,8%	876	17,9%	1,5%	154	8,3%	0,3%	14	2,5%	0,0%	203	7,7%	0,4%	3	1,2%	0,0%	321	6,7%	0,6%	103	3,0%	0,2%	57 426	60,9%
	Couronnes des grands pôles urbains	1 759	3,6%	8,6%	17 732	64,2%	86,9%	450	9,2%	2,2%	42	2,3%	0,2%	5	0,9%	0,0%	121	4,6%	0,6%	1	0,4%	0,0%	203	4,3%	1,0%	88	2,6%	0,4%	20 401	21,6%
	Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	172	0,4%	4,5%	116	0,4%	3,0%	3 493	71,3%	90,4%	18	1,0%	0,5%	0	0,0%	0,0%	19	0,7%	0,5%	0	0,0%	0,0%	36	0,8%	0,9%	11	0,3%	0,3%	3 865	4,1%
	Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	70	0,1%	3,8%	33	0,1%	1,8%	26	0,5%	1,4%	1 596	85,6%	86,6%	4	0,7%	0,2%	37	1,4%	2,0%	0	0,0%	0,0%	76	1,6%	4,1%	2	0,1%	0,1%	1 844	2,0%
	Couronnes des moyens pôles	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	4	0,2%	0,7%	532	94,5%	98,7%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	2	0,0%	0,4%	1	0,0%	0,2%	539	0,6%
	Petits pôles (moins de 5 000 emplois)	26	0,1%	1,1%	26	0,1%	1,1%	21	0,4%	0,9%	11	0,6%	0,5%	0	0,0%	0,0%	2 166	81,8%	93,6%	1	0,4%	0,0%	48	1,0%	2,1%	15	0,4%	0,6%	2 314	2,5%
	Couronnes des petits pôles	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	243	96,0%	98,8%	2	0,0%	0,8%	1	0,0%	0,4%	246	0,3%
	Autres communes multipolarisées	41	0,1%	1,0%	50	0,2%	1,2%	16	0,3%	0,4%	30	1,6%	0,7%	4	0,7%	0,1%	50	1,9%	1,2%	1	0,4%	0,0%	4 015	84,3%	94,6%	37	1,1%	0,9%	4 244	4,5%
Communes isolées hors influence des pôles	60	0,1%	1,8%	51	0,2%	1,5%	14	0,3%	0,4%	9	0,5%	0,3%	4	0,7%	0,1%	51	1,9%	1,5%	4	1,6%	0,1%	61	1,3%	1,8%	3 136	92,4%	92,5%	3 390	3,6%	
Ensemble renseigné		48 249	100%	51%	27 639	100%	29%	4 896	100%	5%	1 864	100%	2%	563	100%	1%	2 647	100%	3%	253	100%	0%	4 764	100%	5%	3 394	100%	4%	94 269	100%

2015		Catégorie de commune du futur logement (logement financé)																								Ensemble				
		Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)			Couronnes des grands pôles urbains			Communes multipolarisées des grandes aires urbaines			Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)			Couronnes des moyens pôles			Petits pôles (moins de 5 000 emplois)			Couronnes des petits pôles			Autres communes multipolarisées					Communes isolées hors influence des pôles		
		Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne			Effectif	% colonne	% ligne
Catégorie de commune de l'ancien logement	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)	25 127	96,5%	83,3%	4 503	29,5%	14,9%	322	12,6%	1,1%	48	5,8%	0,2%	4	1,5%	0,0%	66	4,9%	0,2%	1	0,9%	0,0%	92	3,9%	0,3%	15	1,0%	0,0%	30 178	59,9%
	Couronnes des grands pôles urbains	768	2,9%	6,6%	10 672	69,9%	91,1%	148	5,8%	1,3%	20	2,4%	0,2%	0	0,0%	0,0%	45	3,4%	0,4%	0	0,0%	0,0%	54	2,3%	0,5%	11	0,7%	0,1%	11 718	23,3%
	Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	73	0,3%	3,3%	43	0,3%	2,0%	2 057	80,4%	93,7%	4	0,5%	0,2%	0	0,0%	0,0%	10	0,7%	0,5%	0	0,0%	0,0%	7	0,3%	0,3%	2	0,1%	0,1%	2 196	4,4%
	Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	30	0,1%	3,6%	15	0,1%	1,8%	12	0,5%	1,4%	731	88,7%	88,3%	2	0,8%	0,2%	15	1,1%	1,8%	0	0,0%	0,0%	22	0,9%	2,7%	1	0,1%	0,1%	828	1,6%
	Couronnes des moyens pôles	1	0,0%	0,4%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	256	97,0%	99,2%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	1	0,0%	0,4%	0	0,0%	0,0%	258	0,5%
	Petits pôles (moins de 5 000 emplois)	18	0,1%	1,5%	9	0,1%	0,7%	2	0,1%	0,2%	8	1,0%	0,6%	0	0,0%	0,0%	1 170	87,2%	95,0%	0	0,0%	0,0%	16	0,7%	1,3%	9	0,6%	0,7%	1 232	2,4%
	Couronnes des petits pôles	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	1	0,1%	0,9%	108	98,2%	99,1%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	109	0,2%
	Autres communes multipolarisées	7	0,0%	0,3%	13	0,1%	0,6%	9	0,4%	0,4%	12	1,5%	0,5%	1	0,4%	0,0%	21	1,6%	0,9%	0	0,0%	0,0%	2 177	91,3%	96,9%	7	0,4%	0,3%	2 247	4,5%
Communes isolées hors influence des pôles	19	0,1%	1,2%	18	0,1%	1,1%	8	0,3%	0,5%	1	0,1%	0,1%	1	0,4%	0,1%	13	1,0%	0,8%	1	0,9%	0,1%	16	0,7%	1,0%	1 529	97,1%	95,2%	1 606	3,2%	
Ensemble renseigné		26 043	100%	52%	15 273	100%	30%	2 558	100%	5%	824	100%	2%	264	100%	1%	1 341	100%	3%	110	100%	0%	2 385	100%	5%	1 574	100%	3%	50 372	100%

Annexe 13 (Métropole) : Répartition des émissions par catégorie de ménage et type d'opération

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

	Petit ménage (1 ou 2 personnes)	Famille (au moins 3 personnes)
Revenus modestes	moins de 1.5 SMIC (1)	moins de 2 SMIC
Revenus moyens	de 1.5 à 2 SMIC	de 2 à 2.5 SMIC
Revenus intermédiaires	de 2 à 3 SMIC	de 2.5 à 3.5 SMIC
Revenus aisés	plus de 3 SMIC	plus de 3.5 SMIC

(1) Sur la base d'un SMIC mensuel net pour 151.67h de travail à 1141.61 en 2016, 1135.99 en 2015

	2015		2016	
Petit ménage / revenus modestes	5 849	10,8%	14 123	13,5%
Famille / revenus modestes	2 766	5,1%	5 231	5,0%
Petit ménage / revenus moyens	6 825	12,6%	14 005	13,4%
Famille / revenus moyens	5 452	10,1%	9 805	9,4%
Petit ménage / revenus intermédiaires	10 864	20,1%	21 154	20,2%
Famille / revenus intermédiaires	13 243	24,5%	22 517	21,5%
Petit ménage / revenus aisés	4 069	7,5%	8 118	7,8%
Famille / revenus aisés	4 894	9,1%	9 675	9,2%
Effectif exploité	53 962	100%	104 628	100%
Effectif non exploitable (*)	4 838	8%	10 315	9%

2016	Individuel Neuf		Collectif Neuf		Individuel Ancien		Collectif Ancien		Ensemble	
Petit ménage / revenus modestes	3 857	6,8%	4 756	19,4%	4 463	22,0%	1 047	30,1%	14 123	13,5%
Famille / revenus modestes	3 301	5,9%	452	1,8%	1 315	6,5%	163	4,7%	5 231	5,0%
Petit ménage / revenus moyens	4 397	7,8%	6 029	24,6%	2 755	13,6%	824	23,7%	14 005	13,4%
Famille / revenus moyens	6 610	11,7%	868	3,5%	2 165	10,7%	162	4,7%	9 805	9,4%
Petit ménage / revenus intermédiaires	11 260	20,0%	5 492	22,4%	3 831	18,9%	571	16,4%	21 154	20,2%
Famille / revenus intermédiaires	16 448	29,2%	2 127	8,7%	3 610	17,8%	332	9,6%	22 517	21,5%
Petit ménage / revenus aisés	4 039	7,2%	3 041	12,4%	853	4,2%	185	5,3%	8 118	7,8%
Famille / revenus aisés	6 438	11,4%	1 774	7,2%	1 272	6,3%	191	5,5%	9 675	9,2%
Effectif exploité	56 350	100%	24 539	100%	20 264	100%	3 475	100%	104 628	100%
Effectif non exploitable (*)	5 658	9%	2 051	8%	2 188	10%	418	11%	10 315	9%

2016 (en % ligne)	Individuel Neuf	Collectif Neuf	Individuel Ancien	Collectif Ancien	Ensemble
Petit ménage / revenus modestes	27,3%	33,7%	31,6%	7,4%	100,0%
Famille / revenus modestes	63,1%	8,6%	25,1%	3,1%	100,0%
Petit ménage / revenus moyens	31,4%	43,0%	19,7%	5,9%	100,0%
Famille / revenus moyens	67,4%	8,9%	22,1%	1,7%	100,0%
Petit ménage / revenus intermédiaires	53,2%	26,0%	18,1%	2,7%	100,0%
Famille / revenus intermédiaires	73,0%	9,4%	16,0%	1,5%	100,0%
Petit ménage / revenus aisés	49,8%	37,5%	10,5%	2,3%	100,0%
Famille / revenus aisés	66,5%	18,3%	13,1%	2,0%	100,0%
Effectif exploité	53,9%	23,5%	19,4%	3,3%	100,0%

*L'effectif non exploitable englobe les prêts suffisamment renseignés ou dont le revenu fiscal de l'année N est égal au revenu fiscal de l'année de référence

Annexe 14 (Métropole) : Répartition des émissions de PTZ (2016 et 2015) par tranches du barème et type d'opération

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

(Tranches du barème PTZ 2016 (1))	Individuel Neuf		Collectif Neuf		Individuel Ancien		Collectif Ancien		Ensemble	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Tranche 1	23 723	38,3%	14 172	53,3%	10 711	47,7%	2 517	64,7%	51 123	44,5%
Tranche 2	6 710	10,8%	4 025	15,1%	2 151	9,6%	395	10,1%	13 281	11,6%
Tranche 3	31 575	50,9%	8 393	31,6%	9 590	42,7%	981	25,2%	50 539	44,0%
Effectifs	62 008	100%	26 590	100%	22 452	100%	3 893	100%	114 943	100%

Revenu de l'année de référence (tranches du barème en vigueur au moment de l'émission du prêt)	2015		2016	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Tranche 1	21 710	36,9%	51 123	44,5%
Tranche 2	6 712	11,4%	13 281	11,6%
Tranche 3	7 549	12,8%	50 539	44,0%
Tranche 4	11 566	19,7%		
Tranche 5	11 263	19,2%		
Ensemble	58 800	100%	114 943	100%

(1) Tranches du barème PTZ 2016 : en vigueur à compter du 01/01/2016

	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Tranche 1	<= 22 000 €	<= 19 500 €	<= 16 500€	<= 14 000€
Tranche 2	<= 25 000 €	<= 21 500 €	<= 18 000€	<= 15 000 €
Tranche 3	<= 37 000 €	<= 30 000€	<= 27 000€	<= 24 000 €

(2) Tranches du barème PTZ+ 2014 : en vigueur depuis le premier Octobre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015

	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Tranche 1	<= 20 000 €	<= 18 000 €	<= 15 000€	<= 13 000€
Tranche 2	<= 22 000 €	<= 19 500 €	<= 16 500€	<= 14 000 €
Tranche 3	<= 25 000 €	<= 21 500€	<= 18 000€	<= 15 000 €
Tranche 4	<= 28 000 €	<= 23 500€	<= 20 000€	<= 18 500 €
Tranche 5	<= 36 000 €	<= 26 000€	<= 24 000€	<= 22 000 €

Annexe 15 (Métropole) : Parts de marché des établissements

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

	2015			2016		
	Effectif	Montant prêté M€	%	Effectif	Montant prêté M€	%
Banques Populaires (BPCE)	3 410	131,0	5,9%	10 249	658,5	8,9%
Caisses d'Epargne (BPCE)	8 616	319,9	14,4%	17 083	1 070,7	14,5%
Crédit Foncier	10 581	412,3	18,6%	12 971	917,2	12,4%
Crédit Agricole	17 272	607,9	27,5%	39 274	2 432,9	32,9%
LCL	2 032	97,3	4,4%	4 118	309,7	4,2%
Crédit Mutuel	8 104	276,3	12,5%	15 735	942,0	12,7%
CIC	2 167	85,7	3,9%	3 929	251,4	3,4%
La Banque Postale	4 105	168,7	7,6%	6 416	429,3	5,8%
Société Générale	1 596	72,3	3,3%	1 936	137,7	1,9%
Crédit du Nord	165	7,4	0,3%	280	21,0	0,3%
BNP Paribas	566	26,0	1,2%	2 727	214,2	2,9%
BNP Paribas Personal Finance	92	4,5	0,2%	57	4,7	0,1%
Autres *	94	4,8	0,2%	168	12,4	0,2%
Ensemble	58 800	2 214,2	100%	114 943	7 401,8	100%

(*) Autres établissements constitués de :

- 60 prêts de Banque BCP, 13 prêts de Caixa Geral de Depositos, 17 prêts de Banque FINAMA, 4 prêts de HSBC pour les prêts émis en 2015.

- 98 prêts de Banque BCP, 47 prêts de Caixa Geral de Depositos, 23 prêts de Banque FINAMA pour les prêts émis en 2016.

Annexe 16 (Métropole) : Répartition des émissions par taux d'apport personnel des ménages et type d'opération
(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

2016	Neuf			Ancien avec travaux			HLM			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
tx d'apport < 5%	55 670	62,8%	72,2%	19 970	82,7%	25,9%	1 480	67,2%	1,9%	77 120	67,1%
5% <= tx d'apport < 15%	15 476	17,5%	86,4%	2 152	8,9%	12,0%	291	13,2%	1,6%	17 919	15,6%
15% <= tx d'apport < 25%	8 233	9,3%	87,0%	1 055	4,4%	11,1%	176	8,0%	1,9%	9 464	8,2%
25% <= tx d'apport < 50%	7 643	8,6%	88,1%	847	3,5%	9,8%	190	8,6%	2,2%	8 680	7,6%
tx d'apport >= 50%	1 576	1,8%	89,5%	117	0,5%	6,6%	67	3,0%	3,8%	1 760	1,5%
Ensemble	88 598	100,0%	77%	24 141	100,0%	21%	2 204	100,0%	2%	114 943	100,0%

2015	Neuf			Ancien avec travaux			HLM			Ensemble	
	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	% colonne	% ligne	Effectif	%
tx d'apport < 5%	31 595	56,9%	93,0%	1 178	84,0%	3,5%	1 214	65,8%	3,6%	33 987	57,8%
5% <= tx d'apport < 15%	10 388	18,7%	96,5%	114	8,1%	1,1%	258	14,0%	2,4%	10 760	18,3%
15% <= tx d'apport < 25%	5 690	10,2%	96,8%	53	3,8%	0,9%	133	7,2%	2,3%	5 876	10,0%
25% <= tx d'apport < 50%	6 203	11,2%	96,4%	49	3,5%	0,8%	181	9,8%	2,8%	6 433	10,9%
tx d'apport >= 50%	1 678	3,0%	96,2%	8	0,6%	0,5%	58	3,1%	3,3%	1 744	3,0%
Ensemble	55 554	100,0%	94%	1 402	100,0%	2%	1 844	100,0%	3%	58 800	100,0%

Annexe 17 (Métropole) : Caractéristiques des prêts principaux

(déclarations arrêtées en métropole au 31 mars de l'année N+1)

		<u>ANCIEN</u>	
		2015	2016
PC	Taux nominal fixe moyen *		
	Durée moyenne (en années)		18,3
	Montant moyen du prêt principal		91 700
	Quotité moyenne du prêt principal dans le montant de l'opération (en %)		56,6%
PAS	Taux nominal fixe moyen *	2,35	1,79
	Durée moyenne (en années)	20,5	19,7
	Montant moyen du prêt principal	87 200	78 100
	Quotité moyenne du prêt principal dans le montant de l'opération	0,0%	53,1%
Prêt Libre	Taux nominal fixe moyen *	2,28	1,77
	Durée moyenne (en années)	20,8	20,7
	Montant moyen du prêt principal	86 300	77 200
	Quotité moyenne du prêt principal dans le montant de l'opération (en %)	73,9%	55,1%

		<u>NEUF</u>	
		2015	2016
PC	Taux nominal fixe moyen *		1,30
	Durée moyenne (en années)	24,3	21,4
	Montant moyen du prêt principal	100 500	147 900
	Quotité moyenne du prêt principal dans le montant de l'opération (en %)	47,0%	62,0%
PAS	Taux nominal fixe moyen *	2,21	1,71
	Durée moyenne (en années)	24,3	21,8
	Montant moyen du prêt principal	121 600	101 800
	Quotité moyenne du prêt principal dans le montant de l'opération (en %)	63,5%	50,2%
Autre prêt éligible au marché hypothécaire	Taux nominal fixe moyen *	2,20	1,71
	Durée moyenne (en années)	22,7	21,6
	Montant moyen du prêt principal	119 200	106 300
	Quotité moyenne du prêt principal dans le montant de l'opération (en %)	60,0%	50,5%

* Taux moyens des prêts de 20 ans ; les autres caractéristiques sont calculées sur l'ensemble des prêts.

Annexe 18 (Métropole) : Composition des plans de financement accompagnant un PTZ en 2016

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

Effectifs 2016

Prêt Principal ...	PAS	PC	Prêt Libre	PEL	Autre prêt social	Prêt 1%	Total
Seul	20 452	8	43 066	1	14	4	63 545
... + 1 ou plusieurs prêts libres (*)	0	0	30 554	3	373	190	31 120
... + 1 ou plusieurs prêts 1%	2 631	0	2 331	0	2	1	4 965
... + 1 ou plusieurs PAS	7 024	0	0	2	132	128	7 286
... + 1 ou plusieurs PEL	59	0	43	0	0	0	102
... + 1 ou plusieurs autres prêts sociaux	571	0	1 032	0	2	1	1 606
... + 1 ou plusieurs PC	0	2	0	0	0	0	2
... + Autres combinaisons	891	0	2 300	3	72	40	3 306
Ensemble (1)	31 628	10	79 326	9	595	364	111 932

(*) Autre prêt éligible au marché hypothécaire

Ensemble des PTZ émis en 2016 (1) :

114 943

(1) Les 3011 PTZ non exploités correspondent à des erreurs de déclarations des EC combinant PC-PAS et Prêt libre (ou MH).

Répartition des plans de financement selon l'opération en 2016 (**)

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

Prêt Principal ...		PAS	PC	Prêt Libre	PEL	Autre prêt social	Prêt 1%
Seul	<i>Neuf</i>	21%	0%	36%	0%	0%	0%
	<i>Ancien avec travaux</i>	9%	0%	47%	0%	0%	0%
	<i>HLM</i>	21%	0%	39%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs prêts libres	<i>Neuf</i>	0%	0%	25%	0%	0%	0%
	<i>Ancien avec travaux</i>	0%	0%	36%	0%	0%	0%
	<i>HLM</i>	0%	0%	16%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs prêts 1% (hors Pass-Foncier)	<i>Neuf</i>	3%	0%	2%	0%	0%	0%
	<i>Ancien avec travaux</i>	0%	0%	1%	0%	0%	0%
	<i>HLM</i>	5%	0%	5%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs PAS	<i>Neuf</i>	7%	0%	0%	0%	0%	0%
	<i>Ancien avec travaux</i>	4%	0%	0%	0%	0%	0%
	<i>HLM</i>	4%	0%	0%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs PEL	<i>Neuf</i>	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	<i>Ancien avec travaux</i>	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	<i>HLM</i>	0%	0%	0%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs autres prêts sociaux	<i>Neuf</i>	1%	0%	1%	0%	0%	0%
	<i>Ancien avec travaux</i>	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	<i>HLM</i>	2%	0%	2%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs PC	<i>Neuf</i>	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	<i>Ancien avec travaux</i>	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	<i>HLM</i>	0%	0%	0%	0%	0%	0%
... + Autres combinaisons	<i>Neuf</i>	1%	0%	2%	0%	0%	0%
	<i>Ancien avec travaux</i>	0%	0%	1%	0%	0%	0%
	<i>HLM</i>	1%	0%	2%	0%	0%	0%
Ensemble	<i>Neuf</i>	32%	0%	67%	0%	1%	0%
	<i>Ancien avec travaux</i>	14%	0%	85%	0%	0%	0%
	<i>HLM</i>	34%	0%	64%	0%	1%	1%

(**) Les pourcentages sont issus du rapport du nombre de plans dans l'ensemble plans par opération (la somme des poids par opération est égale à 100%)

Annexe 19 (Métropole) : Composition des plans de financement accompagnant un PTZ en 2015

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

Effectifs 2015

Prêt Principal ...

	PAS	PC	Prêt Libre	PEL	Autre prêt social	Prêt 1%	Total
Seul	13 417	1	16 618	1	6	3	30 046
... + 1 ou plusieurs prêts libres (*)	0	0	13 206	1	108	66	13 381
... + 1 ou plusieurs prêts 1%	2 557	1	1 558	0	1	3	4 120
... + 1 ou plusieurs PAS	3 847	0	0	3	30	28	3 908
... + 1 ou plusieurs PEL	68	0	51	0	0	0	119
... + 1 ou plusieurs autres prêts sociaux	639	0	1 046	0	2	0	1 687
... + 1 ou plusieurs PC	0	2	0	0	0	0	2
... + Autres combinaisons	790	0	2 019	1	45	15	2 870
Ensemble (1)	21 318	4	34 498	6	192	115	56 133

(*) Autre prêt éligible au marché hypothécaire

Ensemble des PTZ émis en 2015 (1) :

58 800

(1) Les 2 667 PTZ non exploités correspondent à des erreurs de déclarations des EC combinant PC-PAS et Prêt libre (ou MH).

Répartition des plans de financement selon l'opération en 2015 (**)

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

Prêt Principal ...

		PAS	PC	Prêt Libre	PEL	Autre prêt social	Prêt 1%
Seul	Neuf	24%	0%	29%	0%	0%	0%
	Centre bourg	9%	0%	40%	0%	0%	0%
	HLM&Centre bourg	20%	0%	60%	0%	0%	0%
	HLM	24%	0%	36%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs prêts libres	Neuf	0%	0%	23%	0%	0%	0%
	Centre bourg	0%	0%	40%	0%	0%	0%
	HLM&Centre bourg	0%	0%	20%	0%	0%	0%
	HLM	0%	0%	13%	0%	0%	1%
... + 1 ou plusieurs prêts 1% (hors Pass-Foncier)	Neuf	5%	0%	3%	0%	0%	0%
	Centre bourg	0%	0%	1%	0%	0%	0%
	HLM&Centre bourg	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	8%	0%	4%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs PAS	Neuf	7%	0%	0%	0%	0%	0%
	Centre bourg	6%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM&Centre bourg	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	4%	0%	0%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs PEL	Neuf	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Centre bourg	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM&Centre bourg	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	0%	0%	0%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs autres prêts sociaux	Neuf	1%	0%	2%	0%	0%	0%
	Centre bourg	1%	0%	1%	0%	0%	0%
	HLM&Centre bourg	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	3%	0%	2%	0%	0%	0%
... + 1 ou plusieurs PC	Neuf	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Centre bourg	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM&Centre bourg	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	0%	0%	0%	0%	0%	0%
... + Autres combinaisons	Neuf	1%	0%	4%	0%	0%	0%
	Centre bourg	0%	0%	2%	0%	0%	0%
	HLM&Centre bourg	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	HLM	2%	0%	3%	0%	0%	0%
Ensemble	Neuf	38%	0%	61%	0%	0%	0%
	Centre bourg	16%	0%	84%	0%	0%	0%
	HLM&Centre bourg	20%	0%	80%	0%	0%	0%
	HLM	40%	0%	58%	0%	1%	1%

(**) Les pourcentages sont issus du rapport du nombre de plans dans l'ensemble plans par opération (la somme des poids par opération est égale à 100%)

Annexe 20-1 (Métropole) : Répartition géographique des PTZ émis en 2016 par type d'opération (début)
 (déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

Région	Département	Montant prêté (M€)	% dans l'ensemble	Effectifs	% dans l'ensemble	dont % effectif Neuf	dont % effectif Ancien avec travaux	dont % effectif HLM
	Ain	87,4	1,2%	1 370	1,2%	0,0%	0,0%	3,1%
	Allier	26,1	0,4%	534	0,5%	39,3%	59,9%	0,7%
	Ardèche	39,3	0,5%	667	0,6%	78,3%	20,8%	0,9%
	Cantal	14,3	0,2%	271	0,2%	65,3%	32,8%	1,8%
	Drôme	58,9	0,8%	978	0,9%	78,5%	18,9%	2,6%
	Isère	164,8	2,2%	2 489	2,2%	81,5%	16,2%	2,3%
	Loire	73,9	1,0%	1 321	1,1%	56,1%	42,5%	1,4%
	Haute-Loire	26,9	0,4%	498	0,4%	60,0%	39,2%	0,8%
	Puy-de-Dôme	71,1	1,0%	1 259	1,1%	65,8%	32,2%	2,1%
	Rhône	227,5	3,1%	3 216	2,8%	85,2%	12,1%	2,7%
	Savoie	65,0	0,9%	953	0,8%	85,4%	14,1%	0,5%
	Haute-Savoie	129,8	1,8%	1 741	1,5%	92,9%	5,9%	1,3%
Auvergne-Rhône-Alpes		985,2	13,3%	15 297	13,3%	77,0%	21,0%	2,0%
	Côte-d'Or	46,0	0,6%	797	0,7%	70,4%	28,4%	1,3%
	Doubs	53,1	0,7%	907	0,8%	63,2%	35,4%	1,4%
	Jura	22,9	0,3%	421	0,4%	47,5%	51,8%	0,7%
	Nièvre	11,4	0,2%	239	0,2%	44,4%	54,0%	1,7%
	Haute-Saône	22,1	0,3%	414	0,4%	53,6%	46,1%	0,2%
	Saône-et-Loire	50,2	0,7%	936	0,8%	50,9%	48,4%	0,7%
	Yonne	16,9	0,2%	320	0,3%	50,3%	49,1%	0,6%
	Territoire de Belfort	12,5	0,2%	201	0,2%	64,7%	35,3%	0,0%
Bourgogne-Franche-Comté		235,2	3,2%	4 235	3,7%	57,4%	41,7%	0,9%
	Côtes-d'Armor	86,2	1,2%	1 537	1,3%	63,1%	36,8%	0,1%
	Finistère	99,3	1,3%	1 737	1,5%	62,7%	37,0%	0,3%
	Ille-et-Vilaine	206,3	2,8%	3 388	2,9%	80,4%	18,9%	0,7%
	Morbihan	107,2	1,4%	1 829	1,6%	73,2%	26,5%	0,3%
Bretagne		499,0	6,7%	8 491	7,4%	72,1%	27,5%	0,4%
	Cher	26,5	0,4%	517	0,4%	57,4%	41,6%	1,0%
	Eure-et-Loir	38,8	0,5%	621	0,5%	73,3%	23,3%	3,4%
	Indre	20,0	0,3%	423	0,4%	39,2%	58,6%	2,1%
	Indre-et-Loire	78,5	1,1%	1 243	1,1%	74,7%	24,1%	1,2%
	Loir-et-Cher	26,5	0,4%	496	0,4%	57,1%	40,9%	2,0%
	Loiret	64,1	0,9%	1 058	0,9%	76,0%	19,6%	4,4%
Centre-Val de Loire		254,5	3,4%	4 358	3,8%	67,3%	30,2%	2,5%
	Corse-du-Sud	26,4	0,4%	383	0,3%	91,1%	8,4%	0,5%
	Haute-Corse	29,5	0,4%	455	0,4%	91,4%	8,6%	0,0%
Corse		56,0	0,8%	838	0,7%	91,3%	8,5%	0,2%
Ensemble des prêts		7 401,8	100%	114 943	100%	77,1%	21,0%	1,9%

Annexe 20-2 (Métropole) : Répartition géographique des PTZ émis en 2016 par type d'opération (suite)
(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

Région	Département	Montant prêté (M€)	% dans l'ensemble	Effectifs	% dans l'ensemble	dont % effectif Neuf	dont % effectif Ancien avec travaux	dont % effectif HLM
Grand Est	Ardennes	14,8	0,2%	286	0,2%	47,6%	50,7%	1,7%
	Aube	22,7	0,3%	395	0,3%	71,1%	28,1%	0,8%
	Marne	46,8	0,6%	776	0,7%	69,5%	25,1%	5,4%
	Haute-Marne	9,3	0,1%	215	0,2%	25,6%	67,0%	7,4%
	Meurthe-et-Moselle	51,7	0,7%	915	0,8%	55,4%	38,7%	5,9%
	Meuse	9,5	0,1%	191	0,2%	37,7%	61,8%	0,5%
	Moselle	100,4	1,4%	1 682	1,5%	67,4%	31,5%	1,1%
	Bas-Rhin	137,0	1,9%	2 088	1,8%	81,6%	18,3%	0,1%
	Haut-Rhin	61,8	0,8%	966	0,8%	75,1%	23,6%	1,3%
	Vosges	26,8	0,4%	516	0,4%	48,6%	50,4%	1,0%
Grand Est		480,8	6,5%	8 030	7,0%	67,3%	30,7%	2,0%
Hauts-de-France	Aisne	30,9	0,4%	624	0,5%	50,6%	44,9%	4,5%
	Nord	172,7	2,3%	3 003	2,6%	58,2%	36,5%	5,3%
	Oise	69,9	0,9%	1 006	0,9%	84,1%	14,0%	1,9%
	Pas-de-Calais	135,5	1,8%	2 389	2,1%	67,2%	29,3%	3,6%
	Somme	42,5	0,6%	740	0,6%	65,3%	33,9%	0,8%
Hauts-de-France	451,5	6,1%	7 762	6,8%	64,4%	31,8%	3,8%	
Normandie	Calvados	101,6	1,4%	1 666	1,4%	82,2%	16,4%	1,4%
	Eure	78,0	1,1%	1 223	1,1%	84,1%	13,8%	2,1%
	Manche	63,6	0,9%	1 145	1,0%	61,6%	38,3%	0,2%
	Orne	17,1	0,2%	338	0,3%	42,6%	57,4%	0,0%
	Seine-Maritime	107,0	1,4%	1 739	1,5%	78,1%	18,6%	3,3%
Normandie	367,4	5,0%	6 111	5,3%	75,4%	22,9%	1,8%	
Nouvelle-Aquitaine	Charente	34,4	0,5%	664	0,6%	59,5%	40,4%	0,2%
	Charente-Maritime	87,8	1,2%	1 501	1,3%	76,6%	23,3%	0,1%
	Corrèze	20,7	0,3%	392	0,3%	51,0%	47,7%	1,3%
	Creuse	6,5	0,1%	133	0,1%	57,1%	42,9%	0,0%
	Dordogne	42,0	0,6%	779	0,7%	70,2%	29,7%	0,1%
	Gironde	236,3	3,2%	3 514	3,1%	82,6%	13,5%	3,9%
	Landes	73,5	1,0%	1 179	1,0%	85,1%	14,8%	0,2%
	Lot-et-Garonne	28,9	0,4%	533	0,5%	61,0%	38,6%	0,4%
	Pyrénées-Atlantiques	103,9	1,4%	1 643	1,4%	82,0%	17,7%	0,4%
	Deux-Sèvres	39,8	0,5%	791	0,7%	46,4%	53,2%	0,4%
	Vienne	41,5	0,6%	771	0,7%	63,0%	35,4%	1,6%
	Haute-Vienne	40,4	0,5%	756	0,7%	60,1%	39,4%	0,5%
Nouvelle-Aquitaine	755,7	10,2%	12 656	11,0%	73,1%	25,5%	1,4%	
Total des prêts		7 401,8	100%	114 943	100%	77,1%	21,0%	1,9%

Annexe 20-3 (Métropole) : Répartition géographique des PTZ émis en 2016 par type d'opération (fin)
 (déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

Région	Département	Montant prêté (M€)	% dans l'ensemble	Effectifs	% dans l'ensemble	dont % effectif Neuf	dont % effectif Ancien avec travaux	dont % effectif HLM
	Ariège	11,7	0,2%	224	0,2%	55,8%	44,2%	0,0%
	Aude	35,0	0,5%	624	0,5%	77,2%	21,5%	1,3%
	Aveyron	33,3	0,5%	611	0,5%	69,6%	29,8%	0,7%
	Gard	89,9	1,2%	1 357	1,2%	82,7%	16,9%	0,4%
	Haute-Garonne	187,9	2,5%	2 820	2,5%	87,2%	8,8%	4,0%
	Gers	20,2	0,3%	357	0,3%	72,3%	27,2%	0,6%
	Hérault	191,1	2,6%	2 763	2,4%	89,6%	9,7%	0,7%
	Lot	16,7	0,2%	318	0,3%	68,9%	30,2%	0,9%
	Lozère	8,9	0,1%	156	0,1%	67,3%	31,4%	1,3%
	Hautes-Pyrénées	24,3	0,3%	447	0,4%	60,0%	38,3%	1,8%
	Pyrénées-Orientales	63,3	0,9%	1 043	0,9%	83,6%	15,5%	0,9%
	Tarn	47,2	0,6%	820	0,7%	75,7%	23,8%	0,5%
	Tarn-et-Garonne	33,1	0,4%	560	0,5%	75,5%	24,3%	0,2%
Occitanie		762,5	10,3%	12 100	10,5%	81,4%	17,1%	1,5%
	Loire-Atlantique	244,5	3,3%	3 838	3,3%	78,3%	18,7%	3,1%
	Maine-et-Loire	96,9	1,3%	1 735	1,5%	61,8%	32,9%	5,3%
	Mayenne	34,4	0,5%	628	0,5%	53,5%	45,2%	1,3%
	Sarthe	55,6	0,8%	997	0,9%	56,4%	43,0%	0,6%
	Vendée	118,3	1,6%	2 112	1,8%	73,7%	26,2%	0,1%
Pays de la Loire		549,7	7,4%	9 310	8,1%	70,2%	27,4%	2,4%
	Alpes-de-Haute-Provence	16,0	0,2%	254	0,2%	76,0%	22,0%	2,0%
	Hautes-Alpes	12,7	0,2%	204	0,2%	82,8%	15,7%	1,5%
	Alpes-Maritimes	93,9	1,3%	1 155	1,0%	89,5%	8,3%	2,2%
	Bouches-du-Rhône	273,7	3,7%	3 626	3,2%	89,8%	8,5%	1,7%
	Var	161,4	2,2%	2 042	1,8%	92,1%	7,9%	0,0%
	Vaucluse	77,0	1,0%	1 082	0,9%	83,3%	15,1%	1,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur		634,7	8,6%	8 363	7,3%	88,9%	9,8%	1,3%
	Paris	5,3	0,1%	73	0,1%	91,8%	6,8%	1,4%
	Seine et Marne	260,1	3,5%	3 332	2,9%	93,2%	4,4%	2,3%
	Yvelines	156,2	2,1%	1 956	1,7%	94,3%	3,2%	2,5%
	Essonne	202,8	2,7%	2 535	2,2%	93,9%	3,4%	2,8%
	Hauts de Seine	138,1	1,9%	1 694	1,5%	92,9%	1,4%	5,8%
	Seine Saint Denis	240,9	3,3%	3 151	2,7%	97,3%	1,3%	1,4%
	Val de Marne	179,1	2,4%	2 276	2,0%	95,7%	1,6%	2,6%
	Val d'Oise	187,0	2,5%	2 375	2,1%	95,6%	2,1%	2,3%
Ile de France		1 369,5	18,5%	17 392	15,1%	94,8%	2,6%	2,6%
Total des prêts		7 401,8	100%	114 943	100%	77,1%	21,0%	1,9%

Annexe 21 (Métropole) : PTZ émis en 2016 finançant un logement situé en Province
(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

Analyse par tranches du barème PTZ+	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne
		%			
Tranche 1	42 260	43,3%	62 180	166 997	37,3%
Tranche 2	10 568	10,8%	64 231	189 105	34,4%
Tranche 3	44 723	45,8%	60 948	196 274	31,9%
Ensemble	97 551	100%	61 837	182 781	34,5%

Types d'opération	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
		%				
Achat neuf individuel	5 771	5,9%	69 047	198 567	35%	266
Achat neuf collectif	15 149	15,5%	62 230	185 837	34%	271
Construct° maison ind. (achat terrain)	45 285	46,4%	68 094	203 584	34%	262
Construct° maison ind. (hors achat terrain)	5 907	6,1%	60 073	179 630	34%	259
Acquisition-Amélioration individuel	21 168	21,7%	51 942	144 515	37%	265
Acquisition-Amélioration collectif	2 913	3,0%	47 385	130 513	37%	271
Acquisition Seule individuel	822	0,8%	11 015	110 915	10%	261
Acquisition Seule collectif	536	0,5%	11 210	113 047	10%	265
Ensemble	97 551	100%	61 837	182 781	34,5%	265

Caractéristiques du ménage emprunteur

Age de l'emprunteur	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
		%				
<= 25 ans	15 142	15,5%	53 759	164 332	33,9%	267
26 à 35 ans	52 334	53,6%	62 830	186 651	34,5%	264
36 à 45 ans	21 387	21,9%	67 618	191 821	35,6%	268
46 à 65 ans	8 587	8,8%	55 920	169 706	33,0%	255
> 65 ans	101	0,1%	37 663	151 830	25,7%	227

Taille du ménage

Taille du ménage	Effectifs	%	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
1 personne	23 725	24,3%	43 628	139 420	32,7%	263
2 personnes	27 735	28,4%	58 760	187 130	32,6%	257
3 personnes	22 073	22,6%	68 589	196 284	35,8%	264
4 personnes	17 163	17,6%	76 387	208 392	37,1%	273
5 personnes	5 506	5,6%	79 061	208 225	37,9%	281
6 et plus	1 349	1,4%	79 477	209 831	37,9%	286

CSP

CSP	Effectifs	%	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
Agriculteur	905	0,9%	58 114	174 158	34,4%	263
Artisan-commerçant	3 231	3,3%	66 711	197 835	34,5%	265
Cadre	9 654	9,9%	70 538	221 878	32,4%	257
Employé	33 747	34,6%	61 222	179 600	34,7%	267
Inactif	1 937	2,0%	60 846	176 386	35,0%	269
Ouvrier	24 233	24,8%	58 174	165 487	35,7%	267
Profession intermédiaire	23 372	24,0%	62 846	188 756	34,0%	263
Retraité	472	0,5%	43 823	154 061	28,5%	236

Ensemble	97 551	100%	61 837	182 781	34,5%	265
-----------------	---------------	-------------	---------------	----------------	--------------	------------

Annexe 22 (Métropole) : PTZ émis en 2016, finançant un logement situé en Ile de France
(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

Analyse par tranches du barème PTZ+	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne
		%			
Tranche 1	8 863	51,0%	78 803	214 694	36,6%
Tranche 2	2 713	15,6%	78 361	242 167	32,4%
Tranche 3	5 816	33,4%	78 824	276 445	28,4%
Ensemble	17 392	100%	78 741	239 050	33,3%

Types d'opération	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
		%				
Achat neuf individuel	1 428	8,2%	92 991	269 433	35%	270
Achat neuf collectif	11 441	65,8%	74 648	227 237	34%	269
Construct° maison ind. (achat terrain)	3 339	19,2%	94 924	277 802	34%	272
Construct° maison ind. (hors achat terrain)	278	1,6%	82 408	246 027	34%	268
Acquisition-Amélioration individuel	334	1,9%	80 906	231 727	35%	270
Acquisition-Amélioration collectif	132	0,8%	65 147	190 467	35%	275
Acquisition Seule individuel	128	0,7%	16 772	168 457	10%	267
Acquisition Seule collectif	312	1,8%	16 019	169 812	10%	262
Ensemble	17 392	100%	78 741	239 050	33,3%	270

Caractéristiques du ménage emprunteur

Age de l'emprunteur	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
		%				
<= 25 ans	1 886	10,8%	66 497	202 318	33,8%	280
26 à 35 ans	9 563	55,0%	77 353	240 125	32,9%	268
36 à 45 ans	4 296	24,7%	87 598	255 532	34,2%	272
46 à 65 ans	1 638	9,4%	77 802	233 176	33,0%	262
> 65 ans	9	0,1%	61 944	222 168	26,9%	216

Taille du ménage

Taille du ménage	Effectifs	%	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
1 personne	5 919	34,0%	56 836	185 746	31,9%	270
2 personnes	4 268	24,5%	77 782	255 436	31,6%	262
3 personnes	3 173	18,2%	89 902	267 211	34,2%	268
4 personnes	2 603	15,0%	101 659	281 050	36,2%	275
5 personnes	1 127	6,5%	105 923	279 154	37,3%	284
6 et plus	302	1,7%	105 372	278 750	37,2%	289

CSP

CSP	Effectifs	%	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
Agriculteur	2	0,0%	99 800	205 000	30,0%	270
Artisan-commerçant	317	1,8%	89 938	272 816	32,7%	271
Cadre	4 645	26,7%	81 803	270 459	30,3%	257
Employé	6 171	35,5%	76 086	223 453	34,4%	275
Inactif	191	1,1%	85 077	248 672	34,1%	271
Ouvrier	1 944	11,2%	81 041	227 071	35,8%	280
Profession intermédiaire	4 087	23,5%	77 161	231 201	33,8%	272
Retraité	35	0,2%	60 008	205 963	28,0%	231

Ensemble	17 392	100%	78 741	239 050	33,3%	270
-----------------	---------------	-------------	---------------	----------------	--------------	------------

Annexe 23 (Métropole) : PTZ émis en 2016, finançant un logement situé en France Métropolitaine

(déclarations arrêtées en métropole au 31/03/2017)

Analyse par tranches du barème PTZ+	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne
		%			
Tranche 1	51 123	44,5%	65 062	175 263	37,1%
Tranche 2	13 281	11,6%	67 117	199 905	34,0%
Tranche 3	50 539	44,0%	63 005	205 159	31,5%
Ensemble	114 943	100%	64 395	191 192	34,3%

Types d'opération	Effectifs		Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
		%				
Achat neuf individuel	7 199	6,3%	73 797	212 443	35,2%	267
Achat neuf collectif	26 590	23,1%	67 573	203 495	34,0%	270
Construct° maison ind. (achat terrain)	48 624	42,3%	69 936	208 635	34,0%	263
Construct° maison ind. (hors achat terrain)	6 185	5,4%	61 076	182 546	34,2%	260
Acquisition-Amélioration individuel	21 502	18,7%	52 392	145 812	36,8%	265
Acquisition-Amélioration collectif	3 045	2,6%	48 155	133 095	36,9%	271
Acquisition Seule individuel	950	0,8%	11 791	118 668	9,9%	262
Acquisition Seule collectif	848	0,7%	12 979	133 933	9,8%	264
Ensemble	114 943	100%	64 395	191 192	34,3%	265

Caractéristiques du ménage emprunteur

Effectifs	%	Montant moyen PTZ	Montant moyen d'opération	Quotité moyenne	Durée moyenne du prêt à 0%
-----------	---	----------------------	---------------------------------	--------------------	----------------------------------

Age de l'emprunteur

<= 25 ans	17 028	14,8%	55 170	168 534	33,9%	269
26 à 35 ans	61 897	53,9%	65 074	194 828	34,2%	265
36 à 45 ans	25 683	22,3%	70 960	202 266	35,3%	269
46 à 65 ans	10 225	8,9%	59 426	179 761	33,0%	256
> 65 ans	110	0,1%	39 649	157 585	25,8%	226

Taille du ménage

1 personne	29 644	25,8%	46 265	148 670	32,5%	265
2 personnes	32 003	27,8%	61 297	196 175	32,5%	258
3 personnes	25 246	22,0%	71 268	205 040	35,6%	264
4 personnes	19 766	17,2%	79 715	217 617	37,0%	273
5 personnes	6 633	5,8%	83 625	219 928	37,8%	282
6 et plus	1 651	1,4%	84 213	222 284	37,7%	286

CSP

Agriculteur	907	0,8%	58 206	174 192	34,4%	263
Artisan-commerçant	3 548	3,1%	68 786	204 315	34,4%	265
Cadre	14 299	12,4%	74 197	237 353	31,7%	257
Employé	39 918	34,7%	63 520	186 344	34,6%	268
Inactif	2 128	1,9%	63 021	182 802	35,0%	269
Ouvrier	26 177	22,8%	59 872	170 060	35,7%	268
Profession intermédiaire	27 459	23,9%	64 976	195 044	33,9%	264
Retraité	507	0,4%	44 940	157 466	28,5%	236

Ensemble	114 943	100%	64 395	191 192	34,3%	265
-----------------	----------------	-------------	---------------	----------------	--------------	------------

Annexe 24 (DOM) : Principales caractéristiques des PTZ émis dans les DOM

(déclarations arrêtées au 31 mars de l'année N+1)

Répartition des émissions de PTZ DOM par département

	2015			2016		
	Effectifs	Part du neuf	Part de l'ancien	Effectifs	Part du neuf	Part de l'ancien
Guadeloupe	232	21,1%	99%	384	21,3%	90%
Martinique	158	14,4%	97%	338	18,8%	89%
Guyane	108	9,8%	99%	223	12,4%	96%
Réunion	601	54,7%	99%	857	47,6%	92%
Mayotte	0	ns	0%	0	0,0%	0%
Ensemble DOM	1 099	100%	99%	1 802	100%	92%

Coût moyen d'opération et montant moyen du PTZ DOM par type d'opération

(en euros)	2015			2016		
	Opération	Quotité du PTZ	PTZ	Opération	Quotité du PTZ	PTZ
Individuel Neuf	192 425	24,6%	46 818	211 566	36,5%	75 986
Collectif Neuf	169 340	24,0%	39 718	180 778	35,0%	62 337
Individuel Ancien	152 321	19,0%	31 937	179 930	37,6%	66 766
Collectif Ancien	71 000	10,0%	7 100	124 623	38,1%	47 432
Ensemble DOM	190 944	24,5%	46 336	206 687	36,6%	74 305

Surface moyenne et nombre de pièces moyen par type d'opération

	2015		2016	
	Surface	Nombre de pièces	Surface	Nombre de pièces
Individuel Neuf	103	4	106	4
Collectif Neuf	62	3	66	3
Individuel Ancien	88	4	99	4
Collectif Ancien	71	3	68	3
Ensemble DOM	101	4	103	4

Répartition des ménages bénéficiaires de PTZ DOM par tranche du barème PTZ 2016

	2015		2016	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part
Tranche 1	635	57,8%	827	45,9%
Tranche 2	174	15,8%	224	12,4%
Tranche 3	290	26,4%	751	41,7%
Ensemble DOM	1 099	100%	1 802	100%

Annexe 25 (DOM) : Répartition des ménages bénéficiaires de PTZ DOM selon l'âge de l'emprunteur
(déclarations arrêtées au 31 mars de l'année N+1)

	2015		2016	
âge <=25	39	3,5%	55	3,1%
25 < âge <=35	516	47,0%	838	46,5%
35 < âge <=45	372	33,8%	638	35,4%
45 < âge <=65	169	15,4%	270	15,0%
65 < âge	ns	ns	ns	ns
Ensemble DOM	1 099	100%	1 802	100%

Répartition des bénéficiaires de PTZ DOM selon le nombre de personnes dans le ménage

	2015		2016	
1 ou 2 personnes	464	42,2%	744	41,3%
3 personnes et plus	635	57,8%	1 058	58,7%
Ensemble DOM	1 099	100%	1 802	100%

Répartition des ménages bénéficiaires de PTZ DOM selon la CSP de l'emprunteur

	2015		2016	
Agriculteurs	ns	ns	ns	ns
Artisans, commerçants	26	2,4%	54	3,0%
Cadres	141	12,8%	321	17,8%
Prof. Intermédiaires	330	30,0%	506	28,1%
Employés	485	44,1%	748	41,5%
Ouvriers	98	8,9%	139	7,7%
Retraités	ns	ns	ns	ns
Inactifs	ns	ns	21	1,2%
Ensemble DOM	1 099	100%	1 802	100%

Répartition des ménages bénéficiaires de PTZ DOM selon la situation matrimoniale de l'emprunteur

	2015		2016	
Marié	347	31,6%	542	30,1%
Veuf	ns	ns	ns	ns
Divorcé ou séparé ou veuf	60	5,5%	116	6,4%
Célibataire	413	37,6%	661	36,7%
Vivant maritalement	276	25,1%	475	26,4%
Ensemble DOM	1 099	100%	1 802	100%

Répartition des ménages bénéficiaires de PTZ DOM selon le précédent statut d'occupation

	2015		2016	
Locataire HLM	61	5,6%	97	5,4%
Autre locataire	615	56,0%	966	53,6%
Vit chez ses parents	416	37,9%	709	39,3%
Autres statuts	ns	ns	30	1,7%
Ensemble	1 099	100%	1 802	100%

ns : non significatif

Annexe 26 (DOM) : Parts de marché des établissements émetteurs de PTZ DOM

(déclarations arrêtées au 31 mars de l'année N+1)

(Montants en milliers d'euros)	2015			2016		
	Effectifs	Montant prêté	%	Effectifs	Montant prêté	%
Banques Populaires Caisses d'Epargne (BPCE)	253	11 711,3	23,0%	527	39 093,4	29,2%
Crédit Agricole	270	12 653,6	24,8%	290	22 089,6	16,5%
Crédit Mutuel	320	14 580,6	28,6%	585	43 639	32,6%
La Banque Postale	87	4 103,1	8,1%	159	11 725	8,8%
BNP Paribas	126	5 761,1	11,3%	168	11 871	8,9%
Autres *	13	694,7	1,4%	24	1 750	1,3%
Autres *	30	1 418,5	2,8%	49	3 729	2,7%
Ensemble DOM	1 099	50 922,9	100%	1 802	133 897,6	100%

(*) Autres établissements constitués de :

en 2015 30 prêts de Banque Française Commerciale Océan Indien

en 2016 48 prêts de Banque Française Commerciale Océan Indien , 1 prêt de Crédit du Nord